

MONTREAL, VENDREDI,
 17 SEPTEMBRE 1937

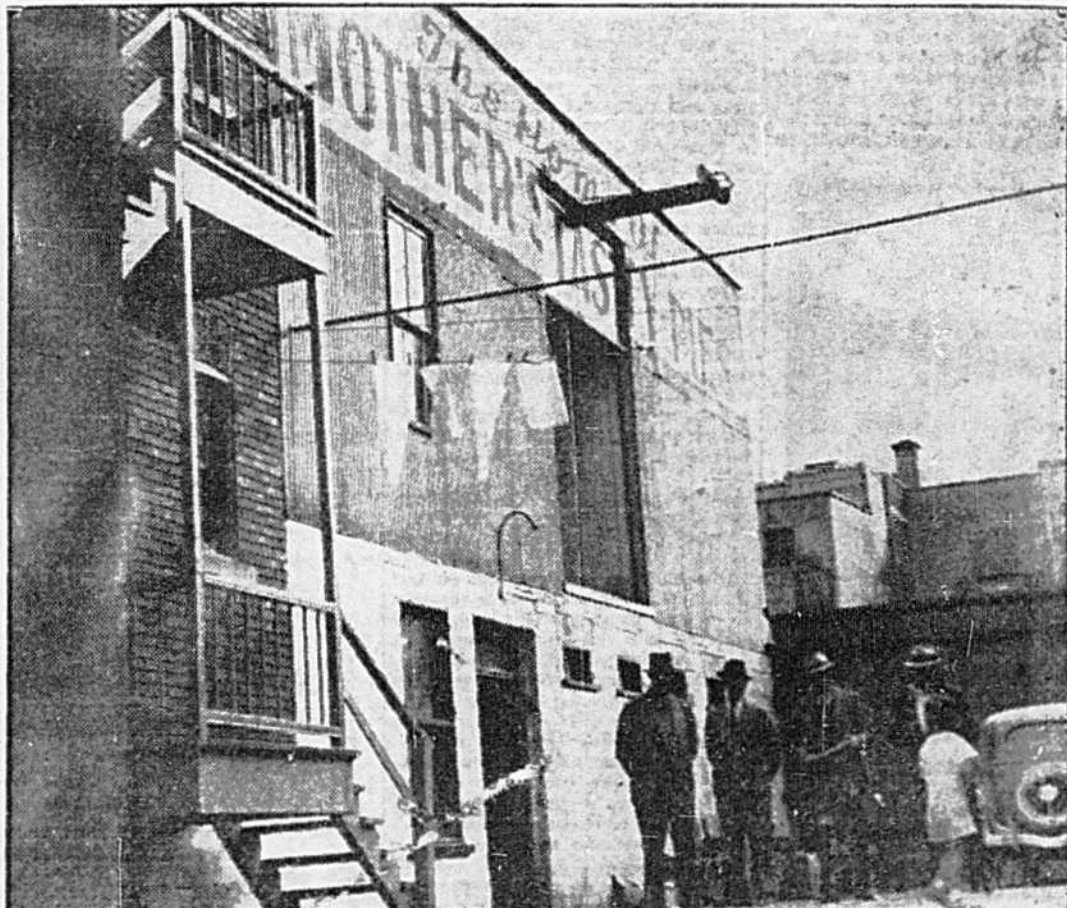
 Vol. VIII — N° 80 — 24 pages
 Tél. FA. 1171* — Case Postale 1480

BOUCHER TROUVÉ COUPABLE D'HOMICIDE INVOLONTAIRE

(A LIRE EN PAGE 7)



Le maréchal Pietro Badoglio que l'on voit ici à droite, en compagnie d'un groupe de ses lieutenants, se rendra dit-on en Allemagne avec Mussolini. Badoglio, comme on le sait, a été surnommé le conquérant de l'Ethiopie.



Une escouade de la police de la Commission des Liqueurs a effectué, hier après-midi, la saisie d'un alambic d'une capacité de trois cents gallons par jour et d'une valeur de \$15,000. L'appareil a été découvert dans un édifice situé à l'arrière d'une maison privée portant le numéro 5320 de la 12^{ème} Avenue, à Rosemont. Les policiers ont aussi confisqué 12,000 gallons de moût en fermentation, 600 gallons d'alcool distillé et un camion chargé de sacs de sucre et autres ingrédients propres à la fabrication de l'alcool, qui survint sur les lieux quelques minutes après leur arrivée. Trois hommes qui se trouvaient dans le bâtiment, Robert McCullen, Max Bittman et René Bérubé, ont été mis sous arrêt, ainsi que Noël Côté, le chauffeur du véhicule. La photo de gauche représente l'officier de police Graham auprès de l'une des immenses cuves retrouvées dans l'établissement. En haut, à droite, l'édifice lui-même et, au bas, le camion qui a été confisqué. (Photos l'«Illustration Nouvelle».)

Une grande fête marquera samedi à l'Oratoire Saint-Joseph le centenaire de la Congrégation de Sainte-Croix

Tous les membres de la Congrégation de Sainte-Croix commémoreront le centenaire de la fondation de l'Institut à l'Oratoire Saint-Joseph samedi après-midi, sous la présidence du T. R. P. Alfred Charron, c.s.c., supérieur provincial.

On réclame le prix Nobel de la paix pour le président Azana

La presse marxiste de Valence, propose que le Prix Nobel de la Paix soit attribué au Président Azana. "La Correspondencia de Valencia" écrit que l'Espagne s'est sacrifiée pour la paix de l'Europe. Après la prise de Malaga et de Bilbao, et le bombardement d'Almeria, ajoute ce journal, nous n'avons pas déclaré la guerre. "Il serait juste que le prix Nobel soit attribué au Président de la République espagnole."

On ne peut concevoir de symptôme plus révélateur de l'atmosphère de folie dans laquelle s'agitent les gouvernants et leurs partisans, dans



AZANA

la zone rouge. Proposer pour le Prix Nobel de la Paix celui qui a présidé la guerre civile la plus terrible de l'Histoire, le plus grand responsable de la tragédie espagnole, celui qui supporte l'énorme responsabilité des centaines de milliers de citoyens sans défense assassinés par les hordes anarcho-communistes, celui qui put empêcher "l'invasion verticale des barbares" et ne le voulut pas, celui qui a dit: "qu'ils se calment eux-mêmes", l'adversaire par tempérament de toute discussion et de toute tolérance dans la vie sociale... Le prix Nobel à l'homme qui a contemplé, impassible, l'incapacité et la bêtise de ses gouvernements répandant la faim dans la moitié de l'Espagne et rendant possible une nouvelle peste propagatrice de haine et de souffrance, d'extermination et de douleur... Quelle dérision!... Un vent de folie sadique agite les épileptiques qui agissent comme maitres et seigneurs de la zone réduite en esclavage. L'Europe sourit devant le ridicule d'une pareille proposition et ferme les yeux devant les manœuvres des hommes de Valence pour provoquer, coûte que coûte, un conflit international.

L'on s'attend à la présence de milliers de religieux d'élèves et d'enfants des écoles dirigées par la communauté à l'oeuvre si magnifique de la Congrégation de Sainte-Croix.

La cérémonie débutera à trois heures de l'après-midi. Le R. P. Albert Cousineau, c.s.c., supérieur à l'Oratoire prononcera le sermon. A la suite de la procession du Très Saint-Sacrement dans les parterres de l'Oratoire, quelques cantiques seront chantés. La cérémonie se terminera par le "Christus Vincit".

C'est en hommage de reconnaissance à la divine Providence que la Congrégation Ste-Croix organise cette grande manifestation de foi. Il convient que cette action de grâces soit présentée au ciel par les mains de Saint-Joseph. Le saint patriarche a pris particulièrement sous son égide cet Institut. La façon dont il intercède en sa faveur le prouve à l'évidence. Son grand ami, le Frère André, et l'Oeuvre de l'Oratoire St-Joseph, ne sont pas les moindres marques de son attachement à Ste-Croix.

Aussi, religieux, religieuses, élèves et amis de Ste-Croix sentent-ils le besoin de se fonder en un seul coeur et une seule âme pour remercier Dieu et saint Joseph de l'attention qu'ils leur ont portée durant ces cent années que vient de vivre Sainte-Croix.

Les collèges, les couvents et les écoles se sont organisés pour être en bloc à l'Oratoire samedi après-midi.

Le programme suit: A trois heures, chant par la foule, "O Saint-Joseph". 2.—Le Père Cousineau dira un mot de bienvenue au microphone et fera les recommandations d'usage. Il donnera aussi le sermon. 3.—Suivra immédiatement la procession du Très Saint-Sacrement dans les parterres de l'Oratoire. 4.—L'ostensoir sera porté par le T. R. Père Charron. 5.—Avec le clergé tous les corps officiels des maisons d'éducation, congrégations et associations occuperont le centre du défilé. De chaque côté, sous les enfants, institution par institution. 6.—Quelques cantiques populaires. 7.—La procession se terminera à l'autel extérieur monté à cet effet sur le pallier de la crypte où l'on chantera le Salut et d'où sera béni la foule. 8.—Le chant du "Christus Vincit" clôturera la cérémonie.

Prince japonais en route pour Québec

LONDRES, 16. — Le prince Chichibu, frère de l'empereur japonais, s'embarquera pour Québec samedi, à bord de l'"Empress of Britain". Le prince est en route pour le Japon après une longue visite en Europe.

Jour de deuil en Chine

SHANGHAI, 16. — Les autorités chinoises ont annoncé leur intention de déclarer jour de deuil national la journée de samedi qui marquera le sixième anniversaire de l'occupation japonaise à Moukden.



On voit ici d'épais nuages de fumée se dégageant du portique du Capitole à Washington alors que deux tonnes de liège entreposé, prennent soudainement feu. Quatre brigades de pompiers furent au travail pendant plus d'une heure avant de se rendre maîtres des flammes qui causèrent des dégâts évalués à \$20,000.

Le centenaire des patriotes de 1837

Un monument sera dévoilé dimanche à St-Charles

Le monument érigé par l'Action Patriotique, à la mémoire des Patriotes de Saint-Charles, sera dévoilé dimanche après-midi, le 19 septembre courant, par l'honorable J.-A. Paquette, secrétaire provincial.

Un défilé de plusieurs centaines d'automobiles quittera le parc Lafontaine, à 1 h. re, pour se rendre à Saint-Charles, en passant par

Longueuil, Saint-Lambert, Chambly, Richelieu, Saint-Mathias et Saint-Hilaire. Tous les citoyens qui habitent le long de ce parcours sont priés de bien vouloir décorer leur demeure.

Une escorte d'agents de la circulation provinciale et municipale précèdera le défilé. Les automobilistes qui se rendront au point de départ, en face de l'école "Le Plateau", recevront une étiquette qui leur permettra de franchir le pont Jacques-Cartier, aller et retour, à un taux de faveur. Une remorque de la Maison Jary et Frères viendra en aide à tous les chauffeurs qui auraient une panne en cours de route.

Un service spécial d'autobus de la Cie de Transport Provincial transportera dimanche, à Saint-Charles, et ramènera à Montréal, toutes les personnes qui se procureront d'avance un billet en appelant Falkirk 1236 ou Cherrier 2761.

Des arrangements ont été pris avec le département de la Voirie provinciale pour que tous les bouts de chemin non macadamisés soient arrosés d'huile pour en supprimer la poussière.

Le programme de la journée comporte musique, chants, réceptions, discours, saynète, illumination et feu d'artifice.

Un puissant système de haut-parleurs portera la parole des orateurs jusqu'aux derniers rangs de l'immense foule réunie au pied du monument de Saint-Charles.

Toutes les sociétés nationales et patriotiques sont invitées à cette manifestation. Dans l'après-midi, il y aura visite du champ de bataille. Un magnifique programme-souvenir, de près de 100 pages, abondamment illustré, contiendra une foule de détails sur les événements qui se sont déroulés, en 1837, dans la vallée du Richelieu.

Obtiendra-t-on la démission du juge Hugo L. Black?

WASHINGTON, 16. — Le bruit courait aujourd'hui dans la capitale que le Président Roosevelt pourrait demander la démission du juge Hugo L. Black de ses fonctions à la Cour Suprême, tandis que de nouvelles critiques acerbes étaient lancées contre lui sous prétexte de son affiliation au Ku Klux Klan.

Le "Washington Evening Star" a déclaré que l'impression s'affirmait que le Président demanderait cette démission à moins qu'il n'obtienne du juge une dérogation de sa participation à cette société.

Le Procureur de district de Boston, Patrick Kelly Kelly aurait déclaré que le juge Black n'avait pas le droit de siéger à la Cour Suprême parce qu'il était membre du Congrès lorsque les émoluments des membres de la Cour Suprême furent augmentés.

Encore de l'encens pour l'U.R.S.S.

PARIS, 16. — Depuis que l'U.R.S.S. a paru offensée des allusions équivoques des anarchistes, toute la presse rouge s'est vue dans l'obligation de faire quotidiennement amende honorable devant "la mère Russie".

C'est ainsi que "Las Noticias", journal loyaliste, écrit sous le titre "L'U.R.S.S., nation exceptionnellement amie".

"Il est étonnant, honteux et révoltant, nous le répétons, qu'une nation qui est la véritable patrie du prolétariat mondial, qui a procédé et procède encore comme elle le fait, puisse être attaquée et offensée dans l'Espagne républicaine et que l'on cherche à ôter toute valeur à son aide matérielle et morale en lui attribuant des mobiles intéressés et en arrivant à la comparer à l'Italie et à l'Allemagne."

Ce journal ajoute ensuite la consigne monotone et invariable, manifestement imposée par le Komintern, d'après les ordres de Staline:

"Cette oeuvre infâme et diffamatoire ne pouvait être conçue que par les "trotzkystes" dont l'éternelle mission est de saboter l'oeuvre et l'exemple magnifique de la patrie du Socialisme; d'autres éléments que nous voulons croire sincèrement antifascistes, s'étaient cependant lancés dans une campagne de laquelle ils paraissent vouloir s'écarter, peut-être, entre autres choses, parce qu'ils ont pu constater que le peuple espagnol, unanimement, a apprécié les efforts du peuple russe et de l'Etat soviétique et repoussé les offenses qui étaient dirigées contre eux."

L'honorable juge Turgeon de retour d'Europe

QUEBEC, 16. — L'honorable juge E. W. A. Turgeon, de Regina, président de l'enquête royale sur le commerce du grain, est de retour d'Europe. Il siégera bientôt à Ottawa.

LE DOCTEUR A.A. LEFEBVRE

M.D.A.M. des hôpitaux de Paris

SPECIALITE:

Voies urinaires, traitement discret, rapide et sûr

4120 ST-HUBERT FA. 1621

3439, St-Denis — BELAIR 1809

D^r Jérôme Fournelle

Maladies de la peau, du sang, voies urinaires, vénériennes.

ELECTRICITE MEDICALE RAYONS-X

Spécialiste

maladies d'adies, hommes, femmes, jeunes filles, Maternité, Eczéma, Peau, Voies urinaires. Cas de Chloroconclusion opérée sans douleur.

Docteur O. J. RICHE 1633, rue St-Denis, HA 6410

NOTRE FAVORI NATIONAL

melchers

Gin Canadien CROIX D'OR

London Club London Dry Gin

Fondée en 1898 MELCHERS DISTILLERIES LIMITED Montréal et Berthierville, P.Q.

Three Castles Extra Special Liqueur Whisky

Saisie d'un gros alambic à Rosemont

Quatre personnes sont détenues. Un homme est appréhendé alors qu'il arrive sur les lieux avec un camion.

L'une des plus grosses saisies d'alambic opérées dans cette section du pays a été effectuée hier après-midi par le capitaine Maurice Valiquette, de la police de la Commission de Régie des Alcools, et un groupe de 26 officiers provinciaux, à l'arrière du numéro 5320, Douzième avenue, à Rosemont.

Quatre hommes ont été mis en état d'arrestation et ils ont donné les noms et adresses suivants: Robert McCullen, 2056 rue Université; Max Bittman, alias Miller, 2061 rue Université; René Bérubé, 5496 Douzième avenue, Rosemont et Noël Côté, demeurant à 9756 rue Notre-Dame est. Henri Lafleur, propriétaire d'une boulangerie située à proximité et un individu qui s'est présenté à l'établissement au moment où le raid était effectué sont détenus pour être interrogés par la police.

À l'arrivée des officiers, l'alambic était en pleine opération et McCullen, Bittman et Bérubé se trouvaient sur les lieux. Plus tard un camion conduit par Côté et chargé de sucre et de bidons vides fit son apparition et c'est alors que Côté fut appréhendé.

La police nous apprend que trois réservoirs contenant de six cents à mille gallons de liquide faisaient partie de l'installation et que la quantité de mout en fermentation était de plus de vingt mille gallons.

La Gendarmerie Royale a été chargée de la cause.

Un carnaval au parc Jeanne-Mance

L'Office d'apprentissage de la petite industrie organise un grand carnaval qui s'ouvrira ce soir, vendredi, au parc Jeanne-Mance. Son honneur le maire Adhémar Raynault présidera cette soirée d'ouverture à laquelle assisteront aussi plusieurs membres du conseil municipal dont M. A.-E. Goyette, leader et président de l'Office, et M. Thomas Vien, M.P.

Plusieurs exhibits du plus grand intérêt ont été aménagés pour ce carnaval. Parmi les plus remarquables il faut noter celui de l'Ecole des Arts Domestiques de Québec.

Mme Hector Déry et MM. Raymond Robie et Emile Venne sont en charge du comité de réception.

UN RUSSE ACCUSE DE TENTATIVE DE MEURTRE A ETE ACQUITTE

La loi biblique du Tallion, "Oeil pour oeil", aurait pu s'appliquer fort bien hier après-midi dans l'affaire qui venait devant de jury de la cour des assises criminelles et où on vit l'acquiescement de James Pormonkvnay, alias Farmer, accusé de tentative de meurtre à coups de rasoir, contre son cousin Egnette Pormonkvnay, au cours d'une beuverie, le 22 mai dernier, 1672 Grubert Lane.

Prenant en considération que l'un et l'autre avaient perdu un oeil des suites de la bataille, après une partie de plaisir d'abord bien gentille et paisible, et adoptant la suggestion du juge Wilfrid Lazure, qu'il semblait bien "que le plus coupable dans cette histoire était celui qui avait apporté de l'alcool dans la maison", le jury acquitta l'accusé.

La délibération du jury dura deux minutes et fut prise dans la salle d'audience. L'adresse du juge battit aussi le record de la brièveté.

L'accusé, un Russe qui fut son propre avocat et son seul témoin ne fut cependant pas relâché immé-

EN PAGE 5

Au conseil municipal

EN PAGE 6

Le conflit sino-japonais et la situation en Espagne

EN PAGE 7

Le procès Cyrias Boucher

Aujourd'hui

• Army and Navy Veterans in Canada, unité 237, assemblée à 8 h. 30 p.m., au No 4247, rue St-André. Conférencier: lieutenant J.-E. Goulet.

Le colonel Lindbergh sujet britannique?

NEW-YORK, 16. — Un associé professionnel de Charles A. Lindbergh a déclaré que l'aviateur renoncerait au titre de citoyen américain pour devenir sujet britannique.

Cet informateur a refusé de mettre son nom en évidence mais il a affirmé qu'il tenait cette nouvelle de bonne source. Il fut impossible de la faire confirmer.

La famille Lindbergh habite l'Angleterre depuis deux ans. D'après la loi anglaise de naturalisation il faut qu'un citoyen demeure cinq ans en Angleterre avant d'être reconnu comme sujet britannique mais la



LE COLONEL LINDBERGH

rumeur veut que l'on fasse exception pour le colonel Lindbergh.

On a interrogé le procureur Henry Breckinridge, l'avocat qui représente le colonel Lindbergh lors de l'enlèvement de son enfant. Cet avocat a déclaré qu'il fallait s'adresser à Lindbergh pour obtenir la confirmation de cette rumeur. Des amis de Lindbergh demeurant aux Etats-Unis et qui se sont rendus en Angleterre récemment afin de lui rendre visite affirmèrent à leur retour que l'aviateur était bien disposé à ne pas retourner aux Etats-Unis tant que l'on ne lui assurera pas la paix et la tranquillité, qu'il a recherchées en vain lorsqu'il résidait dans son pays.

Saisie d'armes dans les locaux d'une société secrète à Paris

PARIS, 16. — La police et la Sûreté nationale ont saisi des mitrailleuses, des fusils, des bombes et autres armes aujourd'hui quand ils ont fait une descente dans les quartiers-généraux d'une société secrète.

Plusieurs arrestations ont été opérées et de nombreux documents saisis. Quatre personnes sont détenues en rapport avec cette descente et les documents aideront sans doute les agents à opérer d'autres arrestations.

OTTAWA, 16. — Wilfrid Daigle, 28 ans, a été condamné à sept ans de pénitencier, et Raoul Boileau, 38 ans, et Jean-L. Piché, 25 ans, à cinq ans, par le magistrat Lester Clayton, pour vol à main armée dans une banque. Tous les prévenus sont de Montréal.

L'auto tombée dans le fleuve aurait contenu plus de deux personnes

QUEBEC, 16. — Le service de la police craint que plus de deux personnes se soient noyées dans le Saint-Laurent lorsque l'auto de M. Ovide Turcotte est tombée près du port de Québec. La police a engagé à cette fin un scaphandrier qui descendra demain à l'endroit où l'auto est tombée afin de rechercher d'autres victimes de l'accident. S'il y en a. Le corps de M. Turcotte et celui d'une femme non identifiée ont été repêchés lorsque l'auto fut sortie de l'eau à minuit.

Le divorce obtenu à New-York est-il valide ici?

La question de la validité dans Québec d'un divorce obtenu dans l'état de New-York en 1924 par M. E.-R. Decary de Mme Eva-Maria Lallemand a été débattue hier devant la Cour d'appel. Il s'agit d'une action au montant de \$16,300. Mme Lallemand en appelle du jugement rendu par la Cour supérieure contre sa saisie de ce montant détenu par la Title Guarantee and Trust Corporation comme arrérage de pension alimentaire.

Le juge Surveyer dans son jugement a déclaré que la demanderesse se prétendait épouse de M. E.-R. Decary alors qu'elle était divorcée dans l'état de New-York et renvoyait l'action.

À la suite d'une entente privée intervenue entre le financier mont-réalais et son épouse en 1923, Mme Lallemand devait recevoir une pension alimentaire de \$500 par mois. Elle établit domicile à New-York. Le 19 décembre 1924, M. E.-R. Decary obtint un divorce à New-York. La cause fut prise en délibéré.

Une augmentation des accidents industriels

Dans la section de l'industrie du bois de l'Association de Québec pour la Prévention des Accidents du Travail l'on déplore une augmentation de 44,7% du nombre des accidents survenus au cours des 7 premiers mois de l'année courante à comparer avec la même période de l'an dernier. — voilà ce qui ressort d'une lettre adressée par M. Arthur Gaboury, gérant-général de l'association, à tous les membres de cette section et dans laquelle il recommande à tous les employeurs de redoubler d'efforts afin de combattre cette terrible augmentation.

MORT SOUDAINE

M. Edouard Daigneault, âgé de 63 ans, est décédé subitement hier soir à son domicile, 999 rue Sanguinet, apparemment foudroyé par une syncope de coeur. Son corps a été transporté à la morgue en vue de l'enquête du coroner qui aura lieu ce matin.

Etat satisfaisant de la reine Alexandrine

Copenhague, Danemark, 16. — On a annoncé aujourd'hui que l'état de la reine Alexandrine était satisfaisant dans les circonstances. La reine, comme on le sait, vient de subir une opération pour maux intestinaux.

— H.-G. Wells a prédit que la prochaine guerre éclaterait en 1915.

TROIS NOUVEAUX CAS DE PARALYSIE INFANTILE

Le nombre total des cas de paralysie infantile qui ont été rapportés depuis un an à Montréal est de 64. Les hôpitaux ont annoncé que trois nouveaux cas avaient été déclarés hier dans notre ville. Les malades qui sont atteints de paralysie infantile furent admis au "Children Memorial", à l'hôpital Victoria et à l'hôpital juif. Les trois patients habitent Montréal.

Le juge
"Accusé, je vous condamne à un mois de prison sans Sweet Caporal."

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

CIGARETTES SWEET CAPORAL

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

MEMBRE DE L'A. N. C.

Publiée et imprimée par la Fédération des Journalistes Canadiens Incorp. 1006.

REDACTION ET ADMINISTRATION, 1124, rue Marie-Anne, 1006, Montréal.

Casse postale 1486. — Téléphone, FAIRKIRK 1121.

MONTREAL, VENDREDI, 17 SEPTEMBRE 1937

CURIEUX SILENCE SUR L'IDENTITE DU "PIRATE" CAPTURE

Après avoir fait dans le monde entier un grand vacarme au sujet de la piraterie dans la Méditerranée et de la Conférence de Nyon, les agences internationales de nouvelles ont annoncé soudainement la capture d'un sous-marin pirate dans les eaux grecques, puis se sont tues aussi soudainement.

Dans tous les pays, ceux qui suivent attentivement les événements méditerranéens se sont dit : "Enfin, on le tient, le fameux pirate, et on va savoir au compte de quel pays il opère".

La Russie Soviétique, par son ministre des Affaires Etrangères Litvinoff (recherché pour hold-up et meurtre en 1908 sous le nom de Wallach alias Meyer alias Finkelstein), avait ouvertement accusé l'Italie; toute la presse internationale, tous les groupes du rose tendre au rouge vif criaient d'un commun accord : "C'est l'Italie". Et les légions de naïfs qui prennent pour argent comptant tout ce que crient les organisations de mensonges avaient la certitude que le sous-marin capturé était bien un "pirate italien".

Quand il fut connu qu'un sous-marin pirate était capturé par un navire anglais, le jour même de la signature de l'accord de Nyon, la nouvelle fut lancée aux quatre coins du monde. Mais pourquoi, dès le lendemain, n'en parlait-on plus? Pourquoi se comportait-on comme si rien n'était survenu?

Parce que ce n'était pas un sous-marin italien. Si le sous-marin eut été italien, ou allemand, ou même espagnol (nationaliste), il y a longtemps que la propagande soviétique et internationaliste nous l'eût fait savoir. Si les services de nouvelles si dévoués à tout ce qui est marxiste font le plus complet silence, c'est évidemment parce que la vérité est venue les confondre et qu'ils ne peuvent la répandre sans faire écrouler toute leur ignoble campagne mensongère si soigneusement édifiée.

En regard du profond silence fait par les agences pro-marxistes qui trompent le monde, voici que le gouvernement nationaliste de Franco annonce qu'il a en mains des preuves irréfutables de piraterie soviétique en Méditerranée, qu'il est prêt à fournir ces preuves, avec force détails de noms, dates, lieux et chiffres, au comité londonien de non-intervention. Et, comme pour faire la nique à ceux qui, cherchant des pirates italiens, sont tombés sur des pirates soviétiques, Franco ajoute avec une pointe de satire : "D'ailleurs, Londres doit être déjà au courant des preuves que nous avons en mains".

Ce nouvel exemple de perfidie de la grande presse internationale démontre une fois de plus comment elle est tendancieuse et trompe délibérément l'opinion mondiale dans un sens toujours favorable à l'Internationale du gauchisme.

On se souvient comment elle trompa le monde durant la campagne italo-éthiopienne, comment elle s'est rendue ridicule autant qu'odieuse depuis quatorze mois au sujet de la guerre civile espagnole. Depuis trois semaines, après avoir annoncé mensongèrement des défaites constantes pour les troupes japonaises, elle a annoncé soudainement que ces "défaites" avaient fait tomber Shanghai aux mains des Japonais, avaient fait reculer partout les troupes chinoises.

C'est à faire sérieusement désirer que ces agences distributrices de faussetés, d'erreurs, d'événements partialement présentés dans un sens propagandiste politique, disparaissent au plus tôt et soient remplacées par des organismes honnêtes, véridiques et impartiaux.

une guerre difficile... en Chine



— Si j'étais le général Juichi Terauchi je dirais au général Tu Wei-Yu —

Il tombe à l'eau mais est sauvé par un passant

Pendant qu'il déambulait le long des quais hier après-midi, M. Edouard Morency, âgé de 57 ans, vétéran de la Grande Guerre, demeurant à 1601 avenue Hôtel de Ville, se sentit soudainement fort étourdi et tomba dans le fleuve aux environs de la rue McGill. M. Albert Mercier, âgé d'une trentaine d'années, domicilié à 841, rue Hibernia, qui avait été témoin de l'accident, se précipita tout habillé dans les eaux glacées et réussit à ramener à la surface le malheureux vétéran. L'on pratiqua sur la victime la respiration artificielle et après quelque temps elle était ranimée. Tous ceux qui ont été témoins de l'affaire vantent la bravoure du jeune Mercier.



Photo de l'exposition anticomuniste en cours lors du dernier congrès du parti nazi allemand à Nuremberg. Au haut, un soldat russe traversant le monde en y semant la mort et la terreur.

Une mystérieuse aventure

Etre parti dans la nuit calme et tranquille en compagnie de deux "belles", sentir tout à coup une étrange ivresse vous envahir, se retrouver à 11 heures du matin, au grand jour, dans une chambre d'hôtel, tout seul, la bouche pâteuse et les poches vides, c'est évidemment un sort peu enviable. Un brave homme s'en plaignait amèrement, hier après-midi, devant la Cour présidée par le juge Amédée Monet.

Il faut dire que non content de faire part de ses mésaventures, il avait cru bien faire en portant plainte contre ses deux compagnes du voyage nocturne. Une seule d'entre elles était à la barre des accusés, menu, rose et blonde... très blonde.

"Je me trouvais dans un club en compagnie de ces deux dames. Elles voulaient que j'aile avec elles... pour quelque chose. Mais j'ai dit : "Non, je ne vas pas avec personne ou du moins avec n'importe qui". On s'est chicané et puis on est sortis. Elles ont fait venir un taxi. Je ne voulais pas aller avec elles".

"Vous ont-elles emmené de force?" demande le juge.

"Oh! Bien! J'y suis allé de moi-même".

"Quand je suis monté dans l'auto je suis tombé comme une poche. Je n'avais bu que deux bouteilles de porter. Il n'y a pas de quoi être ivre. C'est qu'il y avait de la "dope".

Et s'adressant à l'avocat de la Couronne, Me Oscar Gagnon, le plaignant : "La "dope", ça prend 15 à 20 minutes à faire effet, vous savez bien?"

"Non, dit celui-ci, je ne sais pas. Je n'en ai pas l'habitude".

"On est arrivés à un hôtel où je n'étais jamais allé et je ne me rappelle plus de rien. Il pouvait être 4 heures du matin. Le lendemain, à 11 heures, je me suis ré-

veillé. Elles m'avaient vidé mes poches".

Mais les témoins, l'hôtelier et le garçon de café, n'apportent aucun élément de preuves contre l'accusée.

"Où habitez-vous? demande le juge au plaignant".

"A Maisonneuve".

"A l'avenir, lui réplique le juge, vous feriez mieux d'y rester".

Mais le plaignant ne veut pas l'entendre ainsi : "Bien, quand on a passé toute une journée dans un bureau, on peut bien aller se distraire un peu comme tout le monde".

Faute de preuve, la plainte est renvoyée.

Le plaignant s'en trouve tout indigné. "Alors, Monsieur le juge, j'aurais mieux fait de me faire justice moi-même?"

"Que voulez-vous dire? Je pense que dans l'état où vous étiez vous n'en étiez guère capable".

"Bien! Avec ça, dit le plaignant en montrant son poing".

L'accusée libérée sort de la salle, mais le plaignant, passant près d'elle, lui montre le poing. Le constable de service le rappelle d'un geste à la sagesse.

COLLISION D'AUTOS

Mme Fred Henry, demeurant à 5557, rue Saint-Dominique, a subi un choc nerveux hier soir au cours d'une collision d'automobiles survenue à l'angle des rues Bloomfield et Saint-Viateur, à Outremont. Les conducteurs des deux voitures s'en sont tirés indemnes.

BERLIN, 16. — Les journaux allemands demandaient aujourd'hui au public de bien de méfier des espions à l'occasion des manœuvres de l'armée qui se dérouleront la semaine prochaine.

CHEZ LES RACCOMMODEURS DE CHAUSSURES

Les membres de l'union des raccommodeurs de chaussures de l'île de Montréal et du district protestent avec énergie contre le fait que récemment, un contrat de travail, à l'approbation du ministre du Travail de la province de Québec, aurait été conclu en dehors des ouvriers organisés qui représentent la majorité des travailleurs de cette industrie et qui n'ont pas été consultés.

Ces jours derniers, une délégation de l'union des raccommodeurs a rencontré le représentant du ministère du travail, M. J. O'Connell Maher, et lui a soumis la question.

L'union des employés des ateliers de raccommodage de la chaussure, de l'île et du district de Montréal, a été régulièrement fondée le 21 juin dernier. Elle compte actuellement 75 pour 100 des ouvriers de cette industrie, à Montréal et du district.

On, ont déclaré les délégués, un contrat collectif de travail a été

conclu entre les employeurs et un petit groupe d'employés (desquels, paraît-il, ne seraient que des citoyens de bootes), en dehors de la connaissance des 75 pour 100 des employés organisés, lesquels représentent la prépondérance exigée par la loi. Les délégués demandent en conséquence que le contrat en question soit rejeté par le ministre du Travail et qu'un autre contrat soit conclu avec la participation de la majorité des travailleurs qui sont représentés par l'union. Leurs demandes pour le contrat à conclure sont les suivantes : \$22 par semaine, pour les employés de première classe; \$19 et \$16 par semaine pour les employés de comptoir, selon l'expérience et l'habileté. Les heures de travail seraient de 8 h. a.m. à 6 h. p.m. tous les jours.

M. Maher a conseillé aux délégués d'adresser leur plainte directement au ministre du Travail, affirmant que justice leur sera rendue.

LE CHOIX DES MEMBRES DU BUREAU DE REVISION DES ESTIMATIONS EST RETARDE UNE TROISIEME FOIS

"Il faut adopter sans plus tarder le règlement de consolidation des arrérages de taxes", dit M. Adhémar Raynault.

Nous avons appris hier, à 6 h. 30 p.m., que la séance du conseil, convoquée pour aujourd'hui, à dix heures, sera ajournée sans que les membres du bureau des réviseurs soient nommés. Le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, a fait cette déclaration. "En l'absence de MM. Hogan et Jeannotte, dit le maire, nous croyons que c'est une question de délicatesse de ne pas prendre une décision immédiatement. D'ailleurs plusieurs échevins seront également absents à la séance du conseil aujourd'hui."

Cette nouvelle en étonnera plusieurs car la séance avait été spécialement convoquée pour nommer les nouveaux réviseurs et adopter le rapport de l'exécutif concernant la consolidation des arrérages de taxes.

Troisième séance

C'est la troisième séance où il est question de ce bureau de révision des estimations. A la fin d'août, les conseillers refusèrent de suspendre les règlements pour permettre la présentation du rapport de l'exécutif. Le comité exécutif recommandait dans le temps, MM. Camille Tessier, Gaspard Archambault, Hermas Perras, F. Gagnon et John Hand.

L'agent Drouin subira son examen volontaire le 23 septembre

SOREL, 16. — (De notre correspondant) — La cause de Lucien Drouin, agent de la Police provinciale accusé de voies de fait graves et lésions corporelles sur la personne de Rosaire Pélouquin, un gréviste s'est continuée ce matin devant le magistrat J. A. Dubé de Joliette. Me Antoine Rivard, de Québec, avocat de l'accusé a présenté à la Cour une motion pour non-lieu, demandant le rejet de la plainte portée contre son client, avant l'examen volontaire.

Me Ernest Bertrand, de Montréal, s'opposa à cette motion et après arguments de part et d'autre, le magistrat Dubé a décidé qu'il y avait matière à procès et ordonne séance tenante l'examen volontaire de l'accusé. A la demande de Me A. Rivard, la cause fut ajournée au 23 septembre pour l'examen des témoins de la défense.

La procès de Rosaire Pélouquin sur l'accusation de vagabondage qui devait avoir lieu aujourd'hui à la demande du plaignant Lucien Drouin a été remis au 23 septembre.

Le terme d'automne de la Cour supérieure s'ouvrira au Palais de justice local lundi prochain le 20 courant et durera jusqu'à jeudi le 23 inclusivement. C'est l'hon. juge Alfred Forest de Montréal qui présidera.

UN NOUVEL HEBDOMADAIRE FAIT SON APPARITION

Un nouvel hebdomadaire LE JOUR — c'est le cas de le dire — voyait le jour hier. Il appartient à cette catégorie de journaux indépendants dont le nombre devrait être ou mieux, auraient dû être plus nombreux il y a belle lurette. Son directeur, notre confrère J.-Charles Harvey, un journaliste de carrière dont la réputation comme tel n'est plus à faire, appartient à cette rare catégorie de journalistes vraiment indépendants. Ce journal possède donc tous les attributs pour réussir, à moins que l'avachissement général soit tel qu'il dépasse de beaucoup notre compréhension de la "vox populi".

Le premier numéro d'un journal rend rarement justice à ses éditeurs et à ses journalistes. Ceux du journal LE JOUR ont accompli un véritable tour de force en publiant un numéro surprenant pour une première mise en scène. C'est tout à leur honneur.

Au sujet de la politique du JOUR, M. Jean-Charles Harvey la définit

A la seconde séance du conseil, lundi les échevins frappèrent le même rapport d'un "next meeting". Et aujourd'hui nous apprenons que le rapport ne sera pas encore adopté. MM. Tessier, Archambault et Hermas Perras seront assurément nommés réviseurs, mais les échevins ne semblent pas faire l'accord autour des noms de MM. Gagnon et Hand. "Un de ces messieurs, disait hier après-midi un échevin, ne demeure pas à Montréal. La ville peut trouver ici les experts qu'il lui faut. Pourquoi s'adresser à Westmount et ailleurs?" On suggère de remplacer MM. Gagnon et Hand par MM. Adrien Beaudry et C. Severs. Mais le choix n'est pas encore définitif. "Il se pourrait qu'il y ait des surprises à la dernière minute", disait hier un membre de l'exécutif.

Déclaration du maire

Parlant du bureau de révision, le maire croit qu'il faut en retarder la nomination. "Nous ne voulons pas refuser à certains membres de l'exécutif et du conseil, le privilège de discuter cette importante question. D'ailleurs la séance a été spécialement convoquée pour l'adoption du règlement de la consolidation des taxes. Il faut adopter ce règlement sans plus tarder."

"Nous avons de plus biffé toutes les questions de routine sur l'ordre du jour pour ne pas empêcher l'adoption du règlement dont doivent bénéficier les contribuables et les propriétaires de la métropole." Certains propriétaires et certaines compagnies de prêts ne sont pas favorables à ce règlement de la consolidation des arrérages de taxes.

Plusieurs même prétendent qu'il y aurait un danger pour certains détenteurs d'hypothèques. Mais le maire avait promis de faire passer une législation semblable pour aider surtout le petit propriétaire et il remplit sa promesse quoi qu'en disent quelques oppositionnistes.

Si, déclare le maire, le rapport de l'exécutif au sujet du bureau de révision n'est pas discuté à l'assemblée de ce matin, il ne sera question que du règlement de la consolidation des arrérages de taxes et du rapport de l'exécutif à l'effet de contribuer à l'établissement de quelques centaines de colons sur les terres du nord québécois, selon le plan Auger-Rogers de retour à la terre, auquel la ville a promis de collaborer.

Une estrade s'écroule

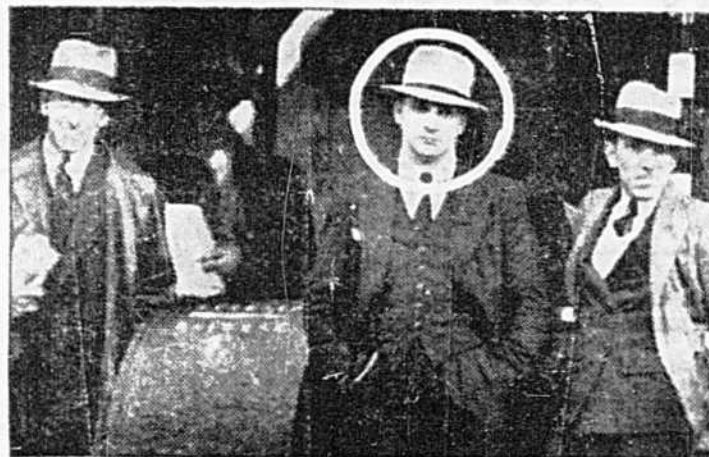
COLOGNE, Allemagne, 16. — Une estrade érigée à l'occasion d'une parade militaire s'est effondrée aujourd'hui pendant que 5,000 spectateurs se levaient pour saluer les drapeaux. De nombreuses personnes ont été blessées.

nettement: "Dignement, fermement et librement, nous dirons la vérité. Nous ne ferons pas de personnalités; les idées et les faits d'intérêt public dépassent de beaucoup les personnalités. Nous ne chercherons à démolir aucune autorité légitime, à susciter aucune lutte de classe ou de sectes. Pour le bien de la cause, pour défendre un peuple que nous aimons, nous discuterons en gentlemen avec des gentlemen. Nous ne voulons avoir d'autre passion que celle du bien, d'autre violence que celle du droit outragé, d'autre but ultime que le progrès et le bonheur des nôtres dans la concorde, la tolérance et la liberté". Que les timorés, trop nombreux chez nous, se le tiennent pour dit.

A "L'Illustration Nouvelle", nous n'avons jamais été jaloux du succès remporté par nos confrères. C'est pourquoi nous sommes heureux de souhaiter longue vie et succès au JOUR, à son directeur et à ses collaborateurs.

M. D.

VOUS RECONNAISSEZ-VOUS MONSIEUR?



Si le monsieur dont la tête est entourée d'un cercle blanc se reconnaît, il recevra gratuitement un billet de théâtre bon pour l'admission de deux personnes au théâtre LOEW'S. Il n'aura qu'à se présenter à ce théâtre avec une copie de la présente édition de notre journal, prouver son identité et alors on lui remettra le billet double. Une autre photo du même genre paraîtra demain et les jours suivants. Surveillez bien ces clichés.

(Photo "L'Illustration Nouvelle".)

Cours gratuits du soir à Montréal, Verdun, Ville St-Pierre et Lachine

Comme par le passé, les écoles du soir, préconisées par le gouvernement provincial, ouvriront leurs portes dès le début d'octobre prochain.

L'honorable Albiny Paquette, Secrétaire de la province y invite tous les hommes et jeunes gens, qui pour des raisons bien diverses, ont été forcés de quitter prématurément l'école.

Pourquoi ne profiteraient-ils pas de cette aubaine que nos dirigeants plaçant à la portée de tous?

Une enquête faite l'an dernier nous a révélé que 80 pour cent des hommes et des jeunes gens qui ont suivi ces classes gratuites du soir, durant les trois dernières années, avaient pour la plupart, quitté l'école régulière en cinquième ou en

sixième année. Que penser de ceux qui n'ont jamais atteint la quatrième année dans nos écoles primaires élémentaires?

C'est à ces derniers surtout que l'appel est lancé, et c'est pour eux tout particulièrement que ces cours ont été institués et sont si généreusement maintenus par les autorités de cette province.

Une invitation pressante est donc faite à tous les hommes et jeunes gens que la prospérité n'a pas encore appelés au travail, ou qui veulent, en dépit de leurs occupations, raffermir ou compléter leurs connaissances en français en anglais ou en arithmétique.

Passer quelques heures par semaines dans une des écoles du soir dont la liste sera publiée vers le premier octobre prochain dans les journaux de la métropole, sera pour ces étudiants, un passe-temps aussi agréable qu'utile.

Les services d'un personnel compétent et distingué sont retenus pour le 4 octobre prochain.

Pour renseignements additionnels bien vouloir suivre les journaux, ou s'adresser à:

M. J.-E. Cloutier, directeur général, 6560 rue Champlain, Montréal, Téléphone DO 3352—CR 2201

A NOTER—Ces cours sont offerts aux hommes et jeunes gens seulement.

Journalistes appelés à témoigner au procès contre le "Canada"

A la demande de la Compagnie du "Canada", quatre courriers parlementaires témoigneront ce matin au procès intenté contre cette compagnie par M. René La Belle, député de Saint-Henri. Le "Canada" est accusé de libelle diffamatoire. La cause sera entendue ce matin par le juge Lazure, devant un jury.

Exelaphat Benoit accusé de fausses représentations

Exelaphat Benoit qui attend sa comparution devant le jury pour le meurtre de Côté, entrepreneur de Montréal, commis en juillet dernier, a comparu hier devant la Cour des Sessions sur une charge d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes aux termes d'une plainte portée contre lui avant le meurtre de Côté. L'affaire a été ajournée au 28 octobre.

Me Olier Renaud déclara: "Il y a une bien plus grave accusation contre cet homme et qui devra être réglée d'abord". Benoit fait l'objet de trois autres accusations de vol et recel.

Alphonse Noël

Alphonse Noël, "médecin herbariste" de la rue Ste-Catherine est, qui purge actuellement une peine au pénitencier pour avoir causé la mort de Normande Doherty, jeune fille de 17 ans a comparu aussi pour deux autres accusations d'avortement.

Une de ces accusations est relative à la mort de Mlle Doherty et l'autre concerne une opération illicite opérée sur une femme mariée. Les deux procès furent fixés au 28 octobre.

George Stazune, 45 ans, a plaidé coupable devant le juge Perrault à l'accusation d'avoir causé des blessures à Andrew Huchuck, employé de l'hôpital militaire de Ste-Anne de Bellevue au cours d'une querelle alors qu'il était en traitement le 14 juin dernier. Il plaide coupable et recevra sa sentence le 30 septembre.

Arrestation de trois suspects

Vers 2 h. 30, hier après-midi les détectives Hamel et Dubuque de la sûreté municipale patrouillaient dans l'est de la ville lorsque parvenus dans une rue à l'arrière de la rue Ayllwin ils aperçurent trois suspects en frais de charger un camion de marchandise remisée dans un garage. Ils firent enquête sur le champ et constatèrent qu'il s'agissait de marchandises volées au début de la semaine au magasin Bond Clothing Store, à 3301, rue Ste-Catherine est, au montant d'environ \$800. Ils procédèrent sans tarder à l'arrestation de deux des suspects, Léopold Lambert et Charles San, alors que le troisième, Gérard Seccours, prenait ses jambes à son cou. L'un des détectives lui donna la chasse mais le prévenu opposa la plus vive résistance pour être toutefois appréhendé plus tard. Les trois comparaitront ce matin en cour.

BLESSURES FATALES

Jean-Charles Boivin, âgé de 10 ans, demeurant à 2667 rue Dandurand, gravement blessé au cours d'un accident d'automobile survenu avant-hier à l'intersection de la rue Dandurand et de la Deuxième avenue, à Rosemont, a succombé à ses blessures hier à l'hôpital Ste-Justine. Son corps a été confié aux autorités de la morgue pour fins d'enquête.

Un saumon peut nager dix verges à la seconde.

HÔTEL PLAZA

446, Place Jacques-Cartier — MARquette 9331

Notre repas à 40¢ est le meilleur à Montréal



Valeur sans égale

KIK

DOUBLE QUALITÉ POUR VOTRE ARGENT

Écoutez CKAC le dimanche, 12.45-1 et 6.45-6.55 p.m.

CE QUI SE PASSE À L'ÉTRANGER

Rudes défaites pour les Chinois dans le Shanshi

Les sociétés secrètes japonaises

LA SITUATION

Au nord de Shanghai

Les Japonais continuent à avancer sur les bords du Yungting et ont battu 8 divisions chinoises

A Shanghai

Calme relatif
Les cas de choléra augmentent

A Genève

La Société des Nations demande aux Etats-Unis d'écouter la plainte de la Chine

WASHINGTON, 16 (dép. part.). — La grande bataille déclanchée hier par 125,000 Japonais précédés par 20,000 hommes de cavalerie, au nord de Shanghai — dans un secteur allant de Peking au chemin de fer Nankin-Tien-Tsin, sur un front de cent milles — continue à se développer avec plein succès pour les Japonais.

L'armée japonaise — composée de 60,000 hommes, a complètement défilé 8 divisions chinoises, qui ont abandonné leurs positions sur le fleuve Yungting.

L'armée japonaise s'est emparée de la ville de Hualien qui se trouve dans la province du Shanshi.

Les quartiers généraux d'un des commandants d'armée chinoise — le maréchal Wan-Fu-Lin — sont tombés aux mains des Japonais.

Voilà — dépourvues de tout le fatras inutile d'informations accessibles — quelle est ce soir la situation des deux armées aux prises. Quant aux agences qui annoncent que "Les Chinois sont en train de reculer pour attirer l'armée japonaise dans une embuscade" il faut vraiment en rire!... Car les auteurs de pareilles balivernes sont franchement naïfs s'ils se figurent que l'armée japonaise est dirigée par des enfants, et que ceux-ci sachant que les Chinois "sont en train de les attirer dans une embuscade" continuent à tomber dans le piège... Ignorant où l'ennemi les a conduits!...

A Genève

La Société des Nations à Genève a continué à s'occuper du conflit d'Extrême-Orient. Après une longue discussion — suivant à la fin les suggestions du délégué chinois M. Wellington Foo lequel sait tout le profit qu'il peut y avoir à atti-

rer les Etats-Unis parmi les défenseurs de son pays — a décidé de transmettre une invitation à Washington pour que l'Amérique s'occupe du cas de la Chine.

Il reste à savoir ce que voudra faire le Président Roosevelt qui semble de plus en plus préoccupé par la tournure prise par les événements orientaux.

Le rôle des sociétés secrètes

La guerre sino-japonaise suscite des commentaires passionnés quant à la question des responsabilités. Le clan militariste est désigné par tous comme l'auteur de l'agression et l'apôtre de la conquête japonaise.

Voici quelques précisions sur le rôle des fameux clans japonais.

Toute la population japonaise se rattache de quelque manière, par la parenté ou par le souvenir de l'antique servage, à l'un des quatre grands clans Chosio, Satsuma, Hizen et Tosa. Les deux premiers sont de beaucoup les plus importants. Chosio est le clan des soldats. Il détient maintenant le haut du pavé à Tokio et c'est lui qu'on incrimine à l'étranger de la responsabilité de la guerre actuelle. Satsuma est le clan des marins, qui fut longtemps le maître et n'a pas renoncé à le redevenir.

Les deux clans

Officiellement le Japon est une monarchie constitutionnelle, gouvernée par un Parlement démocratique; la constitution nipponne est calquée sur l'anglaise.

En fait, le Japon est resté une monarchie absolue et les grands clans exercent des pouvoirs. Les ministres de la guerre et de la marine, représentants de leurs clans respectifs, sont d'ailleurs légalement indépendants du ministère et des partis.

Ce qu'on appelle aujourd'hui un clan est l'association des descendants des daymios (les grands seigneurs d'autrefois) et des samouraïs (leurs gentilshommes particuliers). Ayant abandonnés leurs domaines lors de la Restauration de 1868, ils se sont enrôlés en masse dans l'armée et la marine nouvelles.

La majorité des officiers subalternes et presque tous les hauts gradés sont des leurs. On ne peut accéder aux postes les plus élevés qu'en s'alliant à l'une des grandes familles qui composent le clan. Il en fut ainsi de Togo, le vainqueur des Russes à Tsushima, en 1905, qui dut à un mariage de cette sorte de parvenir au commandement suprême de la marine japonaise.

Conservant l'âme japonaise

Quels sont leurs buts et leurs moyens? Le moindre officier vous le dira:

Conservant intacte, sous le vernis de la civilisation occidentale, l'âme japonaise, les traditions et le code d'honneur (le Bushido, analogue à celui des chevaliers du Moyen-Age, mais conçu avec une plus grande sévérité).

Comme l'a dit le vicomte Goto, "ils assurent l'éternel renouveau des vertus qui aideront la race à poursuivre la glorieuse route de son histoire".

Par quels moyens? L'influence que leur donne à la Cour Impériale leur groupement indissoluble; le prestige qu'ils ont auprès du peuple; et l'intimidation envers le Parlement, soutient du libéralisme.

Les crimes des sectes

Cette intimidation s'exerce par les sociétés secrètes, les "alles marchantes" des clans. Ce sont ces sociétés secrètes qui ont donné à Chosio sa prépondérance actuelle. Elles n'hésitent pas à supprimer

La caricature étrangère



—Vous ne savez pas sonner?
—Oui, mais je ne sais pas conduire une bicyclette!
(INTERESSANTE BLATT, Vienne)

quiconque elles jugent faillir au patriotisme.

Trois premiers ministres ont payé de leur vie une attitude trop conciliante envers les pouvoirs étrangers ou les deux grands trusts, Mitsui et Mitsubishi.

Dominant à deux l'industrie et le commerce du Japon, ces trusts subventionnaient tous les partis qui, par leurs luttes stériles, entravaient l'action du parlement. Des assassinats mystérieux mâtèrent l'un et l'autre.

Alléchés par l'espoir de gains dans les conquêtes futures, les deux vieux antagonistes se sont attachés à la fortune de chacun des grands clans. Mitsui appuie Chosio (l'armée), Mitsubishi, qui se contente du 40 p.c. du volume total des affaires que lui laisse son rival, s'est fait le champion de Satsuma (la marine).

Verdicts implacables

Vaut-on un exemple de l'implacabilité de ces sociétés secrètes qui ne craignent pas de s'attaquer aux plus puissants, et qui rendraient des points aux célèbres Oustachis?

Menacé de mort pour ses opinions libérales par l'une d'entre elles, Kozo Mori, chef de cabinet du vicomte Goto dut, en cachette, prendre passage sur un torpilleur et se terrer pendant un an à Shanghai. Le vicomte Goto, alors ministre de l'Intérieur, c'est-à-dire de la Police, s'était reconnu impuissant à le protéger autrement!

Vaut-on maintenant connaître la tenacité et l'abnégation de ces mêmes sociétés secrètes? Voici l'histoire des 47 rônins d'Ako, qui racontent tous les manuels des écoles japonaises.

Une vieille histoire

Au XVII^e siècle, un daymio fut gravement offensé par un ministre de la cour. Ne pouvant se venger à cause du rang de son insulteur, il se suicida et légua, à ses 47 samouraïs (gentilshommes) le soin de le venger.

Ses fidèles (rônins) vinrent habiter Tokio, feignant d'avoir oublié leur maître et supportant avec calme les avanies que leur attiraient leur apparente lâcheté.

Tous les mois, ils renouvelaient leur serment en le scellant de quelques gouttes de sang tiré de leur veine. Le "serment de sang" est le plus terrible. Celui qui le rompt, mérite lui-même la mort.

Persuadé qu'on n'attendrait pas à sa vie, le ministre se décida à renvoyer ses gardes. Alors, par une nuit de neige, ils se réunirent tous près de son palais et, silencieusement, marchèrent à la vengeance! Saisi dans sa chambre, traîné au fond du jardin, le coupable fut aussitôt décapité. Avec leur sang, ils écrivirent un message d'adieu, implorant le pardon du Mikado, et se firent tous "harakiri", c'est-à-dire qu'ils se suicidèrent selon l'usage ancestral. Leur tombe est un lieu de pèlerinage.

Cette histoire, mieux que toute autre fait, permet de comprendre la psychologie japonaise.

Ce peuple est indomptable et aucune coalition des Puissances européennes ne peut l'effrayer.

L'Italie et la patrouille anti-sous-marine

PARIS, 16. — (dép. part.) — On attend toujours la conclusion des pourparlers diplomatiques actuellement en cours entre Londres, Paris et Rome en vue de régler la question de la participation de l'Italie à la patrouille anti-sous-marine sur des bases plus étendues que celles proposées.

On ignore encore le résultat de ces tractations, et toutes les prétendues nouvelles publiées à ce sujet ne sont que le fruit de la fantaisie de certains journalistes.

C'étaient les Russes

Un fait singulièrement important vient de se produire pour le moment.

Le journal LE MATIN, de Paris, publie une information sensationnelle affirmant que le gouvernement du général Franco possède la preuve irréfutable que les sous-marins ayant commis les actes de piraterie en Méditerranée étaient des sous-marins russes;

"Ces deux sous-marins", dit LE MATIN "qui déplaceraient 950 tonnes et porteraient 22 torpilles sont entrés récemment dans le port d'Alicante. Un convoi qui les accompagnait et qui serait commandé par le capitaine Yassileff de la marine soviétique serait en route pour Odessa afin de rapporter des cargaisons de munitions.

"Cette communication nationaliste au comité de non-intervention ne surprendra pas outre-mesure l'Amirauté britannique laquelle est déjà presque complètement renseignée".

Les victoires en Asturies

En attendant, les troupes du général Franco continuent à progresser victorieusement en Asturie.

Les nationaux se sont emparés du pic de Los Coleros en se rendant maîtres de la montagne de Cueto Negro, qui domine le pic précédent. Les Asturiens ont fui vers le nord-est.

Les insurgés ont occupé les villages de La Pola de Gordon, Sinfra, Santa Lucia et Villa Simplex; sept ponts avaient été dynamités par les Asturiens dans leur retraite de 5 milles; on a trouvé un homme tué à coups de revolver sur une rue principale et 4 corps dans les ruines fumantes de l'église, à Sinfra.

Dans la dernière étape de l'avance, on s'est aperçu que les Asturiens rejetaient si vite qu'ils n'avaient plus le temps de faire leur oeuvre de destruction.

La "tolérance" religieuse

L'hypocrite déclaration du gouvernement de Valence sur l'autorisation du culte privé que l'on accordait au petit nombre d'ecclésiastiques survivants qui avaient réussi à prouver leur "antifascisme", a suffi pour que le "Frente Popular" espagnol s'inquiétât immédiatement.

Le député Francisco Gomez Hidalgo a fait à Valence la déclaration suivante que la presse rouge reproduit en bonne place:

"Dans cette nouvelle phase du mouvement historique que nous vivons, les hommes à la conscience libre et nous tous qui faisons partie de ce gouvernement et de tous les gouvernements antifascistes, nous avons un devoir inéluctable et immédiat: nous disposer à éviter que la grande industrie organisée que constitue l'Eglise s'empare à nouveau de la suprématie sociale et politique de l'Espagne".

Il exhorte tous les antifascistes à "constituer dans chaque ville et dans chaque village une barrière contre ces nouveaux négociants de la Foi". Il propose dans ce but l'union de "tous les hommes dépourvus de préjugés religieux, quelle que soit la nuance et la discipline à laquelle ils obéissent".

La sincérité du "Frente Popular" parlementaire, a vaincu l'hypocrisie du gouvernement rouge et de ceux qui les secondaient dans leurs plans.

Les élections démocratiques en Russie retardées

PARIS, 16. (dép. part.) — La nouvelle constitution de l'Union Soviétique, proclamée l'année dernière, prévoyait des élections sur la base démocratique.

Le C.I.K. (comité exécutif de l'Union) s'est réuni récemment pour prendre des décisions sur les élections qui devaient avoir bientôt lieu. Le rapporteur de l'affaire, Yakovlev, ancien commissaire à l'Agriculture, a déclaré aux membres présents que le peuple n'avait pas du tout compris le sens de l'expression "démocratie soviétique" et qu'il s'était produit des confusions regrettables.

Ainsi la liberté de culte fut interprétée comme liberté de propagande religieuse. Il en fut de même pour la liberté et l'égalité proclamées dans d'autres domaines, entre autres l'agriculture.

Yakovlev cita le fait suivant.

Les habitants du district de Daniloff, dans le gouvernement de Yaroslaff, à cette nouvelle, votèrent immédiatement la suppression du kolkhoze et la répartition des terres et du bétail. Puis un télégramme avait été envoyé aussitôt à Moscou, pour remercier le gouvernement, qui n'y comprenait rien.

Le comité a approuvé la conclusion de Yakovlev que "le peuple n'était pas encore mûr pour le nouveau régime", et a décidé de lancer une formidable campagne pour expliquer au peuple la nouvelle constitution.

Les élections ont été ajournées... jusqu'au jour des résultats favorables de la dite campagne.

Entre temps les exécutions continuent, au point que l'on peut se demander si elles aussi font partie de la nouvelle constitution?

Le voyage de Mussolini à Berlin

PARIS, 16. (dép. part.) — Les journaux français s'occupent du voyage imminent de Mussolini à Berlin. Le JOURNAL reçoit de Rome un télégramme reproduisant le commentaire du MESSAGGERO, dans lequel l'organe italien confute l'accusation faite à l'Italie de "faire des avances à Paris pour tirer du profit".

"L'Italie fasciste — écrit le "MESSAGGERO" — ne fait d'avances à personne. Elle ne cherche personne; elle ne repousse personne. Elle suit une ligne de conduite rectiligne et cohérente, franche et loyale envers tous, et qui "sait concilier les intérêts de grandes puissances avec ceux de la civilisation. Et surtout, elle ne tend pas d'embûches à personne; elle n'a aucun but caché. La sincérité et la clarté sont à la base de toutes ses actions".

Il est question, d'autre part, que le maréchal Badoglio généralissime de l'armée italienne accompagne Mussolini au cours de cette visite qui permettra comme on sait au Duce d'assister aux grandes manoeuvres allemandes; on ajoute que sa présence aux conversations entre Mussolini et Hitler pourrait s'expliquer par la possibilité de la discussion d'en entente militaire italo-allemande.

On parle également de plus en plus de la possibilité que l'Italie adhère au pacte anti-communiste qui unit déjà l'Allemagne, le Japon et la Pologne.

— En Suisse, le nombre des oisifs est tombé de 25,000 en un an.

ENEZ A VERDUN POUR DES AUBAINES

Grand assortiment D'AUTOS USAGES avec garantie

30 autos de \$50 à \$200

20 autres modèles récents à prix d'occasion

LEGER ACCOMPTE FACILITE DE PAIEMENT

VERDUN MOTORS LIMITED

Vendeurs de Chevrolet et Oldsmobile

4501 AVE BANNANTYNE TERRAIN

Wellington, angle 6e avenue York 1131-2 York 3859

HOTEL LAFAYETTE

A. H. PATENAUDE, Prop.

Grill: Bière et Vin servis tous les jours, dimanche compris.

CHAMBRES:

1 personne \$1.00, 2 personnes \$1.50

A la semaine \$3.00 et plus. Repas \$3.00

Arborel et DeMontigny Montréal

Cyrias Boucher coupable d'homicide involontaire

L'accusé est recommandé à la clémence de la Cour par le jury.—Le réquisitoire de Me Ivan Sabourin et l'adresse de l'honorable juge Lazure.

Cyrias Boucher, accusé du meurtre de son épouse née Juliana Champagne au cours d'une dispute, le 3 mars 1937, a été déclaré, par le jury des assises criminelles, coupable d'homicide involontaire, avec recommandation à la clémence de la Cour. Tel a été le verdict rendu hier après-midi, à 2 heures 15 et proclamé par le président du jury.

Dans la matinée, Me Ivan Sabourin, procureur de la Couronne a présenté ses observations aux jurés. Il le fit avec une largeur de vues et une indépendance qui sont tout à son honneur.

Me Ivan Sabourin

"Vous avez, dit-il en commençant, à juger un de vos pairs suivant votre conscience et selon les lois de votre pays."

Il expose alors qu'il est hors de doute, à son avis, qu'une lutte eut lieu, le 3 mars, entre l'accusé et sa femme. La défense soutient que Boucher tua "à son corps défendant". C'est-à-dire qu'elle oppose à l'accusation de meurtre la légitime défense. D'autre part, suivant la défense, si la légitime défense n'était pas admise par le jury, l'accusé n'aurait agi que sur une provocation. Dans ce cas le jury se trouverait en présence d'un homicide involontaire.

"La légitime défense, dit Me Sabourin, donne le droit de repousser une attaque et d'y résister mais non d'assailir celui qui vous frappe, dans un esprit de vengeance et si le coup n'est pas nécessaire."

Passant rapidement les faits de la preuve relatifs au drame lui-même, Me Ivan Sabourin constate qu'ils se trouvent uniquement dans la confession et dans les constatations faites tant sur le corps de la victime que sur les lieux du drame.

"C'est moi qui ai fait le coup", dit Boucher et l'avocat de la Couronne considère les déclarations de Boucher comme sincères. Or, dit-il, "d'après ses propres déclarations, Boucher avait-il le droit d'aller aussi loin? — Non, à mon sens." "Boucher n'avait pas à frapper sa femme comme il l'a fait. N'oubliez pas qu'il lui a porté 8 coups mortels à la tête. Ceci fait voir qu'en frappant ainsi il ne cherchait pas seulement à se défendre mais qu'il voulait détruire sa femme."

Me Sabourin note en passant que seule la déclaration de Boucher indique que sa femme s'était saisie d'un marteau. Est-ce une preuve suffisante?

D'autre part l'examen du corps de Boucher par les détectives n'a révélé aucune trace de coups. Pour le reste, Boucher ne s'est pas plaint. Il n'y a donc pas eu de combat sérieux, de corps à corps grave.

"Si on admet que Boucher a été trop loin dans sa défense, n'ou-

blions pas qu'il invoque la provocation." "La provocation ne fait que réduire la gravité du crime et c'est alors l'homicide involontaire, non l'acquittement. Mais la loi veut que la provocation soit immédiate et que la réaction ait été subite. Vous pouvez admettre cette provocation."

Et l'avocat de la Couronne déclare: "Je suis convaincu que Mme Boucher était devenue un véritable monstre dénué de tout sentiment humain." Il admet que toute cette vie de misère subie par Boucher ainsi que sa fracture du crâne ont été de nature à atténuer et réduire considérablement sa résistance et ses facultés de réaction. Elles ont pu le porter sur une menace, à un accès de violence. "Boucher était mû par de bons sentiments et aurait voulu ramener sa femme au bien mais sa moindre résistance pouvait l'amener à une appréciation moins juste, moins froide des choses surtout si on tient compte de son infirmité physique à l'égard de sa victime qui pesait 175 livres alors que lui-même n'en pesait que 135."

Et Me Sabourin termine par ces mots: "Si vous adoptez la déclaration de l'accusé, vous arriverez à un verdict d'homicide involontaire. Tel est mon sentiment mais c'est vous et vous seuls qui jugerez faisant votre devoir jusqu'au bout."

Le juge W. Lazure

Le juge Wilfrid Lazure prend alors la parole pour son adresse au jury. Félicitant tout d'abord l'avocat de la défense pour son talent et son dévouement et l'avocat de la Couronne pour son calme et sa modération, il ajoute à l'adresse du jury: "Sur les faits, c'est vous qui jugerez."

"Mon rôle, dit l'éminent magistrat, est de veiller à ce que la loi soit observée."

Il rappelle aux jurés que s'ils jugent sur les faits de la preuve ils ne doivent pas oublier que dans tous les cas le doute doit bénéficier à l'accusé. Mais ce doit être un doute raisonnable. C'est à la Couronne de faire la preuve du crime imputé à l'accusé.

"Nous sommes en présence d'une accusation de meurtre."

Faisant la distinction entre le meurtre et l'homicide involontaire, le juge remarque que le meurtre implique la volonté préméditée de tuer. L'homicide involontaire ne comporte pas cet élément de volonté préméditée de tuer.



CYRIAS BOUCHER

Il étudie les deux moyens de défense de l'accusé:

La provocation, aux termes de l'article 261 du Code Criminel veut que le meurtre ait été commis dans un accès de colère causé par un acte de provocation et avant que l'accusé ait eu le temps de reprendre son sang-froid. Elle ne justifie pas le meurtre mais en fait un homicide involontaire. Il faut aussi que la provocation soit telle qu'un homme ordinaire puisse en perdre son sang-froid. C'est une question de fait dont l'appréciation appartient au jury seul.

Légitime défense — Cela suppose que l'on est attaqué illégalement et permet de repousser la violence par la violence, mais il faut que cette violence même ne perde pas son caractère de défense proprement dite.

"Elle ne permet de causer la mort, dit le juge, que si l'on est en situation de craindre pour sa propre vie et en raison de la violence particulière de l'attaque subie." Dans de tels cas celui qui tue n'est pas coupable.

Le juge Lazure pose alors les questions devant le jury: "L'accusé n'avait-il plus au moment de son attaque que l'instinct de conservation? Son action était-elle nécessaire? Pouvait-il croire sa vie en danger? Ce sont des questions de fait relevant encore du jury."

En passant à l'étude des faits, le juge précise que s'il donne son avis, le jury ne doit pas oublier que c'est à lui seul de juger des faits et qu'il n'est aucunement obligé de le suivre dans ses déductions.

"Il y a eu mort violente de Mme Boucher. L'accusé peut-il invoquer la légitime défense ou la provocation?"

"Je ne veux pas revenir sur la vie de la victime qui fut dépeinte sous un jour plus sombre par la Couronne que par la défense même. Toutefois je dois faire remarquer que c'est Mme Boucher qui a fait les démarches pour reprendre chez elle son mari, pour aller le chercher chez sa fille."

"Mais cette vie antérieure à la journée du drame importe assez peu, dit le juge. Il faut en effet qu'il y ait eu provocation immédiate aussitôt avant le drame."

Le juge reprend les déclarations de Boucher relativement à la dispute qui devait se terminer si tragiquement. Il remarque que Boucher déclare qu'il poussa sa femme. Elle tomba. Et le juge demande: "Est-ce qu'à ce moment Boucher n'aurait pas pu se sauver?"

"Il relève aussi qu'alors Boucher indique que c'est lui qui a le marteau dans les mains. "Y a-t-il eu légitime défense?" "Si non, il y a meurtre ou homicide involontaire. S'il y a eu provoca-

Lutte terrible entre un boulanger et deux intrus présumés

Vers 5 heures hier matin M. David Deyleys se rendait à son établissement situé à 3806, boulevard Saint-Laurent lorsqu'il entendit un bruit insolite venant du côté de la porte d'entrée. Il procéda à une enquête immédiate. Il se trouva tout-à-coup face à face avec un inconnu ayant en sa possession un tourne-vis. M. Deyleys lui demanda le but de sa visite à cette heure matinale et pour toute réponse l'individu lui demanda s'il voulait acheter un tourne-vis. Deyleys ne l'entendait pas ainsi et il se rua sur l'inconnu qui tenta à maintes reprises de lui crever les yeux à l'aide de son arme. Deyleys parvint cependant à éviter les coups et au plus fort de la lutte lui saisit le pouce avec ses dents et le tralna ainsi jusqu'à l'avant du magasin. A cet endroit Deyleys trouva un bâton et il en asséna plusieurs coups au pseudo-voleur qui se mit à crier à tue tête. Un complice fit bientôt son apparition sur les lieux et comme la lutte menaçait de devenir inégale le boulanger prit la fuite limitant bientôt des deux compagnons de crime. Les détectives Joyal et Rowe de la sûreté sont à la recherche des deux bandits.

Fraternité St-Joseph

L'assemblée régulière de la Fraternité Saint-Joseph du Tiers-Ordre qui devait avoir lieu le 19 septembre a été remise au 17 du mois d'octobre.

tion suffisante, on est en présence d'un homicide involontaire.

Le verdict

Le juge ayant terminé son adresse aux jurés, l'audience est levée et ajournée à 2 heures de l'après-midi pour le verdict.

À la reprise de l'audience, le jury revient dans la salle. Il est 2 heures 15. Le président du jury déclare qu'à l'unanimité les jurés déclarent Cyrias Boucher coupable d'homicide involontaire et recommandent l'accusé à la clémence de la Cour.

Boucher très pâle entend le prononcé du verdict sans d'autre émotion visible. Le juge remercie alors les jurés et les libère. Il déclare que la sentence de Boucher sera prononcée lors de la fin du présent terme des assises. La foule qui suivait avec un vif intérêt cette cause tragique s'écoule en rendant hommage à la sagesse du verdict qui a couronné les efforts de la défense.

On repêche le corps de M. Frank Veitch

L'on a repêché hier après-midi le cadavre de M. Frank Veitch, âgé de 68 ans, demeurant à 4243, rue Wilson, qui était disparu depuis plusieurs jours après avoir quitté un hôtel local dans le but d'aller se baigner.

Le cadavre a été découvert à Laprairie, tout près de la petite rivière. La mort semblait remonter à plusieurs jours.

La victime était bien connue à Montréal, ayant déjà fait partie du personnel du Herald. Il s'était occupé activement depuis plusieurs années d'organisation de concerts et récitals et s'était intéressé à la publication de plusieurs revues musicales.

L'enquête du coroner aura lieu ce matin.

Grande fête à Notre-Dame de la Défense dimanche

Dimanche prochain, le 19 septembre, dans l'église Notre-Dame de la Défense, rue Dante, on célébrera solennellement la fête de Notre-Dame des Sept Douleurs, Patronne et fondatrice de l'Ordre Servite. Le programme de la fête sera le suivant:

À 11 heures a.m. — Grand'messe solennelle, en musique.

3 heures p.m. — Vêpres solennelles et immédiatement après, aura lieu la procession par les rues suivantes: Dante, de Gaspé, St-Zotique, De St-Valler, Jean-Talon, Drolet, Bélanger, Henri-Julien.

Au retour, aura lieu la bénédiction du T. S. Sacrement et la bénédiction Papale sera donnée aux assistants.

Le soir, à 8 heures, sur le terrain de l'église, rue Dante, il y aura concert suivi d'un magnifique feu d'artifice sur le terrain du Shamrock.

Les frais de la fête sont généreusement payés par le Chev. Mario Paparelli et le feu d'artifice par Mme Antonietta Paparelli. Aux généreux donateurs, nos plus sincères remerciements. Tous, vous êtes cordialement invités à venir célébrer cette grande fête avec les paroissiens de Notre-Dame de la Défense.

—Le construction aux îles Hawaïennes est actuellement la plus considérable depuis 1910.

EXCURSION

Laurentides

FIN-DE-SEMAINE

du 18 septembre

Prix d'aller et retour de Montréal:

MONT LAURIER \$3.20

NOMINQUE - \$2.50

Bellefleur \$2.45 - Macaza \$2.15

ANNONCIATION - \$2.30

Labelle \$2.05 - Lac Mercier \$1.85

ST-JOVITE - - - \$1.70

St-Faustin \$1.55 - Ivry \$1.40

Dép. VENDREDI P.M. et SAMEDI toute la journée.

STE-AGATHE - \$1.30

Val David \$1.20 - Val Merin \$1.20

MONT ROLLAND \$1.00

St-Marguerite \$1.10 Piedmont 95¢

SHAWBRIDGE - 85¢

St-Lin 75¢ - St-Jérôme 75¢

Dép. SAMEDI toute la journée et DIMANCHE A.M.

RETOUR jusqu'au

LUNDI P.M., 20 SEPTEMBRE

Demandez les conditions du concours de la

FEUILLE D'ERABLE

Pacifique Canadien



Langues Vivantes!

Espagnol, Italien, Allemand

enseignées par des professeurs originaires des pays où ces langues se parlent.

Cours supérieurs

donnés entièrement dans l'une et l'autre de ces langues.

Ouverture des Cours

lundi, 4 octobre, à 7.30 heures du soir

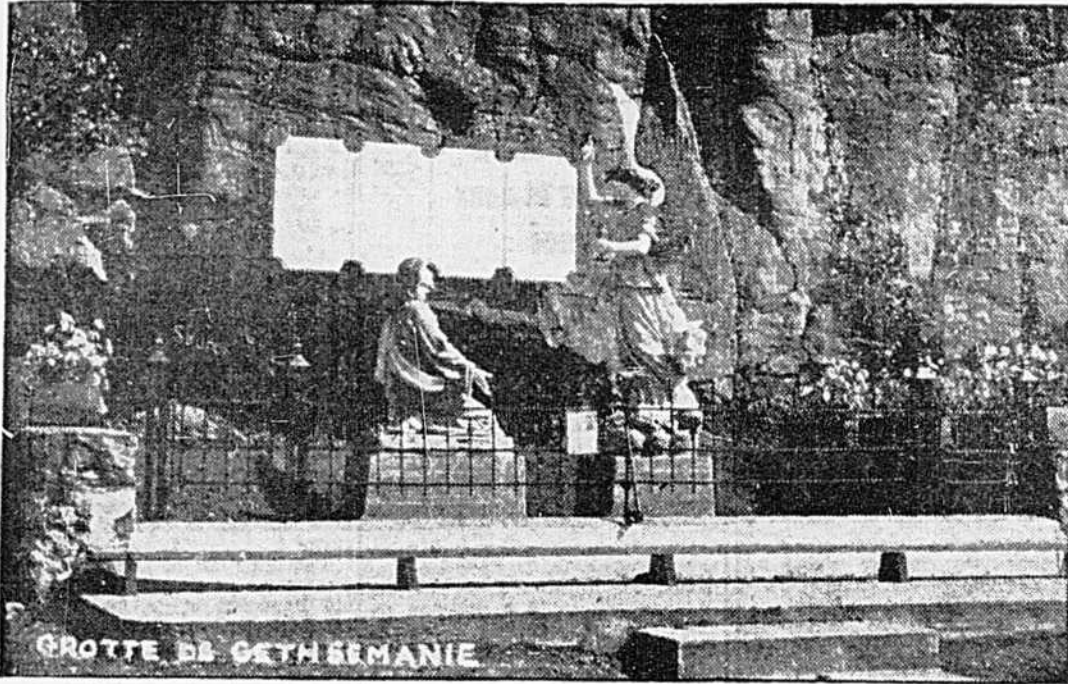
On s'inscrit le jour et, à partir du 20 septembre, le soir.

L'École des Hautes Études Commerciales
MONTREAL

L'Actualité Illustrée



INTERIEUR DE L'EGLISE
DE ST-ELIE DE CAXTON



GROTTE DE GETHSEMANIE

En haut, vue de l'intérieur de l'église de St-Elie de Caxton et en bas, la grotte de Gethsemane. Un groupe de pèlerins se rendront à cet endroit dimanche. Ceux qui veulent se joindre à eux sont priés de téléphoner à PL 9467 ou CA 0795.



À première vue on croirait vraiment qu'à droite il s'agit d'Hitler mais il n'en est pas ainsi. Le sosie du chancelier Hitler se nomme Ritter von Epp. Il est accompagné du Dr Goebbels et du général Hermann Goering, à droite.



John Roosevelt, le plus jeune fils du président et de Mme Roosevelt, photographié récemment en compagnie de sa fiancée, Anne-Lindsay Clark, jolie débutante de Boston, à la résidence de cette dernière à Nahant. Le jeune Roosevelt ne pourra convoler avant d'avoir obtenu son brevet de l'Université Harvard, en juin prochain.



Il y a toujours quelque chose de nouveau sous le soleil. Par suite de l'épidémie de paralysie infantile, la commission des écoles de Chicago a commencé à donner à la radio des cours aux 315,000 enfants des écoles élémentaires de cette ville. Au bas, le professeur Robert Gregg, principal de l'école Mulligan est photographié pendant qu'il donne un cours. Au haut, deux enfants écoutent attentivement la leçon qui leur est donnée.

BRICK BRADFORD —

— Perdu dans un atome!

Maintenant, je vais montrer à Kalla ces photos que nous avons prises sur la planète Delta... Il va être surpris!



Kalla, j'ai des photographies de deux "objets" que nous avons trouvés sur la planète Delta... Tiens!



Mais, Brick, c'est merveilleux!... Ce sont de véritables êtres humains... comme nous!

Où... et c'est peut-être que nous en trouverons peut-être d'autres dans les mondes Gamma!



Le CRIME de la rue ST-HUBERT

Feuilleton inédit de L'Illustration Nouvelle par Mario Duliani

No 18 (Suite)

Arbell et Louise échangèrent un regard rapide et respirèrent soulagés.

— Je viens d'entrer... — ajouta Madeleine qui avait enfin pu régler son détail de toilette — mais il y avait déjà un bon moment que j'étais derrière la porte en train de lutter contre la ceinture de ma robe... Je ne me suis décidée à entrer que lorsque j'eus l'impression d'être indiscret...

Et s'avançant dans le salon d'un air desinvolte, comme si tout ce que l'on avait dit jusque là n'avait eu aucune importance, elle s'exclama: — Nous avons pris vraiment un bain délicieux... L'eau était tiède... le temps superbe...

Mais Louise était trop simple et trop droite pour jouer avec des situations embrouillées: Si... si... et vous avez tout entendu... fit-elle en s'adressant à Madeleine, vous avez dû comprendre que... moi... personnellement...

Madeleine prit un ton cordial et un sourire plein d'aimable gentillesse pour répondre: Oh! je n'ai rien appris sur vous que je ne connaissais déjà... Je savais très bien que vous étiez... et je n'ai pas été étonnée le moins du monde en entendant ce que vous avez dit...

— Merci... murmura Louise rayonnante de joie. Craignant toutefois que Madeleine eût entendu tout ce qu'avait dit son ami, le juge, elle crut bon d'ajouter: ... et en ce qui concerne Arbell... je peux vous assurer...

— Je sais tout sur le compte de M. Arbell également, interrompit Madeleine.

Mais le juge n'entendait pas le prendre sur ce ton: Pardon, Madame, fit-il, je dois préciser tout d'abord...

Madeleine ne le laissa pas continuer: Écoutez, M. Arbell... Je suis ennemi des longs discours et des préambules inutiles... Venons au fait.

Et s'étant approchée du juge, qui la regardait stupéfait, assumant une voix nette, incisive, presque brutale, elle dit:

— Vous voulez acheter ma villa? Après une seconde de réflexion, Arbell répondit: Oui, Madame...

— Et moi, je ne veux pas la vendre! répliqua nettement Madeleine. Ainsi la chose est rapidement conclue. Nous n'en parlerons plus.

Et sans aucune transition, ayant tourné le dos au juge, qui resta éberlué de ce qu'il venait d'entendre, elle s'assit sur un fauteuil, alluma d'un geste élégant une cigarette à bout doré, et, sur le ton le plus naturel du monde, elle dit:

— Et maintenant, si nous pensions un peu au dîner... Car je suppose que Marguerite aura eu à cœur de se faire honneur...

Louise profita de cette diversion pour battre en retraite.

— Certes, dit-elle. Mais pour plus d'assurance, j'irai voir à la cuisine ce qui s'y passe.

Et elle sortit rapidement.

Arbell, qui n'avait plus dit un mot et était resté à sa place, rigide et cécère, se tut encore un moment. Puis: Vous croyez encore, Madame, à la possibilité d'un dîner en commun?... demanda-t-il.

— Et pourquoi pas? fit Madeleine, enjouée.

— Moi, non, répliqua le juge sur un ton grave.

— Vous avez donc fait vœu de mourir de faim?

— Excusez-moi, Madame, répondit Arbell en prenant un air distant et avec un imperceptible sourire de mépris au coin des lèvres. Mon caractère... ma conformation intellectuelle... mon genre de culture... la qualité de mes occupations... m'ont donné l'habitude de préférer aux situations ambiguës, troubles, incertaines, celles qui sont claires, nettes et, surtout, propres.

— Curieux... fit Madeleine avec ironie. Moi, qui ne suis qu'une pauvre ignorante, je ressens exactement les mêmes goûts!

— Permettez-moi de ne point relever votre interruption... fit Arbell. Mais j'ai surtout besoin de préciser un point de détail qui a une importance capitale. Qu'avez-vous entendu exactement de la conversation que je viens d'avoir avec Madame Louise Dallois?

Madeleine se leva. Elle alla déposer la cendre de sa cigarette dans une pichette qui se trouvait sur une petite table.

Une fois assise de nouveau, elle répondit: Exactement tout!

— Alors, vous connaissez exactement ma façon de penser? demanda-t-il sur un ton encore plus grave.

— Exactement!... fit Madeleine, qui tint à souligner l'emploi qu'elle faisait pour la troisième fois, du même adjectif.

— Très bien! dit-il en s'inclinant légèrement, comme s'il voulait clore sur ces mots leur entretien.

Mais Madeleine se leva de nouveau en, cette fois, pour aller se mettre juste en face d'Arbell. Mais je tiens à ajouter ceci, dit-elle, que tout cela m'est absolument égal... Car votre façon de penser ne compte pas!

— Comment? — s'indigna Arbell — mon jugement ne compte pas?

— Il n'a absolument aucune valeur... dit-elle. Et changeant d'expression, comme si elle était une autre femme, elle affirma péremptoirement: Le seul jugement qui vaille aujourd'hui, c'est le mien... Vous n'avez qu'à l'accepter sans le discuter!

Arbell fit deux pas en arrière. La présence si rapprochée de Madeleine l'agaçait: Ah mais, cela commence à dépasser les bornes du possible et du tolérable.

Madeleine ne laissa pas le juge poursuivre. (A suivre)

NOS DESSINS A RECONSTITUER



Un conseil par jour

Pour consommer moins d'électricité Choisissez pour vos lampes des modèles d'ampoules à rendement élevé. Le coût de la consommation d'électricité ne sera pas beaucoup plus élevé et comme il vous faudra moins de lampes pour un même éclairage, vous ferez une économie. Il ne faut pas conserver une ampoule plus du temps normal de sa durée, soit mille heures. Au delà, son rendement diminuera. Pensez à nettoyer quelquefois les ampoules avec un tampon d'ouate imbibé d'alcool à brûler, sinon la poussière accumulée les empêchera d'éclairer au maximum.

Chorale St-Laurent

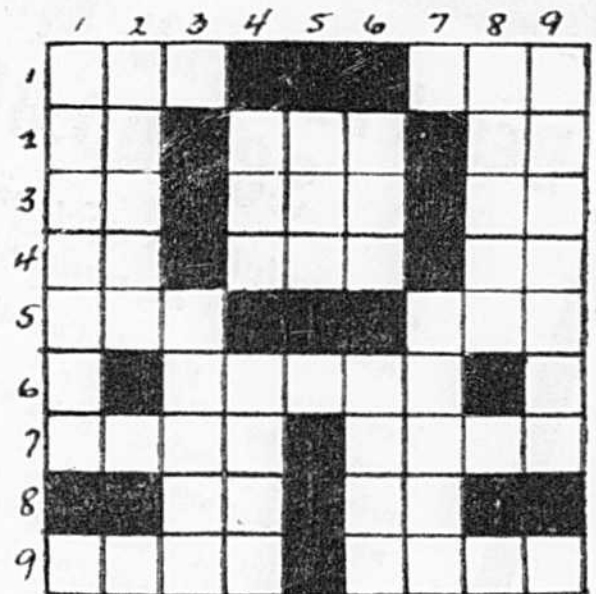
Lundi dernier avait lieu l'assemblée annuelle de la Chorale Saint-Laurent et l'élection des officiers pour l'année 1937-38. Le vote donna les résultats suivants: aumônier, R. P. A. Théoret, C.S.C., curé, président honoraire; Georges D. Bourret, président; Charles Lepailleur, vice-président; Raoul Bourret, secrétaire; Gérard Bélanger, trésorier; Louis L. Deguire, conseillers; Raymond Folsy, L. Emile Groulx, J. A. Patenaude; bibliothécaire; Donatien Trépanier; auditeur; Claude Melançon. La chorale a comme maître de chapelle M. Henri Lapointe et Me Maurice Cousineau est l'organiste.

Le "Caledonia" à N.-York

PORT WASHINGTON, N.-Y., 16. — L'hydravion transocéanique "Caledonia" a améri sans encombre à 2 h. 35, venant de Montréal. L'appareil avait laissé le bassin de Boucherville à 12 h. 15; ce matin, après y être demeuré pendant toute la nuit.

LES MOTS CROISÉS

Voici un autre problème de mots-croisés. La solution paraîtra dans notre édition de demain matin.



SERIE L-No 10

HORIZONTALEMENT

- 1—Durillon. Vêtement qui sert à couvrir le pied et la jambe.
- 2—Conjonction copulative. Au bout de peu de temps. Qui n'est pas vêtu.
- 3—Coup de baguette donné sur le tambour. Une saison de l'année. Conjonction qui exprime la négation.
- 4—A.G. Substance dure et friable, employée comme assaisonnement. Préposition.
- 5—Adj. possessif. Emission de rayons, d'un fluide.
- 6—Peau de bœuf cousue en forme de sac.
- 7—Préposition, marque privation, exclusion. Entendre, recevoir les sons par l'oreille.
- 8—Adv. de négation. Préfixe privatif.
- 9—Dire qu'une chose n'est pas vraie. Sentiment, faculté d'apprécier.

VERTICALEMENT

- 1—Vases de terre cuite.
- 2—Personne qu'on arrête et qu'on détient comme une espèce de gage.
- 3—Annoncé, par le son de la cloche.
- 4—Adj. possessif. Avoir recours à.
- 5—En étant, si l'on ôte.
- 6—Pareil, semblable. Rois, souverains.
- 7—Toute abstinence d'aliments.
- 8—Durée d'une révolution complète de la terre autour du soleil.
- 9—Laisser transsuder un liquide.

Le duc et la duchesse de Kent à Londres

LONDRES, 16. — Le duc et la duchesse de Kent ont atterri aujourd'hui à Croydon après une envolée de Paris, complétant ainsi leur tournée sur le continent.

SOLUTION DU PROBLEME D'HIER MATIN



SERIE L-No 9

Tél.: AMherst 3121 GARAGE FREDETTE

Anciens Les Garages
REPARATIONS GENERALES
Peinture, Débossage,
Soudure Oxygène
Service jour et nuit — Storage
2351-63 DeMontigny Est
MONTREAL

MAGIE

à l'aide du
**PLAN D'AMÉLIORATIONS
aux habitations**

**DES PRÊTS AU MONTANT DE
\$8,000,000**

*ont produit des effets magiques dans
des milliers de maisons canadiennes.*

*Des milliers et plus de Canadiens ont tiré profit de
l'ambiance créée par cette véritable magie sans
même se prévaloir du PLAN D'AMÉLIORATIONS
aux habitations.*

*Des milliers d'ouvriers canadiens ont bénéficié de
cette aubaine magique.*

Dix mois ont suffi à établir la valeur du Plan d'améliorations aux habitations, à démontrer que c'était le moyen le plus pratique de financer les améliorations et réparations trop longtemps retardées et de mettre des gens au travail. Grâce aux facilités de remboursement de ce Plan, des milliers de maisons canadiennes jouissent maintenant d'un plus grand confort et d'une plus grande valeur; il est plus agréable de les habiter.

Bénéficiez des effets magiques du Plan d'améliorations aux habitations dès cet automne. Epargnez le combustible et soignez le confort au moyen de l'isolation; faites usage de peinture comme médium de protection; installez des systèmes modernes de plomberie et de chauffage; faites poser une nouvelle toiture pour plus d'apparence et de sécurité; aménagez une pièce additionnelle dans le grenier ou le soubassement; modernisez la cuisine; faites construire un foyer ou effectuer les autres menues améliorations dont le besoin se fait sentir.

FINANCEMENT SIMPLIFIÉ

Tout entrepreneur ou architecte, toute maison de matériaux de construction, peut vous aider à obtenir un emprunt sous le régime du Plan d'améliorations aux habitations pour financer ces travaux. Vous pouvez, d'autre part, vous adresser directement à votre banquier. Aucune garantie ou endossement n'est requis; vous n'avez qu'à démontrer que vous êtes en mesure de rembourser l'argent par versements et le prêt vous est consenti; votre maison devient plus attrayante et plus confortable et vous procurez de l'emploi aux ouvriers qui en ont besoin.

Vous pourrez obtenir tous les renseignements voulus touchant le Plan d'améliorations aux habitations en vous adressant à votre Comité local, au Président du Comité provincial, à votre banque ou enfin, à la Commission nationale de placement, à Ottawa.

Comité pour la ville
de Montréal
Président — Alfred-H. Paradis
Bureau de renseignements
Chambre 1460, Edifice Sun Life
Plateau 1428

COMMISSION NATIONALE DE PLACEMENT

SOUS LA JURIDICTION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL



(Le coût de cette série d'annonces émises par la Commission nationale de placement a été entièrement défrayé grâce à la générosité de maisons d'affaires et de particuliers qui ont ainsi contribué à "l'apport coopératif national" qu'avait en vue le Gouvernement fédéral lorsqu'il adopta la Loi sur la Commission nationale de placement).

Comment l'on rafraîchit une pièce

Aujourd'hui, l'architecture est fort simple; c'est pourquoi il n'est pas toujours de bon aloi de décorer à profusion. A moins de vouloir retourner à l'époque de la reine Victoria, on a tort de multiplier les ornements dans une pièce quelconque, plus particulièrement dans un living-room.

Une maison possédait un living-room dont les murs étaient finis en mortier; ils formaient de larges panneaux à bordures étroites. Un miroir de fantaisie avait été placé d'un côté. Les accessoires électriques avaient un caractère beaucoup plus ornemental qu'utile.

La maîtresse de maison entreprit de rafraîchir cette pièce. Elle commença par enlever les panneaux et fit finir les murs blancs. Elle supprima les accessoires électri-

ques inutiles, afin que ces ornements superflus ne détournent pas l'attention des cadres qu'elle jugea à propos de placer ici et là.

Un joli miroir moderne remplaça celui qui jusqu'ici avait servi à décorer l'un des murs. Des persiennes furent substituées aux rideaux.

Ce travail effectué, la ménagère acheta quelques meubles modernes qu'elle sut placer avec goût parmi les autres dont la possession remontait à plusieurs générations. L'aspect de cette pièce ainsi transformée dépendait en partie de l'ameublement, car le caractère sobre des murs ne respectait pas suffisamment le principe de la décoration.

Des tapis style perse ajoutaient à l'éclat de cette pièce dont les

ELLE NAGE DURANT 29 HEURES ET DEMIE

FORNAES, Danemark, 16. — Après avoir nagé pendant vingt-neuf heures et demie, Mlle Jenny Kammersgaard a été retirée de l'eau par un groupe d'hommes prenant place dans une embarcation, à environ 200 verges des rives du Danemark à Fornæs. L'on calcule que la jeune fille a parcouru une distance de 55 1/2 milles, et elle a été obligée de cesser de nager par suite du fort courant contraire.

meubles constituaient une version moderne de ceux en vogue à l'époque Victoria. Les lampes étaient blanches cependant que tous les bibelots étaient de fabrication chinoise, à part une petite orientale et un vase à fleurs. La réflexion de toute la pièce dans le miroir produisait un effet fort agréable. Comme résultats, la maîtresse de maison possédait maintenant un endroit charmant pour les visiteurs et les membres de la famille y passent des moments agréables.

Le Plan d'améliorations aux habitations est à la disposition de tous les propriétaires qui veulent décorer et moderniser leur demeure. Les facilités de remboursement sont remarquables.

Septuagénaire blessée dans un accident d'auto

ST-HYACINTHE, 16. — Madame Henri Lamoureux, 76 ans, de l'Ouvroir Ste-Geneviève de cette ville, s'est fracturée la jambe gauche, quand l'automobile dans laquelle elle se trouvait donna dans un fossé, à la suite de la crevaisson d'un pneu. Elle fut transportée à l'hôpital St-Charles où le Dr Paul Morin lui prodigua les soins nécessaires. L'accident est arrivé hier sur la route d'Iberville. Malgré son grand âge, la victime n'est aucunement en danger.

Cultivateur blessé

ST-HYACINTHE, 16. — Pour s'être fait prendre la main gauche dans l'engrenage d'une machine, alors qu'il travaillait sur sa ferme, M. Dieudonné Hardy, 50 ans, de la Présentation a dû subir l'amputation de deux doigts à l'hôpital St-Charles de cette ville. Il souffre également d'une fracture de la main.

Balances Stimpson

Neuves et usagées

**MOULIN A CAFE
HACHEUR A VIANDE
REPARATION**

Tél. PLateau 4794
320, EST, RUE CRAIG

D. TREMBLAY

**SERRURIER
REPARATION DE
MOULIN A LAVER**
Facilités de paiement
OUVRAGE GARANTI

Tél. MArquette 7674
358, EST, RUE CRAIG

MENUISERIE ARTISTIQUE
Rutherford
LUMBER CO. LIMITED
PORTES
EVENISTRIE
MOULURES DE TOUTES SORTES

Le congrès des métiers s'oppose à l'application ici de la loi Wagner

OTTAWA, 16. — Le Congrès des métiers et du Travail du Canada a refusé aujourd'hui d'inclure dans un projet de loi à soumettre aux gouvernements, concernant le droit des employés de s'organiser, les points principaux de la loi Wagner des Etats-Unis sur les différends industriels, tel que demandé par la délégation de Winnipeg.

M. P.-M. Draper, président du congrès, croit qu'il serait bien difficile d'obtenir quelque succès auprès des parlements canadiens en mentionnant la loi Wagner. La résolution adoptée, en éliminant la partie Wagner, demande que les fédérations provinciales du travail fassent des efforts pour obtenir le "droit de s'organiser", que la loi oblige les employeurs à accorder le contrat collectif; qu'une méthode soit établie pour déterminer qui doit négocier le contrat collectif dans le cas d'un différend à ce sujet entre deux ou un plus grand nombre d'unions.

Au cours du débat le président Draper a fait observer qu'il est beaucoup plus difficile au Canada de discuter les questions ouvrières avec les gouvernements provinciaux que cela peut l'être aux Etats-Unis car le gouvernement Roosevelt est très favorable au travail. Il regrette aussi d'avoir à dire qu'il n'a pas reçu l'appui qu'il aurait dû obtenir des organisations ouvrières pour faire adopter par Ontario et Québec le bill accordant aux ouvriers le droit de s'organiser. Le délégué Bruce Magnussen, de Fort-France, Ont., dit que l'expérience prouve que les hommes politiques et les chefs des gouvernements semblent reconnaître aux ouvriers le droit de s'organiser mais à chaque occasion qui se présente ils sautent sur les ouvriers sans toucher aux employeurs.

Salaires et heures de travail

Le congrès a adopté la résolution protestant contre les gages peu élevés et les heures de travail trop longues dans les hôtels, tavernes et restaurants de la province de Québec, et même dans des établissements sous le contrôle du gouvernement.

Le congrès favorise aussi les congés payés pour les ouvriers. Sur la question immigration, M. Duhay, délégué de Montréal, croit que certaines restrictions ne doivent pas s'appliquer trop rigoureusement au sujet des personnes d'Europe persécutées en politique ou dans leurs nationalités.

DECOREZ VOTRE MAISON

Une maîtresse de maison peut fort bien ne plus avoir le souel d'entretenir sa maison, mais il y a un moyen irréfutable de remédier à cet état d'âme: la décoration.

Moderniser une pièce ou la maison tout entière, voilà un remède plus efficace pour la maîtresse de maison découragée qu'un voyage de repos aux îles Canaries. Et avec l'assistance du Plan d'améliorations aux habitations, il est facile de bénéficier de cette panacée, pourvu que le crédit de la personne désireuse de s'en prévaloir soit appréciable.

L'année présente est décidément celle des réparations et améliorations. Même la maîtresse de maison qui n'a rien à envier, peut trouver moyen de faire usage du plan-couleur et de rafraîchir ses meubles.

Les couleurs à la mode changent avec les années. Aujourd'hui, elles sont généralement plus sombres et plus fermes. Le rose foncé est tout à fait fashionable. Il favorise l'usage d'accessoires de ton plus léger, tel que par exemple, le blanc.

Le bleu luisant teinté de vert est aussi très populaire; il en est de même de la couleur coco. Ces teintes sont spéciales aux murs et sont d'usage pratique, même si le ton général de la pièce relève plutôt du moderne ou si l'on a l'intention de poser une tapisserie, de la peinture ou des panneaux. On peut en dire autant du gris et du blanc. Les pièces dont la décoration est limitée à une amalgamation de deux teintes sont aussi très populaires.

Poursuite en marge de l'affaire du Dr Béland

Un accident se produisit le onze septembre 1935, au cours duquel un homme fut tué et un enfant blessé par le Dr Roméo Béland de St-Guilhem d'Upton. François-Xavier Gagné, le père de l'enfant qui fut blessé dans cet accident poursuit devant la Cour Supérieure le recouvrement des sommes qui lui avaient été allouées par jugement rendu contre le Dr Béland, sur le montant d'une assurance appartenant à ce dernier. Le père de l'enfant avait obtenu de la Cour Supérieure un jugement lui accordant \$2,031 de dommages intérêts et les frais se montant à \$322.95. Pour obtenir paiement il fit procéder à une saisie d'une police d'assurance de la Consolidated Fire and Casualty Insurance Co. appartenant au Dr Béland.

La compagnie déclare qu'elle n'est pas liée par une police avec le docteur. Elle reconnaît qu'une police de \$5,000 fut dressée mais le contrat fut résilié par suite d'une fausse indication donnée par le docteur lors de la signature.

Même si la police était considérée comme valide, la compagnie prétend qu'elle ne serait pas tenue de payer la somme réclamée parce qu'elle ne couvre pas les actes criminels du docteur Béland. Or la culpabilité criminelle de Béland est suffisamment établie par la preuve reçue dans le procès concernant la mort de l'autre victime M. Berthier.

La cause se continue devant le juge Duranleau.

Pour le recensement des chômeurs américains

WASHINGTON, 16. — John Biggers, président de la Libbey-Owens-Ford Glass Co., a accepté aujourd'hui la situation d'administrateur du recensement des chômeurs aux Etats-Unis. Il a déclaré qu'il donnera la plus grande partie de son temps à ce recensement.

M. Omer Langlois est nommé secrétaire

Québec, 16. — M. Omer Langlois, de Montréal, a été nommé secrétaire de la nouvelle commission des salaires raisonnables que préside l'honorable juge Ferdinand Roy.



ALICE EMERICK choisit "Miss Texas" et deuxième dans le concours pour choisir "Miss America" reçoit des télégrammes de félicitations pendant que Mlle Bette Cooper choisit "Miss America" est alitée à sa demeure souffrant de la grippe. Si cette dernière persiste à refuser le titre de "Miss America", Mlle Alice Emerick le réclamera.

Pour votre salle de jeux voyez
BRUNSWICK-BALKE-COLLENDER
OF CANADA LIMITED
34 ouest, rue Notre-Dame
LANcaster 1238

FRANKE LEVASSEUR & CIE
LIMITEE

• SPECIALITE •
LUMINAIRES EN GROS

280 ouest, rue Craig HARbour 3136

Tél.: DOLLard 4234 Nuit: DOLLard 5511

ART TILE & CERAMIQUE CO.

MARBRE — TUILES
TERRAZZO — ARDOISE

6555-67 Garnier MonTréal

I. L. LAFLEUR LIMITEE
FERRONNERIE

DYNAMITE LIMITED
EXPLOSIFS

774 ouest, rue Notre-Dame MArquette 7578

PRÊTS
POUR
L'AMÉLIORATION
DES
MAISONS

Renseignements
fournis avec
empressement

LA BANQUE ROYALE
DU CANADA

SPECTACLES et CONCERTS

Danielle Darrieux a obtenu son contrat d'un million de dollars grâce à "Mayerling"

NEW-YORK, 15. — "Mayerling" est le film qui valut à Danielle Darrieux, non seulement son plus grand triomphe, mais aussi le magnifique contrat d'un million de dollars que l'Universal lui offrit, et qu'elle signa, pour faire ses débuts au cinéma américain. Pourquoi? Comment? Voici:

"Mayerling" apporta à Danielle son rôle le plus extraordinaire, le plus exceptionnel. Elle n'avait jamais interprété, auparavant, un rôle aussi dramatique. Tous ses films, jusque là, avaient été des comédies. "Mayerling" était un film tragique. C'était quelque chose de nouveau, un défi presque pour Danielle, mais un défi par contre, qu'elle désirait. Elle s'attaqua à son rôle dans cette production avec la même ardeur qu'elle avait déjà employée à manœuvrer son gros violoncelle. Comme presque tous les intellectuels d'Europe, elle connaissait bien la double tragédie de l'archiduc Rodolphe d'Autriche et de la baronne Marie Vetsera. Ces deux personnages célèbres s'étaient follement aimés, mais ils ne purent s'épouser à cause de l'Etat. Le résultat tragique de cet amour contrarié fut leur mort à la résidence de l'archiduc, à Mayerling. Personne n'a jamais su si ce fut un pacte de suicide ou un double assassinat. Plusieurs versions de ce mystère classique ont été écrites. L'une des plus récentes est la pièce de Maxwell Anderson, "The Masque of Kings".

Pour en revenir à Danielle et à son important rôle, disons qu'elle en fit l'étude durant des semaines et des semaines. Elle se plongea dans une littérature instructive sur cette tragédie impériale. Une étude complète de l'adaptation par Joseph Kessel et Marcel Achard du livre de Claude Anet ne fut qu'une légère portion des recherches fatigantes mais combien parfaites que Danielle s'imposa. Dès sa mise en circulation, "Mayerling" remporta un succès formidable. Lorsque Charles R. Rogers, vice-président et chef de la production aux studios Universal, eut vu le film à New-York, Danielle était déjà, virtuellement, à mi-chemin d'Hollywood, même si elle ne le savait pas.

Une célébrité unique

Danielle fut grandement surprise et même un peu gênée par l'extraordinaire célébrité que "Mayerling" lui apporta. Avant son rôle dans ce film, elle avait été populaire, très populaire même, mais cette première renommée ne l'avait jamais empêchée de faire ce qu'elle voulait. Ses admirateurs n'avaient jamais été assez nombreux pour l'empêcher de se montrer le nez dans la rue. Elle avait bien été poursuivie par une poignée d'entre eux, un jour, alors qu'on lui avait arraché son petit bonnet et qu'on

Ecrit exclusivement pour "L'Illustration Nouvelle" par
Mlle BEULAH LIVINGSTONE



DANIELLE DARRIEUX

l'avait forcée à courir quelques arpents avenue des Champs Elysées, mais après "Mayerling", des villes entières, Paris compris, l'acclament. Un exemple frappant de sa popularité après "Mayerling" est le suivant:

Lorsqu'elle fut choisie pour jouer dans "Un Mauvais Garçon", son premier film après "Mayerling", elle ne connaissait rien de la profession d'avocate. Comme d'habitude, elle décida de bien se documenter. Elle s'enregistra à l'Université de Paris comme étudiante invitée. Le premier jour des cours, elle se plaça bien loin en arrière, sur la dernière rangée, dans un effort pour éviter toute attention de la part de ses compagnons de classe. Mais ce fut en vain. L'un d'eux se retourna, la reconnut, et avant qu'elle ait eu le temps de s'échapper, toute la classe, le profes-

seur compris, était autour d'elle. Elle dut signer des autographes, chanter, et quoi encore?

Comme "Mayerling", "Un Mauvais Garçon" procura à Danielle un nouveau succès. Vint ensuite "Port-Arthur", film dans lequel elle tenait le rôle d'une jeune japonaise. Mais elle n'était pas encore satisfaite. Elle sentait qu'elle avait d'autres lauriers dramatiques à conquérir. Oui, elle voulait monter sur la scène, où son idole, Gaby Morlay, était et est encore reine.

Au théâtre

Le "saut" entre le cinéma et le théâtre, à Paris comme sur le Broadway, est dangereux pour tout vedette de l'écran ne possédant pas de pas ou pas du tout d'expérience devant la rampe. Mais le seul fait que la chose comprenait un risque, passionna encore plus Danielle. C'était donc décidé. Elle ferait ses débuts sur la scène.

Decoin avait une pièce prête pour elle. Elle s'intitulait: "Jeux Dangereux". Tous deux décidèrent de tenter leur chance en Belgique avant Paris. Danielle débuta donc au Théâtre des Galeries St-Hubert, à Bruxelles, durant les fêtes de Noël de 1935. Le roi Léopold III était là, ainsi que toute la société belge. Ceux de la fraternité des critiques, qui étaient venus assister au spectacle dans le but de voir une autre célébrité de l'écran rencontrer son Waterloo (qui, incidem-

ment, n'est pas bien loin de Bruxelles), furent déçus. Tout le monde s'amusa, tout particulièrement Danielle, qui, après ses cinq premières minutes de "trac", fit preuve d'un grand talent artistique qu'on ne lui prêtait pas. Elle dut venir saluer vingt fois la foule en délire à la fin du spectacle. Le roi la fit venir dans sa loge et lui accorda une entrevue au cours de laquelle il la félicita chaleureusement!

Deux semaines plus tard, la Darrieux répétait son succès avec "Jeux Dangereux", à Paris, au Théâtre de la Madeleine. Elle reçut des centaines de télégrammes de félicitations le lendemain matin. Celui qui lui fit le plus plaisir, fut celui que Gaby Morlay lui envoya.

Pendant que Danielle acquiesçait toute cette renommée étrangère à une vitesse extraordinaire, l'Universal tirait ses plans pour présenter cette sensationnelle petite vedette au public américain. Après une conférence avec ses co-directeurs, M. Rogers lui offrit un contrat de cinq ans et un million de dollars.

Decoin est aussi engagé

Pour être plus certain que ses scénarios, à Hollywood, seraient "faits sur mesures" pour elle, M. Rogers engagea aussi Decoin. On s'assura tout de suite que Mlle Darrieux saurait l'anglais à son arrivée en Amérique. On lui fit suivre des cours à l'Ecole Berlitz. On lui envoya une Mlle Parker qui ne la quitte pas d'un pouce et qui, évidemment, ne lui parle qu'en anglais. Mais Danielle s'était préparée elle-même. Elle savait déjà l'anglais, un peu du moins, grâce à la lecture des oeuvres "Anna Christie", "Beyond the Horizon", "The Straw" et "Before Breakfast" d'Eugène O'Neill, et "It Can't Happen Here", de Sinclair Lewis.

Tout ceci porte à croire, c'est même une chose certaine, que lorsqu'elle débarquera du "Normandie" le 29 courant, à New-York, Danielle Darrieux pourra dire presque tout ce qu'elle veut en anglais, avec ce léger accent galois que ses nouveaux employeurs désirent qu'elle conserve. D'ici le 29, Mlle Darrieux terminera ses deux derniers films français, "Mademoiselle Ma Mère" et "Abus de Confiance". Il ne reste que quelques scènes à tourner.

Après leur arrivée à New-York, Danielle et Henry visiteront la métropole américaine, assistant aux spectacles du Broadway et visitant les grands magasins. Ils se dirigeront ensuite vers Hollywood et vers l'engagement le plus redoutable de Danielle depuis son premier "combat" avec son gros violoncelle.

— FIN —

"Souls at Sea" avec Gary Cooper au Capitol

Une section du port de Liverpool, tel qu'il était vers 1840, nous est présentée dans la grande production Paramount mettant en vedette Gary Cooper, Frances Dee et George Raft, "Souls at Sea", qui passe sur l'écran du Capitol cette semaine, commençant aujourd'hui.

Le "vieux" port fut créé en face de la "Los Angeles Ship Yards", il mesure 900 pieds de long et 250 pieds de large. Evidemment, il faut créer, aussi, une atmosphère authentique pour ce port artificiel qui joue un rôle important dans "Souls at Sea". Une série de maisons fut donc placée en face du port, en arrière du quai, sur lequel l'on mit plusieurs objets dont, bien entendu, les traditionnelles piles de câbles que l'on trouve un peu partout sur les quais.

Le scénario de "Souls at Sea" est dû à la plume de Grover Jones. Il est basé sur les records de 1842 de la Cour de Circuit des Etats-Unis, records comprenant les témoignages des survivants de l'incendie qui détruisit la navire "William Brown."

Loretta Young, Claire Trevor et Don Ameche au théâtre Loew's

Les bombes peuvent éclater et les canons gronder en Espagne, mais ce beau pays demeurera toujours "le pays de l'amour", et Loretta Young et Don Ameche nous le prouvent dans leur dernier film "Love Under Fire" qui se passe, en partie, en Espagne.

Plus gaie, plus jolie et plus élégante que jamais, la belle Loretta et le tempétueux Don s'embarquent aux sons d'un obus qui éclate, se chicanent aux sons d'un mitraillage et dansent aux sons de la bande de joneurs de musique à bouche de Borrah Minevitch dans cette grande production 20th Century-Fox pleine de vie et de gaieté, qui prend l'affiche du théâtre Loew's, aujourd'hui, "Love Under Fire", qui nous présente Mlle Young et Ameche ensemble pour la première fois depuis leur grand succès "Love Is News", est un film qui vous plaira.

En plus de ce film extraordinaire, le Loew's présente à ses nombreux habitués, cette semaine, "One Mile From Heaven", avec Claire Trevor, Douglas Fowley et Sally Blane dans les principaux rôles. C'est l'histoire de deux mères se disputant le même enfant, et d'une femme-journaliste que l'on envoie à la poursuite de la plus grosse nouvelle de l'année. C'est un film sensationnel qu'il ne faut pas manquer.

En plus de ces deux productions cinématographiques, le Loew's présente cette semaine, un intéressant intermède musical avec Eddie Sarnoff et son orchestre, et Gabrielle Marcotte, soprano, Gratien Gélinas, l'un des finalistes aux auditions de radio de la Metropolitan Opera et l'un de nos meilleurs barytons canadiens-français, Amélie, accordéoniste, et Juliette Bédard, petite chanteuse canadienne.

"LES ECHOS D'UN JARDIN VIENNOIS"

Jean Deslauriers, chef d'orchestre de cette émission à CRCM a préparé pour le vendredi, 17, de 9 h. 30 à 10 heures, avec le concours de Jeanne Desjardins, soprano et de Roland Leduc, violoncelliste, le programme suivant:

Vindobona, Von Leopold, l'orchestre; Ton regard, R. Schumann, Madame Jeanne Desjardins; Menuet en sol, Beethoven, l'orchestre; Andante, Chopin, soliste, Roland Leduc; "Calm as the night", Carl Bohm, Madame Jeanne Desjardins; Paradis, Kreisler, l'orchestre; Valse de l'opérette "Paganini", Lehar, Madame Jeanne Desjardins.

ST-DENIS PRESENTE

MAURICE CHEVALIER dans
"L'HOMME DU JOUR"
avec Elvire Popesco
Aussi "C'était le bon temps"

IMPERIAL MAINTENANT

"A DAY AT THE RACES"

AUTRE GRAND FILM

"THE 13th CHAIR"

Mat. 20c - Après-midi 25c - Soir 25c et 35c

CAPITOL Maintenant

"SOULS AT SEA"

ATTRACTION SUPPLEMENTAIRE

"THE AFFAIRS OF PIERRE"

Tous les jours de 10 a.m. à 1 p.m. 25c

PALACE Maintenant

RONALD COLMAN dans

"LOST HORIZON"

avec Jane Wyatt et John Howard

Tous les jours, 10 a.m. à 1 p.m. 25c

PRINCESS Maintenant

KAY FRANCIS dans

"CONFESSION"

ATTRACTION SUPPLEMENTAIRE

"DANCE CHARLIE DANCE"

Tous les jours, 10 a.m. à 1 p.m. 25c

Les frères Marx et Dame May Whitty à l'Impérial

Pour trois jours commençant aujourd'hui, l'Impérial présentera à ses habitués le grand programme double suivant: "A Day at the Races" avec les frères Marx, Maureen O'Sullivan, Allan Jones et Margaret Dumont, et "The 13th Chair" avec Dame May Whitty, Lewis Stone, Madge Evans, Thomas Beck, Elissa Landi, Charles Trowbridge et Janet Beecher.

"A Day at the Races" est évidemment la dernière comédie-bouffe des célèbres frères Marx, ces bouffons hors-pair de l'écran. Chico, Groucho et Harpo se surpassent dans ce film M-G-M, leur premier depuis deux ans. En plus de nous amuser avec leurs farces uniques, Chico et Harpo nous font admirer leurs talents de musiciens, Chico dans un solo sur le piano et Harpo, bien entendu, dans un solo sur la harpe. Outre les vedettes ci-haut mentionnées, la distribution comprend Esther Muir, Douglas Dumbrille, Charles Trowbridge, Sig Ruman, Robert Middlemass et Leonard Ceeley. Le film fut dirigé par Sam Wood.

Horaires des spectacles

CAPITOL. — "Souls At Sea" à 11 h. 02; 1 h. 47; 4 h. 32; 7 h. 17; 10 h. 02.

PALACE. — "Lost Horizon" à 10 h. 27; 1 h. 12; 3 h. 57; 6 h. 42; 9 h. 27.

PRINCESS. — "Confession" à 11 h. 09; 1 h. 52; 4 h. 35; 7 h. 18; 10 h. 01.

"Dance Charlie Dance" à 10 h. 00; 12 h. 43; 3 h. 26; 6 h. 09; 8 h. 52.

ST-DENIS. — "L'Homme du Jour" à 1 h. 00; 3 h. 50; 6 h. 50; 9 h. 50.

"C'était le Bon Temps" à 11 h. 50; 2 h. 45; 5 h. 45; 8 h. 45.

CINEMA DE PARIS. — "Nichevo" à 11 h. 20; 2 h. 00; 4 h. 30; 7 h. 05; 9 h. 50. "Le Malade Imaginaire" à 12 h. 55; 3 h. 35; 6 h. 05; 8 h. 45.

ELECTRA

Commencent demain: "The Big House" avec Chester Morris - Wallace Beery
Aussi "We're In The Army Now" avec Wallace Ford - Anna Lee
Et le combat LOUIS-FARR
Aujourd'hui: "Le Vagabond Bien-Aimé" et "La Loupote"

Maintenant

Romantique! Excitant!

LORETTA YOUNG et DON AMECHE

LOVE UNDER FIRE

Enchantant!

ET MAINTENANT

ONE MILE FROM HEAVEN

Jusqu'à 1 p.m. 25c
1 à 6 p.m. 34c
Soirée 50c

LOEW'S

Frank Capra "lance", dans son dernier film "Lost Horizon", six nouvelles vedettes

Frank Capra n'est pas seulement reconnu comme un grand producteur de films. Il est aussi reconnu comme un "grand faiseur". Le célèbre producteur-directeur, a donné à l'écran, depuis 1933, quatre grands films qui ont remporté des succès extraordinaires au point de vue recettes. Ces quatre productions cinématographiques sont: "Lady for a Day", "Broadway Bill", "It Happened One Night" et "Mr. Deeds Goes to Town".



Jane Wyatt
"Broadway Bill",
"It Happened One Night" et "Mr. Deeds Goes to Town".

Capra se fait un fort de prendre des artistes comparativement inconnus et d'en faire de grandes vedettes. Nous n'avons qu'à citer le cas de Jean Arthur et ce qu'il a fait pour elle, pour en avoir la preuve. Mlle Arthur était bien connue avant "Mr. Deeds", mais franchement, c'est ce film qui lui a donné sa renommée définitive.

Tout le monde sait ce qu'il a fait pour May Robson avec "Lady for a Day". C'est aussi Capra qui "lance" Walter Connolly dans "The Bitter Tea of General Yen"; Barbara Stanwyck dans "Ladies of Leisure"; Raymond Walburn dans "Broadway Bill" et Pat O'Brien dans "American Madness". Clark Gable et Claudette Colbert obtiennent leur plus grand succès grâce à lui, dans "It Happened One Night".

Mais dans sa plus récente production, "Lost Horizon", qui prend l'affiche du Palace aujourd'hui, Capra nous présente six acteurs qui sont ou des inconnus ou, du moins, des acteurs qui ne sont pas reconnus comme attirant un grand public. Hollywood se demande aujourd'hui si, suivant la tradition de Capra, ces six acteurs ne seront pas après ce "Lost Horizon" aura été présentée, les six dernières vedettes de la Capital du Cinéma.

Ronald Colman, qui tient le premier rôle de "Lost Horizon", n'a pas besoin évidemment d'être pré-

senti. Il en est de même pour Edard Everett Horton et H. B. Warner.

Mais voici ces six "inconnus" dont nous parlons plus haut. D'abord, l'ingénue Jane Wyatt qui, bien que connue sur le Broadway, n'a fait que tout récemment ses débuts à l'écran dans la production Universal, "The Luckiest Girl in the World".

Vient ensuite Sam Jaffe, qui comme Mlle Wyatt, est un artiste bien connu du Broadway. Capra lui a donné dans "Lost Horizon", le rôle de High Lama.



MARGO

Margo, qui tient le rôle de Maria, n'a joué que dans quatre films, "Winter-set", "Crime Without Passion", "Rhumba" et "Robin Hood of El Dorado".

John Howard, que l'on voit dans "Lost Horizon" dans le rôle de Colman, est un nouveau-venu à l'écran qui n'est à Hollywood que depuis deux ans. On l'a vu dans presque une douzaine de films, mais il est quand même guère connu.

Thomas Mitchell, que l'on voit aussi dans un rôle important dans "Lost Horizon", n'avait jamais tourné de film lorsqu'il fut choisi par Capra pour cette production. Depuis qu'il a tourné "Lost Horizon" toutefois, on l'a vu dans "Theodora Goes Wild", "Adventures in Manhattan", "When You're in Love" et "Craig's Wife", tous des films qui furent mis sur le marché avant "Lost Horizon".

Enfin, Isabel Jewell, est bien connue des amateurs de cinéma, mais d'après Capra on ne lui a jamais donné les rôles qu'elle méritait, et il croit que celui qu'il lui a donné dans "Lost Horizon" va la "lancer" une fois pour toute.

Et voilà, chers lecteurs, six des futures grandes vedettes d'Hollywood!

"A LA RECHERCHE DU TEMPS PASSE"

Les solistes de cette émission que Radio-Canada diffusera le vendredi, 17, de 8 h. 30 à 9 heures, seront Mlle Marcelle Rouet, soprano et Charles-Emile Brodeur, baryton. Au pupitre de chef d'orchestre, Jerry Shea. Programme:

Automne, Glasson, l'orchestre; Automne, Fauré, Charles-Emile Brodeur, baryton; "Midsummer Night's Dream", Mendelssohn, l'orchestre; "The Last Rose of Summer", Balfe, Mlle Marcelle Rouet, soprano; Valse des fleurs, Tschalkowsky, l'orchestre; C'est la montagne qui chante, Emmerechts, Chs. Emile Brodeur, baryton; Arabesque, Debussy, l'orchestre; "Nymphs and Fauns", Bemberg, Mlle Marcelle Rouet, soprano; Dans la salle du Roi des Montagnes, Grieg, l'orchestre.

Le rôle de Lionel Daunais dans "Le Chant du Désert"

Avec "Le Chant du Désert", que les Variétés Lyriques présenteront bientôt, nous revivons une des vedettes les plus applaudies du public montréalais.

Cette fois, Daunais nous réserve une brillante interprétation de Jack, le fantaisiste, jeune homme qui cache sous une apparente naïveté, le caractère plein de fougue et d'autorité de l'Ombre Rouge, le mystérieux inconnu qui se joue des soldats britanniques au milieu des bleds de l'Arabie.

Lionel Daunais saura très bien trouver le juste caractère pour convenir à sa double interprétation. Il sera un Jack plein d'une spontanéité naïve, de gaucheries et de maladrotes dérisoires. Les rôles de ce genre lui conviennent très bien, car il est assez subtil pour saisir la blague à son angle intéressant et pas assez cabotin pour abuser de l'effet.

Dans l'Ombre Rouge, on reverra le Daunais romanesque, audacieux, épris follement de la délicieuse Jenny; un Daunais apportant à son rôle, une sensibilité sobre, un maintien distingué et un attrait viril sans vulgarité.

Il tiendra son public sous l'emprise de son jeu intéressant, de son habitude scénique et l'emportera surtout par l'accent de sa voix magnifique, expressive, prenante et très mâle à la fois; puis par l'habileté avec laquelle il s'attaque aux notes élevées, la chaleur de sa pleine expression et la souplesse toujours renouvelée des sons graves.

On pourra voir et entendre Lionel Daunais lors des représentations du "Chant du Désert" au Monument National, les 21, 22, 23, 24, 25 et 26 septembre prochains.

Le numéro de téléphone pour les réservations est Lancaster 4418, tous les jours entre 10 et 6 heures.

TIA JUANA, Mexique, 16. — Stephen Bancroft, 31 ans, pilote des Pan-American Airways, a épousé avant-hier la vedette de cinéma, Mae Clarke, 28 ans.

Varrios by Ensign Boy

LES GROUPES

Plusieurs d'entre nous qui protestent et qui font depuis longtemps la guerre aux "GROUPES" à la scène et surtout à la radio, voyons avec une certaine satisfaction que nos efforts n'ont pas été en vain. Il y a certes une amélioration marquée dans l'administration de Radio-Canada, surtout depuis la nomination de M. Jean-Marie BEAUDET, quoique le favoritisme en ce qui concerne le choix des interprètes ne soit pas encore entièrement éliminé. Il s'agissait de faire disparaître le "groupe" qui exploitait les artistes et la Commission, et dont certains interprètes avaient le privilège intéressé de se produire plusieurs fois par semaines alors que des artistes de valeur furent mis à l'index, certains d'entre eux, jusqu'à trois années durant. MAIS, il ne s'agissait pas de remplacer un groupe par un autre groupe, ce que certains individus peu scrupuleux, et qui se sont introduits parmi les "exploités" semble vouloir accomplir. Il ne faut pas sortir l'art dramatique de l'infirmerie pour le renvoyer à l'hôpital.

En toute justice pour M. Baudet qui est sans contredit un homme dont on ne peut discuter la compétence tant en ce qui concerne la musique que l'efficacité avec laquelle il remplit ses fonctions à Radio-Canada, le public doit se faire un devoir de lui écrire et de lui soumettre des suggestions, car le directeur régional ne demande pas mieux de poursuivre le plus tôt possible la tâche ingrate qu'il s'est réservée, celle d'assainir la radio et de la maintenir telle.

Aux lecteurs qui aiment le beau et qui sont las d'écouter toujours les mêmes cataplasmes de la scène et des ondes, nous conseillons de combattre les groupes infâmes et d'écrire afin que celui qui peut vous aider puisse connaître vos désirs et vos goûts.

AVIS

Les cours d'espagnol commenceront la semaine prochaine. Ceux qui désirent apprendre la belle langue de Cervantès sont priés de communiquer avec CHerrier 2594. Les prix seront modiques et les cours, des plus intéressants.

LETTER DU DOYEN DE LA FACULTE DE MEDECINE

Montréal, le 15 sept. 1937.

Monsieur le Rédacteur,

Il s'est répandu dernièrement dans le public, le bruit que la Faculté de Médecine allait fermer ses portes. Des mots malsonnants ont été prononcés. Il serait juste, je pense, de rétablir les faits sous leur vrai jour.

Le geste des professeurs a consisté à voter une résolution bien motivée, par laquelle on demandait au Conseil Universitaire, l'autorité supérieure en la matière, une directive en face de la situation actuelle de notre maison.

Le Conseil s'étant prononcé, la Faculté de Médecine s'est inclinée et les cours ont commencé à l'heure dite.

Nous nous sommes inclinés d'autant plus volontiers, que nous avons reçu l'assurance que nous serions mis en mesure de donner à nos élèves tout ce que nous leur devons dès qu'ils ont été inscrits chez nous.

La chose doit paraître normale. Il n'en reste pas moins vrai qu'elle dénote, chez notre corps enseignant, un dévouement rare puisque les professeurs qui le composent, pour un bon nombre, sont actuellement réduits à vivre d'emprunts singulièrement onéreux.

Puis-je, Monsieur le Rédacteur, vous demander de bien vouloir pu-

blier cette mise au point, faite en toute sincérité et sans nulle arrière-pensée.

Avec cet espoir, je vous prie, Monsieur le Rédacteur, de recevoir l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Doyen,

Dr T. PARIZEAU.

Ecroulement symbolique du pavillon de la S.D.N. à l'exposition de Paris

PARIS, 16. (dép. part.) — Le pavillon de la Société des Nations à l'Exposition de Paris s'est écroulé. Heureusement l'accident s'est produit la nuit, et il n'y a pas eu de victimes à déplorer. Les journaux parisiens notent que... l'écroulement du pavillon de la S.D.N. à l'heure actuelle a tout à fait l'aspect d'un symbole...

LA POPULATION DE LA SASKATCHEWAN

La population de la Saskatchewan était de 930,893 âmes, dont 659,522 de population rurale et 280,371 de population urbaine. La population des fermes est de 573,894.

CE SOIR — VENDREDI

JOHNNY GARDINER

8 DANSEUSES DE COULEUR 8
2 COUPLES DE DANSEURS 2

• SPECIAL •

SUTTON et ses MONTMARTROIS

Au MONTMARTRE

59 OUEST, RUE SAINTE-CATHERINE

White LEGARE, Gérant A ALLARD, Propriétaire H. MILLER, H.W.

RADIO PROGRAMME

VENDREDI, LE 17 SEPTEMBRE
CKAC

Matinée

7.15—Mélodies rythmiques.
7.30—Pot-pourri matinal.
8.00—Aubade.
8.15—Nouvelles.
8.30—Chansons françaises.
9.00—"Metropolitan Parade."
9.15—Le programme Mus-kee-kee.
9.30—Programme commercial avec Jovette Bernier.
9.45—Bonjour Madame.
10.00—Programme commercial.
10.15—La parade des mélodies.
10.30—L'heure de la gaieté.
10.45—Ruth et Bill.
11.00—Petite symphonie.
11.30—"Big Sister".
11.45—Musique de danse.

Après-midi

12.00—Boîte à surprises.
12.45—Programme commercial.
1.00—Cours de la Bourse.
1.15—Mercuriale des produits laitiers.
1.17—Température.
1.18—Chansons françaises.
1.30—Le monde féminin.

2.00—Le Trio Mignon.
2.15—La rue principale.
2.30—Montana Slim.
2.45—Les capsules mélodiques.
3.00—Le quatuor à cordes Kreiner.
3.30—"The Three Consoles."
4.00—Bob Byron, chanteur.
4.15—"Among our Souvenirs."
4.30—Programme commercial.
4.45—Bon voyage.
5.00—Les événements sociaux.
5.15—"Eton Boys."
5.30—Programme commercial.
5.45—Le programme du foyer.

Soirée

6.15—L'heure récréative.
6.30—A bâtons rompus.
7.00—Chansonnètes.
7.15—Chant par Gogo de Lys et Jack Shannon.
7.30—Causette sur la mode féminine sous les auspices de T. Eaton Co.
7.45—Théâtre.
8.00—L'heure provinciale.
9.00—"Hollywood Hotel".
10.00—Ernest W. Ferguson.
10.15—Radio-Journal.
10.30—Musique de danse.
10.45—Berceuse.
11.00—Le reporter sportif.

11.16—"Dansons un peu."
12.00—Musique de danse.

CHLP

Matinée

8.00—Réveille-matin musical.
9.00—Chansons françaises.
9.30—Musique militaire.
9.45—Programme commercial.
10.00—Musique de danse.
10.15—Programme commercial.
10.30—Programme commercial.
10.45—Musique de danse.
11.00—Le quart d'heure Jasmine.
11.15—Programme commercial.
11.20—Musique de danse.
11.30—Programme commercial.
11.45—Programme commercial.

Après-midi

12.00—L'heure féminine.

Soirée

5.00—Thé-dansant.
5.30—Mél-Mélo.
6.00—Devinez.
6.15—Variétés.
6.30—Radio-annuaire.
7.30—Causette sur les sports.
7.45—Phil. Ladouceur, pianiste.
8.00—"Swing Unlimited".
8.30—Le secret de la 3e lettre.

CFCF—CFCX

Matinée

7.45—Nouvelles du matin.
8.00—"Morning Devotions".
8.15—"Island Serenades".
8.30—William Meeder, organiste.
8.45—"The Four Showmen".

9.00—"Breakfast Club".
9.30—"Houseboat Hannah".
9.45—Programme musical.
9.55—"Trans-Radio News".
10.00—"P. and G. Rangers".
10.15—Dorothy Dale.
10.45—"The Town Crier".
10.50—"Health Talks, by the Matron".
11.00—Rédital d'orgue.
11.15—"Ma Perkins".
11.30—"Singing Sam".
11.45—Programme musical.

Après-midi

12.00—Nouvelles.
12.05—"Sunshine Revue".
12.45—Soliste.
1.00—Cours de la Bourse.
1.15—"Dan Harding's Wife".
1.30—Le trio de concert du Mont-Royal.
1.45—"Words and Music".
2.00—Programme musical.
2.30—"Five Hours Back".
3.00—"Radio Guild".
4.00—"Club Matinée".
5.00—Soliste.
5.15—"Escorts and Betty".
5.30—"Barnacle Bill the Sailor".
5.45—Orchestre.

Soirée

6.00—Cours de la Bourse.
6.15—Programme musical.
6.20—Nouvelles.
6.30—Fantaisie musicale.
6.45—"The Buccaneers".
7.15—Valse.
7.30—"Ourselves and the World we live in".

7.45—"Bughouse Rhythm".
8.00—Causette sur la mode par De-reen Day.
8.15—"Swing Unlimited".
8.30—"Outdoors with Alan Long-staffs".
8.45—"Theatre Times".
9.00—Partie de baseball.
9.00—Orchestre de Lloyd Huntley.
10.00—"The Friendly Store".
10.15—La Ligue du Progrès Civique.
10.30—Discours du Président Rog-sevelt.
11.00—Nouvelles.
11.15—"Adventures of the Hawk".
11.30—"Concert".
11.45—Musique de danse.

CRCM

Soirée

5.30—Concert.
6.00—Cotes de la Bourse.
6.15—Le disque pour tous.
6.30—Causette sur le plan d'amélioration aux habitations.
6.45—Le trio viennois.
7.00—Chant par Mary Small.
7.15—"Play Credit".
7.30—Radio-Journal.
7.45—"Bughouse Rhythm".
8.00—"Lotus Land".
8.30—A la recherche du temps passé.
9.00—"Shadows on the Grass".
9.30—Les échos d'un jardin viennois.
10.00—"Backstage".
10.30—Isidor Gralik, violoniste, et Rose Goldblatt, pianiste.
10.45—Radio-journal.
11.00—Concert symphonique.

Bonjour Madame!

Elections à la cour Lambert Closse

Mercredi soir dernier, dans les luxueux salons de l'hôtel Penaylvanie, avait lieu la première assemblée de la cour Lambert Closse de l'Association Canado-Américaine, la cour d'élite par excellence de la province de Québec.

On a procédé à l'élection des officiers sous la présidence de M. J.-C. Primeau de la cour Ste-Elisabeth. Tous les membres dont les noms avaient été soumis comme officiers furent élus par acclamation.

M. l'avocat Gilles Guilbault, échec de la ville de Joliette, a été acclamé comme président d'honneur. Le député de la cour qui sera choisi dès la première assemblée sera M. Benoît Laberge, ingénieur civil de Montréal.

M. Léopold Duval devient l'ex-président.

Le major Roméo Tanguay, dont les activités pour l'Association Canado-Américaine ne se comptent plus, au Canada comme aux États-Unis, fut élu par un vote unanime, pris debout et au chant de "Il a gagné ses épaulettes". On sait que c'est le titulaire qui fut le fondateur de la nouvelle cour avec MM. Numa Brossolt et Philippe Roy. Le major Tanguay est officier d'admission pour le gouvernement d'Ottawa, fondateur de la chorale qui porte son nom et maître de chapelle de l'église LaSalle. Pendant trois années, il fut le président de la cour Ste-Elisabeth.

M. Georges Carboneau, propriétaire de l'hôtel "Chez Georges", le grand philanthrope de la ville de Montréal, a été également acclamé comme vice-président. Le choix du secrétaire-trésorier ne pouvait être mieux fait que dans la personne de M. Numa Brossolt, un technicien émérite dans le monde de l'automobile.

M. J.-O. Beaudet, surintendant

du journal "Le Devoir" fut élu comme premier syndic. M. Gaudias Dumas, du bureau du Grand Connétable de la Province de Québec est son suivant comme deuxième syndic.

M. Philippe Roy, journaliste bien connu au Canada comme aux États-Unis, du Ministère de la Voirie du Gouvernement Provincial fut choisi comme troisième syndic et publiciste de la nouvelle cour.

M. Armand Michel, autrefois d'Arthabaska et homme d'instrument pour la Voirie Provinciale, s'est vu choisir comme première garde et M. J. Gauthier comme son assistant.

M. Edgar Cantin, autrefois de Québec, aujourd'hui pour le Ministère de la Voirie à Montréal, devient la première sentinelle de la cour. Il aura, pour le seconder, M. Carrière comme seconde sentinelle.

On a créé une nouvelle fonction honorifique dans la cour Lambert Closse, celle de doyen. C'est M. Joseph Royer, sténographe officiel du gouvernement de Québec qui, avec ses 74 ans d'âge et 44 années de service comme sténographe actif, a remporté les honneurs.

Une invitation est faite à M. Adolphe Robert, président général de l'Association Canado-Américaine, de Manchester, N.-H., de bien vouloir venir présider à l'installation de tous les officiers à une date qui lui conviendra.

Le Dr Charron, de la Rivière-du-Loup, était au nombre des assistants ainsi que Mme Lamarre, présidente de la section féminine de la cour Ste-Elisabeth et Mme Gauthier.

Bref, cette première assemblée de la cour Lambert Closse fut un succès complet et les discours furent des plus intéressants ainsi que la réception sociale qui suivit.

MONDANITÉS

Déplacements

— M. et Mme Georges Latourrelle sont à Atlantic City, pour un mois.
— MM. Armand et Maurice Daoust s'embarqueront pour l'Europe, demain, à bord du paquebot "Ausonia". Ils visiteront l'Angleterre, la France, la Belgique et l'Allemagne.

— Mlle Simone et Marguerite-Marie Lefebvre sont rentrées en ville après avoir passé l'été au Lac Saint-Joseph, à Saint-Adolphe d'Howard.

HOROSCOPE DU JOUR

VENDREDI, 17 SEPTEMBRE 1937

De la lutte, mais du succès à la fin.

Voici pour chaque personne et selon son mois de naissance l'horoscope détaillé de la journée.

JANVIER — Les finances sont très basses ce matin. Travaillez au lieu de vous amuser.

FÉVRIER — Vous gagnez votre confiance peu à peu. Votre partenaire ne devrait pas gâter votre journée. Vous avez besoin d'ambition.

MARS — Il faut que vous travailliez parce que vous êtes pauvre.

AVRIL — Si vous vous ennuyez, améliorez votre commerce. L'après-midi favorise votre travail et votre plaisir.

MAI — Vous avez des ennuis de commerce. Confiez-les à un ami sincère.

JUIN — Les amis vous causent de la peine ce matin, mais il faut que vous les aidiez.

JUILLET — Le commerce vous encourage à faire d'autres transactions.

AOUT — Vous êtes enclin à faire des choses que vous ne voulez pas.
SEPTEMBRE — Votre travail ou votre santé vous empêchent à faire des projets à la maison.

OCTOBRE — Votre partenaire n'est pas de bonne humeur ce matin. Travaillez fort sur un projet mental.

NOVEMBRE — Vous vous êtes déjà senti mieux qu'aujourd'hui. Ne vous découragez pas — les choses s'amélioreront.

DÉCEMBRE — Votre pensée est plutôt sur le plaisir et aux rêves que dans le travail.

ETRANGLEE PAR UNE LAVEUSE ELECTRIQUE

MILFORD, Connecticut, 16. — Carmela Turiano, âgée de 22 ans, de Bridgeport, s'est étranglée hier lorsque sa robe s'est prise dans l'engrenage d'une laveuse électrique.

Il est certain que l'homme sans courage n'arrivera à rien de grand ni de bon. Il ne saura même pas défendre ce qu'il a.

Quedis-tu? Que dit-on?

La plus belle

Quand on sait que la plupart des jurys de l'univers conviennent que l'Américaine est la plus belle femme, ça doit faire chaud au cœur et à la tête aussi d'être proclamée "Miss America" et de poser avec une couronne, à côté de la statue de la Liberté!

Belle petite Bette Cooper, c'est elle que l'on a revêtue d'hermine et qu'une cour de milliers de beautés ont saluée et reconnue comme étant la jeune fille la plus suavement ciselée par la nature. Reine 1937! Une armée de photographes est venue pour capter sous la lentille ce jeune minois glorieux. Autant de promoteurs ont fait miroiter devant Bette un avenir où les millions tomberaient comme par enchantement. On ne lui demandait aucun effort, aucun sacrifice, on lui offrait la richesse si seulement elle voulait monter sur les planches, passer sous les lustres, dire "How do you do" au public.

Bette souriait à toutes ces propositions. Elle a remercié. On l'a suppliée, on majorait les cachets. Rien à faire. Toujours des mercis à la ronde. Et la voici retournée dans sa petite ville où elle continue à s'enchanter dans l'étude. Elle vit dans sa petite chambre comme toutes les autres étudiantes qui ont le nez mal fichu, les yeux trop petits, le cheveu rare. Elle, la plus belle! elle ne veut pas de cette vie-là qui lui ferait devoir son pain qu'à sa beauté.

A dix-sept ans, être belle et pondérée, quand on est Américaine, c'est quelque chose qui ne se voit pas souvent. Aussi, qu'est-ce que le Yankee doit penser de cette petite tête blonde qui ne se laisse éblouir ni par les applaudissements, ni par les millions, ni par la gloire! Etre belle comme Vénus et sage comme Caton, être déesse et philosophe, et femme souriante qui ne veut rien qu'être une femme comme les autres sur la terre, mais, où l'ont-ils prise celle-là!

(Famous Studio)
JOVETTE

Jovette.

Bonne Fête

A Pauline Loyer, 2169, rue Désormeaux, qui célèbre aujourd'hui son 13ème anniversaire de naissance, de la part de son père et de sa mère.

NOS MEILLEURS VOEUX

— A Mme A. Gauthier, de la rue Panet, à l'occasion de son anniversaire de naissance, de la part de son époux, ses enfants et son gendre.

— A Mlle Anita Cournoyer, de St-Joseph de Sorel, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance de la part de M. Jules Gaudry, de Montréal.

— A Mlle Aurore Montreuil qui célébrait hier son anniversaire de

naissance, de la part de Mlle Gertrude Prud'homme.

— A M. Charles Beauchamp, du Bout-de-l'Île, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de ses parents, de son parrain et sa marraine, M. et Mme J.-H. Plantier, de la rue Mentana.

— A M. Léopold Décosse, de la rue Beaudry, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de Mlle Alphéda Lortie.

C'est la Roumanie qui a le taux de natalité le plus élevé de l'Europe.

LISEZ ET PENSEZ Professeur ROBERT

Cheroyant, Palmiste et Mentaliste. Vous dira les initiales du garçon que vous aimez le plus et de celui qui vous aime le mieux. Étude mentale approfondie sur les événements de votre vie et sur votre destinée; ne questionnez jamais. Ramène vos troubles d'amour comme d'affaires. Strictement confidentiel. Consultations de 1 h. à 10 h. p.m. Pour corresp., envoyez enveloppe affranchie (3c) et 35c pour frais d'écriture. Prof. ROBERT, 1587 Mont-Royal est. près Papineau.

Les plus bas prix en ville

CHEZ CHARLEBOIS

Ouverture des modes d'automne

Velours Autrichiens, Feutres fourrure, Antilope, Feutre de laine à partir de

\$1

10 MAGASINS

66 Ste-Catherine Est
1155 Ste-Catherine Est
1660 Mont-Royal Est
6675 St-Hubert
3904 Notre-Dame Ouest
4116 Wellington (Verdun)
708 Notre-Dame Ouest
751 Mont-Royal Est
1106 Ste-Catherine Ouest
3001 Masson

Pour votre chambre de bain

S'il vous faut plus d'espace dans la chambre de bain, pourquoi ne pas placer un cabinet dans l'un des coins disponibles? Ce cabinet pourrait être divisé en trois sections. Grâce au Plan d'améliorations aux habitations, vous pouvez vous adresser à une banque et obtenir les fonds dont vous avez besoin à cette fin.

Dans le centre, il y aurait place pour un miroir et une petite tablette qui ferait office de table de toilette. On pourrait également placer des tablettes dans les sections adjacentes, et plus bas, des tiroirs. Ce serait un excellent endroit pour dissimuler tous les articles de toilette, poudre, serviettes de bain, etc.

Un système d'éclairage indirect apporterait un joli et utile complément à cette amélioration. Il faciliterait l'usage du miroir en éliminant les ombres nuisibles.

BLONDINETTE —



— Au feu!

L'INSPECTEUR WADE —

— Le garçon de table suisse!

Qu'est-ce...?

Haut les mains, Donavan! MON
REVOLVER EST EN LIGNE
DROITE AVEC TON COEUR!

ENTENDU!... ME VOICI!

Ne TIRE pas,
Doc!... Tu
pourrais
m'attraper!Il m'a Grab...
ATTREPE
LE!Où?...
ESSAIE
POUR
VOIR!

L'information littéraire

LES ECOLES ROUVRENT

Les écoles rouvrent...
Les écoles sont rouvertes...
C'est l'occasion de rappeler quel-
ques réponses amusantes d'écoliers.
Et quoique d'origine anglaise, elles
ne perdent rien à la traduction.

— Par la rotation de la terre on
peut dire que le monde tourne sur
son axe.

— La richesse minérale de l'An-
gleterre est: Soda water, limonade,
ginger beer, etc.

— Lloyd George, dit George V, est
roi d'Angleterre.

— Un homme a droit à l'allocation
de chômage lorsqu'il ne se sent
pas en vie de travailler davantage.
Jusqu'au jour où l'on ne lui donne
plus d'allocation plus longtemps.

— Question: De quel personnage
historique dit-on "qu'il n'a plus ja-
mais souri"?

Réponse: De Charles Ier, après
son exécution.

— Question: Pourquoi le roi Salo-
mon est-il renommé?

Réponse: Parce qu'il avait 100
femmes et 200 concombres.

— La Tour Eiffel est un ancien
mur romain qui sépare l'Angleterre
de l'Ecosse.

— Une courbe est une ligne droi-
te qui a été pliée.

— Jeanne d'Arc était la personne
qui a navigué dans l'arche avec
Noé pendant le déluge. (En anglais:
"arche" — "ark".)

— Don Alphonso est un "gangs-
ter" espagnol de Chicago.

— Question: Qu'est-ce que la
Voie Lactée?

Réponse: C'est la voie par où on
nourrit les nouveau-nés.

— Question: "Qu'est-ce que 'elle'?"

Réponse: L'objectif de "lui".

— Un polygone est un homme
qui a plus d'une femme, mais un
Anglais ne peut pas être polygone
parce que sa femme l'amènerait au
poste.

— Du petit lait vient d'une vache
en été, et le lait condensé vient
d'une vieille vache en hiver.

— Ce sont certainement de futurs
as de l'humour anglais qui ont
émis ces apophtegmes.

Précision:

Dieu créa l'homme et, le voyant
si faible, il lui donna le chien.

Autre remarque:

Les larmes que fait répandre l'ar-
gent perdu sont toujours des larmes
sincères!...

PAUL BOURGET

Quatre cents pages serrées dans
le format in-18 grand-jésus; il n'a

pas fallu moins, à M. Albert Feu-
illerat, par esquisser la biographie
intellectuelle de son célèbre beau-
frère. On y trouvera de précieux
renseignements de famille sur le
romancier du *Disciple*, et une ana-
lyse détaillée de chacun de ses ou-
vrages. Mais après ce parfait mé-
morandum, on attend l'ouvrage de
fonds qui nous manque encore. Sur
Paul Bourget.

VERS LA HAINE

Il vient de paraître à Paris un
volume *Précisions*, de Julien Benda.

Ce recueil d'articles montre par
quelles voies tortueuses, ce qu'on
hésite à appeler la pensée de M.
Julien Benda, s'achemine vers la
haine, après avoir salué la liberté
et la démocratie.

C'est en somme l'évolution du
Front populaire dont ce pseudo-phil-
osophe nous fournit ingénument le
schéma.

Il faut appliquer à M. Benda ce
qu'il disait faussement de Barrès:
"C'est un criminel parce qu'il pousse
ses ouailles à la mort au nom
d'une foi qu'il n'a pas ou qu'il n'a
qu'en amateur."

"DANS LA CASBAH"

Mme Lucienne Favre nous avait
déjà donné une peinture poétique et
colorée de la Casbah d'Alger, dans
ce *Prosper* dont M. Gaston Baty
nous offre une affligeante image-
rie au Théâtre Montparnasse.

Ici, Mme Lucienne Favre est maî-
tresse de ses moyens. Son oeil est
d'une observatrice aigüe et son style
a du nerf. *Dans la Casbah*, est
un excellent documentaire.

L'HUMOUR

Et puis voici l'histoire marseil-
laise que raconte Henri Letondal:

Tombola chez les
Pères du T. S. Sacrement

Une tombola, organisée par les
différentes associations de la pa-
roisse des Pères du T. S. Sacre-
ment, s'ouvrira ce soir, vendredi
le 17, à huit heures. Elle se tien-
dra, à la fois, dans le jardin du mo-
nastère et à la salle paroissiale,
4450-4460 rue St-Hubert. Les re-
cettes seront consacrées à couvrir
les frais de la restauration de leur
église actuellement en cours.

Nous comptons sur l'encourage-
ment de tous les amis de nos œu-
vres. Entrée libre. Bienvenue à
tous.

NOUVEAU PROFESSEUR
A L'UNIVERSITE

ST-HYACINTHE, 16. — M.
l'abbé Rosario Vagnals, professeur
au séminaire de St-Hyacinthe vient
d'être nommé professeur à la fa-
culté des lettres de l'université de
Montréal, où on lui a confié la
chaire de littérature latine.

Les anciens disaient: "L'homme
énergique dont le courage va jus-
qu'à l'audace verra ses projets cour-
onnés de succès."

"— Un écart? propose un Grec
à un Marseillais.

"— Si vous voulez...

"Le Grec prend les cartes, les bat,

"les donne, et d'un geste désinvol-

"te retourne le roi.

"— Un! dit-il en marquant un

"point sur l'ardoise.

"— Ah! par exemple! s'effare son

"partenaire. Le roi de carreau!

"Mais je l'ai dans mon jeu!...

"— Excusez-moi, fait le Grec,

"sans se troubler."

LES QUATRE.



Trois personnes furent blessées lorsque l'autocar Montréal-New-York, à destination de la métropole
canadienne, frappa un camion-réservoir à gazoline près d'Albany, New-York et ensuite vint en col-
lision avec une auto à passagers. Les autres passagers cherchent un refus malgré une pluie
torrentielle.

GRAPHOLOGIE

Cette rubrique est ouverte à tous,
gratuitement. Il suffit d'envoyer un
fragment de son écriture à SABI-
NE SABIN, "L'Illustration Nouvel-
le", Case Postale 1480, Montréal.

MUKA LA BLONDE. — Une na-
ture douce et qui ne manque pas
d'allant... Vous serez toujours
cette juvénile petite Ame à qui un
rien rend l'espoir et qui va tou-
jours de l'avant. Vous aviez une
grande part de ténacité dans vo-
tre tempérament pour en avoir en-
core autant. Un passé où il y a eu
des larmes, des déceptions, et de
tout cela, des chagrins qui n'é-
taient pas des enfantillages, mais
vous avez surmonté. De la bonté et
un amour du travail qui vous sau-
veront toujours.

FRANCINE G. — Francine y va
toujours avec précaution. C'est
une timide qui a bon cœur et qui
ne voudrait pas blesser, et qui ne
voudrait pas qu'on la blesse sur-
tout. Elle ne raffole pas du tra-
vail, mais elle fait bonne figure à
la besogne et aussi vite c'est ter-
miné, aussi vite elle songe à pren-
dre quelque plaisir. Elle sait se
reposer et ses lectures meublent
bien son esprit chercheur, spirituel
et enclin vers le romanesque.

TOINON. — C'est une personne
qui demande peu de chose à la vie
pour être heureuse. Elle oublie les
mauvais souvenirs et tâche de les
remplacer par toutes sortes de re-
connaissances qu'elle garde à des
gens qui ne la soupçonnent même
pas. C'est une Ame d'élite qui ne
fait ni bruit ni éclats, mais qui
aura je crois la plus grande part
dans le bonheur que tous cher-
chent. Ses amours sont palpables,
jamais soucieuses, rarement tris-
tes. Elle est plutôt sereine en
tout.

Une
question
par
jour

Robert Brinot
Courrier historique

Q. — Quelle fut la plus grosse
"bordée" de neige qui enveloppa
notre province? — Septuagénnaire.

R. — Il est bien difficile de con-
ciller toutes les opinions sur la
plus grosse tempête de neige qui
enveloppa la province.

L'histoire enregistre une fameu-
se "bordée" de neige qui tomba les
28 et 29 octobre 1844. On rapporte
que cette fois, la neige couvrait la
terre à une hauteur de 2½ pieds
à 3 pieds. Inutile de dire que cela
paralisa toutes les communications
entre les villages, et le courrier de
Québec arriva huit jours en retard
à Montréal.

Mais, il semble que de toutes les
"bordées", la plus importante fut
celle qui tomba du 1er au 4 janvier
1827.

Pendant ces journées mémorables,
il est tombé, dans les rues de notre
ville, de 3½ pieds à 4 pieds de ne-
ge, et les bancs s'y élevaient à une
hauteur de 10 à 12 pieds.

Ceux qui en souffrirent le plus
furent les cultivateurs qui se virent
forcés de travailler considérable-
ment pour se frayer un chemin jus-
qu'aux écuries où il leur fallait so-
igner les animaux.

Robert PREVOST.

Recette

CONSERVE DE PECHES
(Méthode No 1)

24 grosses pêches
1½ t. de raisins sans pépins
2 citrons (jus et zeste râpé)
3½ livres de sucre
2 oranges (jus et zeste râpé)

Pelez et tranchez les pêches. Ajou-
tez le sucre, les raisins, le jus et
le zeste râpé des citrons et des
oranges et laissez reposer toute la
nuit. Au matin, faites cuire lente-
ment jusqu'à ce que ce soit épais;
mettez dans des verres chauds sté-
rilisés.

L'ILLUSTRATION
NOUVELLETarif d'abonnement
(Edition quotidienne)

MONTREAL et BANLIEUE

12 mois	\$6.00
6 "	3.50
3 "	1.75
1 "	0.75

PROVINCE

12 mois	\$5.00
6 "	2.75
3 "	1.50
1 "	0.50

TELEPHONE: FAIKirk 1171

CASE POSTALE 1480

1124 EST, RUE MARIE-ANNE

Payable d'avance par mandat postal, ou
chèque au pair à Montréal. En vente
dans tous les dépôts et dans tous les
grands centres de la province.

AMERICAN
BEAUTY
PARLOR

94 est, rue Sainte-Catherine

POUR L'OUVERTURE
(excepté le samedi)

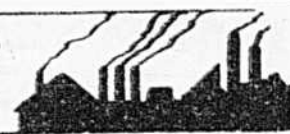
Permanent \$1.50 et plus
Komal 35c
Ondulation à l'eau 35c
Coupe de cheveux 25c

Téléphonez et notre voiture
Lincoln Zéphir est à la dispo-
sition de nos clients. L.A. 7611

Dir.-Gérante: Mlle Irène Desforges



DANS LA FINANCE



Hausse légère en Bourse locale

BOURSE DE NEW-YORK

Courtoisie de la Maison
LANGVIN & CIE
225 ouest, rue Notre-Dame

Ferm		Ferm
68	Air Reduction	206
206	Allied Chemical	99
99	American Can	63
63	American & Foreign Power	82
82	American Power & Light	816
816	American Smelting	16
16	American Water Works	165
165	American Tel. & Tel.	642
642	Anacosta	253
253	Atchafalaya	38
38	Atlantic Refining	204
204	Baldwin Locomotive	83
83	Baltimore & Ohio	324
324	Bethlehem Steel	12
12	Celanese	992
992	Commercial Solvents	118
118	Chrysler Motors	334
334	Columbia Gas & Electric	594
594	Consolidated Edison	42
42	Corn Products	1524
1524	Commonwealth Southern	445
445	Curtiss Wright	18
18	Dupont	524
524	Electric Power & Light Corp.	121
121	General Motors	124
124	Gillette Razor	94
94	General Electric	528
528	Hudson Motors	302
302	Int. Tel. & Tel. Co.	21
21	Kennecott Copper	78
78	Montgomery & Ward	374
374	New York Central	104
104	National Power & Light	824
824	North American	274
274	Packard Motors	22
22	Pennsylvania R. R.	114
114	Phillips Petroleum	7
7	Public Service of New Jersey	193
193	Radio Corporation	54
54	Republic Iron & Steel	108
108	Sears Roebuck	232
232	Simmons Steel	12
12	Southern Ry.	454
454	Standard Brands	24
24	Standard Gas & Electric	264
264	Secony Vacuum Oil	27
27	Texas Corp.	264
264	Union Pacific	351
351	United Aircraft	1233
1233	United Gas Improvement	45
45	U. S. Rubber	
	U. S. Industrial Alcohol	
	U. S. Steel	
	Vanadium	
	Western Union	
	Westinghouse	
	Woolworth	

Canada,
Province de Québec,
District de Montréal,
No R-163266.

COUR SUPERIEURE

Dame ANDREA DUMOND, des cités
et district de Montréal, épouse com-
mune en biens de M. René Randoi,
sont d'assurance, du même lieu,
dément autorisée à ester en justice.
Demanderesse.

— vs —
ledit RENE RANDOIN.

Une action en séparation de biens
a été instituée en cette cause, le 24
août 1937.

A Montréal, ce 14 septembre 1937.
(Signé) PATENAUDE, MONETTE,
FILLON, PATENAUDE & MEIGHEN,
Procureurs de la demanderesse.

(Vraie Copie)
Patenaude, Monette, Fillon,
Patenaude & Meighen,
Procureurs de la demanderesse.

**Vente Sensationnelle
de l'Été**
Underwood — Remington
Royal et Calculateur
REGULIERS ET PORTATIFS
Ouvert le samedi après-midi
N. MARTINEAU & FILS
1919, rue Steury, Montréal, M. 3443

NOUS RECOMMANDONS
L'ACHAT IMMEDIAT DE

**Routhier-
Cadillac**

et
LeRoy Mines

Circulaire sur demande

**STERLING SERVICE
LIMITED**
Valeurs de Placement.
Établie en 1929.
267, ouest, rue Notre-Dame.
T. 8241 Montréal

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Lourds par BURKE, DANSEUR
& Co., membres du Toronto
Stock Exchange.

Ouv. Haut Bas Fer.		Ouv. Haut Bas Fer.
37	Argon	37
37	Astoria	37
37	Ashley	37
37	Ang. Huronian	37
37	Aldermac	37
37	Buffalo Anke	37
37	Big Missouri	37
37	Bidgood	37
37	Beattie	37
37	Rase Metals	37
37	Bankfield	37
37	Bancroft	37
37	R. C. Pioneer	37
37	Bobbo	37
37	Castle Tr.	37
37	Cent. Patricia	37
37	Can. Malartic	37
37	Central Mann	37
37	Chem. Res.	37
37	Chibougamau	37
37	Coniarum M.	37
37	Dome Mines	37
37	East. Malartic	37
37	Eldorado	37
37	Falconbridge	37
37	God's Lake	37
37	Goulds	37
37	Granada	37
37	Gunnor Gold	37
37	Gillies Lake	37
37	Home Oil	37
37	Hudson Bay	37
37	Howay Gold	37
37	Hardrock	37
37	Halifax Sway	37
37	Hollinger	37
37	Int. Nickel	37
37	Jacks. Manion	37
37	Kirk. Hudson	37
37	Kirkland Lake	37
37	Label	37
37	Lake Shore	37
37	Lamaque Con.	37
37	Lava Cap	37
37	Little L. Lac	37
37	Leitch	37
37	Man. & East.	37
37	McKenzie R. L.	37
37	MacLeod Cok.	37
37	Mining Corp.	37
37	McIntyre	37
37	Macassa	37
37	Madsen R. L.	37
37	Morris Kirk.	37
37	Nipissing	37
37	Noranda	37
37	O'Brien Cad.	37
37	Omega	37
37	Parkhill	37
37	Premier Gold	37
37	Pickle Crow	37
37	Pamour	37
37	Paymaster	37
37	Quebec Gold	37
37	Royallite	37
37	Red Lake G.	37
37	Reno Gold	37
37	Sullivan G.	37
37	Sudbury Esln	37
37	Sladen	37
37	Stadacona	37
37	Siscoe	37
37	Sherritt G.	37
37	San Antonio	37
37	Sylvanite	37
37	Tecumseh	37
37	Tawagmac	37
37	Ventures	37
37	Wood Cad.	37
37	W. Hargreaves	37
37	Waite Amulet	37

Gatineau Power

Les revenus bruts consolidés de la Gatineau Power Company et des filiales a été de \$2,147,093 durant le second trimestre comparativement à \$2,035,493 l'an dernier; avant déduction de l'intérêt, dépréciation, etc., le revenu net s'est fixé à \$1,818,286 contre \$1,724,838. L'excédent à transporter au compte de surplus a été de \$411,042 au lieu de \$272,819 l'an dernier. Dans les douze mois au trente juin, les revenus bruts consolidés se sont chiffrés par \$3,242,527 contre \$8,706,830 la période précédente; avant déduction de l'intérêt, dépréciation, etc., le revenu net s'est établi à \$6,851,998 au lieu de \$7,343,575. L'excédent à rapporter au compte de surplus est de \$1,204,885 comparé à \$1,443,530. L'amélioration des revenus provient d'une livraison plus élevée d'énergie électrique durant le second trimestre; il y a diminution dans la période de douze mois à cause de la révision des contrats avec l'Hydro d'Ontario à compter du 1er novembre 1936.

Dividendes

International Milling, privilégié,
1-4 pour cent, payable le 15 oc-
tobre aux actionnaires inscrits le
4 octobre.

LES HUILES ONT ÉTÉ EN VEDETTE

Au début de la journée, les titres du marché local étaient assez vigoureux mais ils faiblirent par la suite. Toutefois, à la fin de la journée, la tendance générale était vers la hausse.

Les huiles, tout particulièrement, ont été fermes, de même que les papiers tandis que les mines variaient. Dans les huiles, Royallite a été en vedette.

Consolidated Paper a terminé avec un gain de 1-2 à 14 1-4, tandis qu'Abitibi perdait près d'un point. Les émissions de St. Lawrence ont obtenu des gains fractionnaires.

Dans le groupe des métaux, International Nickel a enregistré un léger gain à 57. Cons. Smelters a terminé la journée sans changement, de même que Noranda.

A WALL STREET

NEW-YORK, 16. — Le redressement tardif des chemins de fer aida considérablement la liste à se départir de son allure vacillante aujourd'hui à New-York et plusieurs stocks montraient en dernière heure des avances d'une fraction à plus de 3 points.

Les ferroviaires reflétaient la nouvelle qu'un compromis serait bientôt atteint entre les administrateurs des chemins de fer et les représentants des unions réunis à Chicago, au sujet des salaires. On a aussi bon espoir que les taux de fret seront élevés par l'Interstate Commerce Commission.

Les aciéries et les moteurs montraient de la résistance durant toute la séance et ils ne trouvaient aucune difficulté à suivre le compartiment des chemins de fer. Nonobstant la meilleure tenue des ferroviaires et des autres compartiments, l'activité était relativement légère.

MARCHE DE CALGARY

Cours fournis par
BEAUSOLEIL & BEAUSOLEIL
477, rue Saint-François-Xavier

Offre Dem		Offre Dem
15	Advance	27
27	Admiral	27
27	Alberta Pacific	27
27	Amalgamated	27
27	Anacosta	27
27	Associated Oil	27
27	British Dominion	27
27	Calgary & Edmonton	27
27	Calmont	27
27	Commonwealth	27
27	Dalhousie	27
27	Davies Petroleum	27
27	East Crest	27
27	Firestone	27
27	Foothill	27
27	Foundation	27
27	Freehold	27
27	Globe	27
27	Graystone	27
27	Hargal	27
27	Highwood Sarcee	27
27	Home Oil	27
27	Hylo	27
27	Imperial Oil	27
27	Lethbridge	27
27	Madison	27
27	Mar Jon	27
27	McDougall Segur	27
27	Mercury	27
27	Merland	27
27	Mid West	27
27	Mill City	27
27	Model	27
27	Monarch	27
27	National Warrents	27
27	New Valley	27
27	Norden	27
27	Okalta common	27
27	Pacalita	27
27	Prairies Royalties	27
27	Reward	27
27	Richland	27
27	Ritchfield	27
27	Royallite	27
27	Spooner	27
27	South West Petroleum	27
27	United Oil	27
27	Vanilla	27
27	Vulcan	27
27	Walt Valley	27
27	Wellington	27
27	Waymarna	27
27	West Flank	27

MINES non INSCRITES

Fournis par
STERLING SERVICE LIMITED
267 ouest, rue Notre-Dame

Offre Dem		Offre Dem
11	Acme Cadillac	11
11	Albany River	11
11	Algold	11
11	Amity	11
11	Amos Cadillac	11
11	Beaucourt	11
11	Bousquet	11
11	Brown Bousquet	11
11	Brown Cadillac	11
11	Blimac	11
11	Can. Kirkland	11
11	Can. Pandora	11
11	Central Duvernay	11
11	Cunipau	11
11	Darwin	11
11	Deane Cad.	11
11	Dempsey Cadillac	11
11	Dunlop new	11
11	Duvernay	11
11	Fleming	11
11	Fontana	11
11	Garnet L. L.	11
11	Gilbee	11
11	Gold Bar	11
11	Hudson Pat.	11
11	Kirk Kirkland	11
11	Lafayette	11
11	Lake Hill	11
11	Lake Montigny	11
11	Lake Rowan	11
11	Lamaque Gold	11
11	LeRoy	11
11	MacKay Point	11
11	Martin Bird	11
11	Mooshla	11
11	Mosher	11
11	Norlake	11
11	Obalish	11
11	Oklend	11
11	Oleary Martie	11
11	Porterford	11
11	Quebec Eureka	11
11	Quebec Manitou	11
11	Routhier Cadillac	11
11	Red Gold	11
11	Rubec	11
11	Seguin Roux	11
11	Shawmaque	11
11	Sigma	11
11	Simmons Mining Co.	11
11	Siscoe Ext.	11
11	Smelters Gold	11
11	Springer Sturgeon	11
11	St. Pierre Cad.	11
11	Tonawanda	11
11	Wawbano	11
11	West Red Lake	11
11	Westwood Cad.	11
11	Wilport	11
11	Winoga	11
11	Young Davidson	11
11	Young Shannon	11

METAL-ARGENT

Courtoisie de la Maison
L. G. BEAUBIEN & CIE.
81 ouest, rue Notre-Dame

L'ajustement officiel des prix sur l'option de métal-argent à la fermeture sur le Canadian Commodity Exchange hier, était:

Septembre	\$14.45
Octobre	14.30
Novembre	14.20
Décembre	14.05
Janvier	13.70
Février	13.40
Mars	13.10
Avril	12.80
Mai	12.50
Juin	12.20
Juillet	11.90
Août	11.60

CITE DE MONTREAL

Effacement de lignes homologuées
sur l'Avenue Laurier
entre les rues St-Laurent et Berri

Avis est donné que le 8 octobre 1937, à 10.30 heures de la matinée, nous présenterons à la Cour Supérieure du District de Montréal, Division de Pratique, Chambre No. 31, une requête demandant: — a) l'effacement de la ligne homologuée établie par la Cour Supérieure le 14 septembre 1897, sur le côté nord-ouest de la rue St-Louis (maintenant Avenue Laurier), entre la rue St-Laurent et la limite nord-est de l'ancien Village St-Louis du Mile End; b) l'effacement de la ligne homologuée établie par la Cour Supérieure le 7 décembre 1892, sur le côté nord-ouest de la rue St-Louis (maintenant Avenue Laurier), entre la limite sud-ouest de l'ancien Village de la Côte St-Louis et la rue Des Carrières (maintenant rue Berri), tel qu'indiqué sur le plan de la Cité et portant le No L-85 Laurier, lequel plan est visible à l'Hôtel de Ville, et duquel copie certifiée sera alors produite.

SAINT-PIERRE, PERENT,
DAMPHOUSE, TESSIER, MENARD,
& CHOQUETTE
Avocats de la Cité.
Hôtel de Ville, Montréal, 17 septembre 1937.

CURB de MONTREAL

Courtoisie de la Maison
JOHN PETERLOO & CO.
480, rue Saint-Jean

Ouv. Haut Bas Fer.		Ouv. Haut Bas Fer.
41	Abitibi P. & P.	41
41	do 6% pr.	41
41	Asbestos	41
41	Bathurst P. B.	41
41	Beauharnois P.	41
41	Brew. & Dist.	41
41	Brew. Corp. pr.	41
41	Br. Amer. Oil	41
41	R. C. Packers	41
41	C. Vickers pr.	41
41	Cons. Paper	41
41	Com. Alcohol	41
41	Donnacosa A.	41
41	do B.	41
41	Ford A.	41
41	Fraser	41
41	do (Voting)	41
41	G. St. Wares pr.	41
41	Home Oil	41
41	Int. Utilities B.	41
41	Macvey Hst. pr.	41
41	McColl Fr. pr.	41
41	Meichers	41
41	do priv.	41
41	Mitchell Rob.	41
41	McLaren	41
41	Page Hershey	41
41	Royallite Oil	41
41	S. C. Power pr.	41
41	Walkerville R.	41

MINES

Arno	634	634	634
Aldermac	90	90	88
Plg Missouri	44	44	44
Beaufor	29	29	29
Brownlee	04	04	04
Brousse Cad	193	193	19
Can. Mal	1.15	1.15	1.15
Carl. Malartic	16	16	16
Chibougamau	40	40	40
Duparquet	064	064	064
East. Malartic	1.04	1.05	1.07
Eldorado	6.75	6.75	6.75
Falconbridge	6.75	6.75	6.75
Francœur	55	55	55
Hudson Bay	27	27	27
Jacks, Manion	28	28	28
Kirkland Lake	1.25	1.25	1.25
Lamaque	044	044	044
Lee Gold	024	024	024
Lake Shore	49	49	49
Montagne	10	10	10
Macassa	5.00	5.00	5.00
Moffatt Hall	02	02	02
McIntyre	343	355	244
O'Brien	4.50	4.55	4.40
Pamour	2.70	2.70	2.70
Parkhill	14	14	13
Pickle Crow	5.00	5.00	5.00
Perron	84	84	84
Quebec Gold	40	40	40
Red Crest	40	40	40
Read Authier	3.20	3.25	3.20
Sherritt G.	2.15	2.15	2.15
Siscoe	3.25	3.25	3.20
Stadacona	95	95	87
Sullivan	1.09	1.12	1.09
Sladen	1.08	1.12	1.07
Teck Hughes	5.00	5.00	5.00
Thompson Cad	42	44	42
Townsmac	38	38	35
Wood Cad	30	30	30

DANS LA FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Courtoisie de la Maison
FORGET & FORGET,
49-51 ouest, rue St-Jacques.

Ass. Breweries	135	135	135
Bathurst A.	165	165	165
Bell Telephone	167	165	167
Brazilian Tr.	213	213	213
B. C. Power A.	342	342	342
Bruck Silk	55	55	55
Budg. Products	61	61	61
Can. Cement	132	132	132
do priv.	1045	1045	1045
C. Nor. Power	21	21	21
Can. Steamship	32	32	32
do priv.	115	115	115
Can. Bronze	39	39	39
Can. Car & Fy	135	135	135
do priv.	24	24	24
Can. Celanese	22	22	22
Can. Hydro pr	84	84	84
C. I. Alcohol A.	52	52	52
C. P. R.	102	102	102
Cookshutt Pl.	115	115	115
Cons. Smelters	72	72	72
Dist. Seakrams	185	185	185
Dom. Bridge	39	39	39
Dom. Coal pr	19	19	19
D. St. & Coal B	18	18	18
Dom. Textile	75	75	75
Dryden Paper	125	125	125
Electrolux	175	175	175
Foundation	17	17	17
G. St. Wares	125	125	125
Goodyear pr.	53	53	53
Gards	9	9	9
Gypsum Lime	92	101	92
Ham. Bridge	105	105	105
Hollinger	11	11	11
Howard Smith	235	235	235
Imperial Oil	195	200	195
Imp. Tobacco	14	14	14
Int. Acceptance	34	34	34
Int. Nickel	575	575	575
Int. Petroleum	32	32	32
Int. Power	55	55	55
Lake of the W.	235	235	235
Lake Sul. Pulp	20	20	20
Massey Harris	8	8	8
McColl Front.	125	125	125
Mont. Power	295	295	295
do deb.	505	505	505
Mtl. Tramways	88	88	88
Nat. Breweries	385	385	385
Nat. Steel Car	345	345	345
Noranda Mine	555	555	555
Power Corp.	185	185	185
Quebec Power	185	185	185
Regent Knitt.	85	85	85
St. Law. Corp.	55	55	55
do priv.	25	25	25
Shawinigan	245	245	245
Sher. Williams	185	185	185
Sinclair & Sons	14	14	14
S. Can. Power	135	135	135
do priv.	165	165	165
United St. Cor.	65	65	65
Wau. Bisc. Corp.	4	4	4
Winn. Elec. A.	35	35	35
do B.	35	35	35
Wood Mfg. pr	64	64	64

Totaux des ventes:
Industriel: 31,500 actions.
Mines: 66,200 actions.

POTINS

La production des automobiles au Canada et aux Etats-Unis, au cours du mois dernier a montré une augmentation de 49 p.c. sur l'année 1936.

Donnacona Paper Company a pratiquement terminé son programme d'améliorations à son moulin de Donnacona. Ces travaux permettront de réduire le coût d'opération et apporteront une augmentation considérable dans la production.

Le programme de réorganisation de Brown Company, actuellement devant les tribunaux, comprend un programme d'expansion par lequel on augmenterait la capacité de la subsidiaire de La Tuque, Québec. La production de 300 tonnes par jour serait doublée.

Les ventes d'essence d'Imperial Oil Limited dans la province de Québec montraient de la fin d'août une augmentation de 25 p. c. sur la même période l'an dernier.

La hausse des affaires de Canada Life Assurance Company est fort encourageante pour le mois d'août.

Calgary and Edmonton Corporation rapporte pour l'année fiscale finissant le 30 juin, 1937, un profit net de \$181,182 égal à 7.5 cts par action. L'an dernier, le profit avait été de \$26,722.

On nous affirme que les directeurs des hôtels Windsor et Mont-Royal étudient actuellement un projet de réorganisation.

Singer Manufacturing Company annonce pour l'année finissant le 31 décembre 1936 un profit net de \$15,157,713, l'équivalent de \$16.82 par action déduction faite des divers frais, comparativement à \$18.10 l'année précédente.

Opinions de New-York

Thomson and McKinnon. — Considérant que d'importantes valeurs se vendent actuellement à des prix très attractifs, nous suggérons une politique d'achats quand le marché est à la baisse.

Post and Flagg. — Il est probable que le marché sera actif et que les prix se hausseront au cours des prochaines semaines.

Abbott, Procter and Paine. — Le comportement du marché est bien tel que le laissait prévoir la forte baisse des deux dernières semaines.

Jenks, Gwynne and Co. — Il devient de plus en plus évident que les prix se hausseront et qu'une consolidation est en formation.

Can. Int. Investment

Canadian International Investment Trust, Limited, atteste dans un rapport intermédiaire un revenu brut de \$127,523, pour les six mois se terminant le 31 août dernier. A rapprocher de \$106,222 la période correspondante l'an dernier.

Déduction faite des frais généraux de \$12,094, il reste un solde de \$115,429, ce qui est 1.92 fois l'intérêt sur les obligations. Cela se compare à un solde de \$95,727 ou 1.81 fois l'intérêt sur les obligations il y a un an.

Après le paiement de l'intérêt sur les obligations, le solde de \$55,407 équivaut à \$3.32 par action de priorité, contre des exigences de \$2.50 pour la période en question.

Southern Canada Power

La Southern Canada Power Company rapporte un accroissement substantiel dans les recettes brutes et les recettes nettes pour le mois d'août et les onze premiers mois de l'exercice fiscal.

Les recettes brutes en août sont de \$190,376, un gain de \$13,319 en regard du même mois en 1936, et les recettes nettes de \$113,780, une expansion de \$15,459.

Pour les onze premiers mois les recettes brutes ont été de \$141,081 et les recettes nettes, de \$1,234,283, une hausse de \$30,277.

L'indice économique monte de nouveau

L'indice économique enregistre une nouvelle hausse pendant la semaine terminée le 4 septembre, et s'établit à 115.1, contre 113.7 la semaine précédente. L'avance de l'indice a été assez irrégulière depuis la fin de juin dernier et a suivi d'assez près le mouvement de l'indice pour la période correspondante de l'an dernier. Pour la semaine sous revue quatre des six facteurs principaux enregistrent une avance, et les exceptions sont les prix de gros et le cours des actions ordinaires. Le mouvement du trafic-marchandises constitue le fait saillant de la semaine; l'indice des chargements de wagons monte de 2.6 p.c. et touche son sommet de plusieurs années. L'indice des prix de gros accuse une faible baisse mais les avances que viennent d'enregistrer les bourses des grains risquent d'en modifier la tendance. Le cours des obligations de tout repos monte un peu au cours de la semaine sous revue, et s'est montré des plus fermes cette semaine. Le cours des actions ordinaires accuse une baisse de 1.8 p.c., les compensations bancaires une hausse de 5 p.c. après ajustements ordinaires, et le nombre d'actions vendues monte de 1.6 p.c.

LE SUCRE BRUT

En juillet les importations de sucre brut s'établissent à 75,653,000 livres, contre 128,975,000 en juillet 1936. Les pays d'origine sont: Guyane anglaise, 22,687,900; Barbade, 17,829,200; Jamaïque, 17,723,600; Indes occidentales britanniques, 6,068,500; Australie, 5,266,300; Fidji, 3,742,800; Trinidad, 2,178,000; Pérou, 161,700. Les sept premiers mois de 1937 les importations sont de 399,951,800 livres contre 364,552,900 la même période de 1936.



Mme EDGAR J. LAUER, épouse d'un juge de la Cour suprême de New-York, accusée de ne pas avoir payé les droits de douane sur \$10,000 de bijoux qu'elle avait apportés d'Europe.

La pomme est le fruit le plus populaire en Grande-Bretagne

LONDRES, 16. — Les pommes constituent le fruit le plus populaire de la Grande-Bretagne, d'après un rapport émanant du Comité économique impérial. En 1936, la consommation fut de 29 livres par tête, soit une augmentation de six livres sur les chiffres de 1935. Aux débuts de l'année les oranges étaient plus en vogue mais la consommation fut sensiblement affectée par la guerre civile espagnole. Les bananes ont été fort populaires, l'importation se totalisant à plus de 20,000,000 de régimes, un record pour l'année.

Des élections chez les pompiers

Mercredi soir, avait lieu la mise en nomination des candidats aux diverses charges d'officiers de l'Union de pompiers de Montréal. La plupart des anciens membres du bureau de direction briguent de nouveaux suffrages.

Le président sortant de charge, M. Romuald Lamarche, de la caserne No 18, a comme adversaire M. Branchaud, de la caserne No 1. L'élection aura lieu le jeudi, 23 septembre, aux bureaux de l'union, 381 ouest, rue Ontario, de 8 h. a.m. à 9 h. p.m.

Tous les pompiers devront se faire un devoir d'aller enregistrer leur vote et de choisir des officiers qui sauront dignement les représenter, au cours de l'exercice 1936-37.

L'élection sera sous la direction du pomper A. Beauchamp, de la caserne No 10. Les scrutateurs seront: le pomper L. Lachance, de la caserne No 29, et le lieutenant T. Parker, de la caserne No 20.

Les Anciens Normaliens préparent des fêtes

L'Association des anciens Normaliens, dont le président est M. Arthur Ladouceur, principal, a décidé de célébrer dignement le 25^e anniversaire de principat de M. l'abbé Adélaïde Desrosiers. Cet éducateur distingué et cet homme d'oeuvre est à l'Ecole Normale depuis 34 ans. Les grandes fêtes que le Comité des Anciens Normaliens prépare sont fixées au dimanche, 10 octobre. Plusieurs notabilités religieuses et les représentants de l'Instruction Publique et du Gouvernement prendront part à cette manifestation de gratitude et de filial attachement des anciens normaliens envers cet éminent journaliste. On sait, d'autre part, que M. l'abbé Desrosiers fut le protecteur de plusieurs oeuvres: Les Grèves, la Société du Bon Parler français, le Cercle Pédagogique Desrosiers, les Scouts, etc... Naturellement, tous les anciens se feront un devoir de venir à l'Alma Mater rendre un juste hommage à leur ancien principal.

TRIBUNE LIBRE

EN REPONSE AU Dr PELLETIER

(Suite et fin)

e) Plus loin au haut de la deuxième colonne vous mettez en cause le nom de M. Letellier de Saint-Just, rédacteur-en-chef du Canada. Il ne s'agit pas ici de ce journaliste que j'estime beaucoup et dont j'admire la plume souple. Seulement vous semblez dénaturer ses paroles. Vous dites, sans placer ces paroles entre guillemets: Les Concerts Symphoniques n'ont l'obligation envers qui que ce soit de se suicider pour faire plaisir aux bacheliers de principes. Je ne crois pas que ce texte soit le mot à mot de M. Letellier, de Saint-Just, vous vous seriez empressé de le mettre entre guillemets. Vous ne l'avez pas fait et, par le fait même vous semblez vouloir imputer ces paroles à ce journaliste. La phrase finale de ce même paragraphe: "J'aurais mieux fait de rester chez moi." s'accorde avec le mot "auditeurs" et est placée entre guillemets qui laissent croire que tout le paragraphe est le mot à mot de M. Letellier de Saint-Just.

f) Plus loin encore, vous dites: "Je crois que l'école incomparable des matinées scolaires et le choix judicieux des solistes pris chez nous ajoutent à l'éclat des concerts méritent amplement l'octroi que le gouvernement de la province veut faire à la société, etc."

D'abord, pour ce "choix judicieux", vous n'y êtes pas du tout, n'allons pas plus loin. Est-ce ce "choix judicieux" qui doit forcer la province à donner un octroi pour faire vivre certains élèves qu'on a fait venir de New-York? (toujours exception faite de Mlle Hélène Jepson et Rose Hampton qui sont des excellentes chanteuses et qui avec Fragstad devraient venir donner ici des séries de cours sur le chant.)

g) Voici un autre passage de votre article: "...il n'est pas besoin, pour y avoir plus de droit, de transformer les Concerts Symphoniques en une maison hospitalière." Ça, M. Pelletier, c'est un argument de vaincu. Qui vous parle de maison hospitalière? N'oubliez pas que vous êtes le premier à en parler. Il ne saurait être question de faire un refuge avec la société des Concerts Symphoniques. Ce n'est pas non plus une maison d'oeuvre pour les artistes malades ou âgés comme en voulait créer M. Léon Léo, le fondateur de L'Apostolat des Arts. (au fait est-ce que ce mouvement vit encore?) La pension de vieilles-

se n'existe pas que pour les méritiers...

Somme toute c'est un article un peu "va et vient" qu'a poudré le cher Docteur. Lui, qui est un des directeurs des Concerts Symphoniques, peut se louanger directement, dans sa chronique musicale du samedi et ses comptes-rendus. C'est un peu la possibilité qu'aurait un Edouard Montpetit peu scrupuleux qui profiterait de ses fonctions de directeur à l'Université de Montréal pour s'octroyer personnellement un doctorat en médecine vétérinaire. C'est une chose impossible pour M. Montpetit, pédagogue et homme de science qui, lui, peut prendre place parmi les quelques hommes de marque que son Eminence le Cardinal peut compter sur les doigts d'une seule main comme il disait andalousement dans un de ses discours.

"Vous voilà rendu loin", dira M. Pelletier. Nous sommes partis de son humble personne pour en arriver au Cardinal Villeneuve en passant par M. Edouard Montpetit. Que voulez-vous? En traitant un sujet on gagne toujours vers les hauteurs et en oubliant souvent en route les petits riens qui nous préoccupaient au début...

Assez de verbiage et, comme Louis Francoeur, finissons l'article d'un coup de fouet: que le docteur Frédéric Pelletier réponde à ces remarques, mais dans l'ordre alphabétique indiqué. De cette manière le cher Docteur sera moins nébuleux et tournera moins autour de la question. Puis avec ça, finissons-en, je suis "tanné" (pour employer un canadianisme) de voir les Canadiens-français se manger entre eux.

Raoul ROUSSEAU

La pesanteur des camions sera vérifiée

Des mesures en vue d'empêcher la fraude dans l'enregistrement des pesanteurs de camions circulant sur les routes de Québec viennent d'être prises par le major Charles Girouard, le nouveau chef du service de la circulation provinciale.

D'après des renseignements obtenus par M. Girouard il semblerait que plusieurs propriétaires de camions, de complaisance avec d'autres se seraient abstenus d'enregistrer la pesanteur réelle de leurs véhicules lorsqu'ils réclamaient un permis du ministère du Revenu de la province. Vu que le montant de l'honoraire dépend du poids du véhicule le gouvernement se trouve souvent fraudé par ces fausses déclarations.

A l'avenir des inspecteurs se chargeront de vérifier le poids des voitures et lorsqu'il y aura fausse déclaration les coupables seront cités en cour.

Les profits des casinos

PARIS, 16. — Les casinos de France ont réalisé un profit net de 135,854,100 francs, soit environ \$6,792,700 au cours de l'année 1936, d'après un relevé qui vient d'être rendu public. L'accroissement dans le nombre de touristes qui ont visité le pays cette année vaudra sans doute des profits plus élevés pour 1937.

Réunion prochaine du club ouvrier Maisonneuve

Le Club Ouvrier Maisonneuve tiendra son assemblée lundi soir, le 20 septembre à 8 h. 30, à la salle des BUFFALOS, 1651, rue Létourneau.

Les vacances étant terminées, les officiers sont toujours, comme par le passé disposés à travailler ferme pour promouvoir les intérêts du Club et de la classe ouvrière. Pour parvenir à ce but, ils ont absolument besoin de l'entière collaboration de tous les membres et ceux-ci doivent se faire un devoir d'être présents à l'assemblée de LUNDI et à toutes les assemblées subséquentes.

Anciens zouaves à Bonsecours et au cimetière dimanche prochain

Dimanche prochain, le 19 septembre, les anciens zouaves de Montréal, assisteront en l'église de Notre-Dame de Bonsecours, à 9 heures, à la messe annuelle du souvenir de la prise de Rome, laquelle sera dite par le Révérend Père A.-M. Daignault, S.J., ancien zouave du 2^eme détachement qui distribuera également la Sainte-Communione à tous les assistants. Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Honoré Signori, aumônier de la Compagnie du Sacré-Coeur et la partie musicale sera dirigée par M. L.-C. Boulanger, maître de chapelle de la paroisse du Sacré-Coeur.

Dans l'après-midi, aura lieu la

visite également annuelle des anciens zouaves au cimetière de la Côte-des-Neiges. La courte mais très impressionnante cérémonie aura lieu cette année sur la tombe du Vétéran de Rome, Lucien Benoit, du 6^eme détachement, décédé le 18 septembre 1936.

Pour ces deux cérémonies, le troisième bataillon des zouaves pontificaux canadiens, sous les ordres du commandant Alfred Lambert, servira d'escorte aux anciens zouaves. En cas de mauvaise température, la cérémonie du matin aura lieu, tandis que celle de l'après-midi sera remise au dimanche suivant.

LA PAGE OUVRIERE

Le devoir de l'industrie est d'assurer le bien-être de tous ses employés

A moins que l'industrie canadienne ne fasse quelque chose de son propre cri pour accroître la sécurité, le confort et le bien-être de ses employés, les divers gouvernements vont se croire appelés à adopter une législation quelconque, en vue de procurer plus d'avantages aux classes laborieuses, a déclaré S. G. Blaylock, de Trail, Colombie-Anglaise, au congrès de la Canadian Chamber of Commerce.

Son discours roulait sur "les obligations des gérants", et sur le thème général des relations du travail canadien. Il est vice-président et gérant général de "Consolidated Mining and Smelting Company of Canada, Ltd.", à Trail.

A son avis, l'opinion publique se fait graduellement à l'idée qu'un ouvrier à gages devrait de quelque façon posséder un certain intérêt financier dans la compagnie pour laquelle il travaille. "Je suis convaincu que la législation constituerait l'une des tentatives les plus pieuses et les plus destructrices pour accomplir le résultat désiré", dit-il.

Il recommande que les gages de l'industrie soient basés sur les 3 choses suivantes: (1) Des gages basés suffisants pour procurer une bonne existence à l'ouvrier et à sa famille. (2) Un paiement additionnel basé sur l'efficacité du travail de l'employé. (3) Un boni de partage dans les profits.

Appuyant sur le devoir de l'industrie à l'égard de la nation, M. Blaylock a déclaré qu'on devrait s'efforcer de porter la satisfaction de l'ouvrier à son maximum, et en partie du moins en développant chez les surintendants et les consommateurs le sens du respect, de l'amitié, de la justice, de la ferme-

té et de la considération pour l'ouvrier.

A son avis, 40 à 50 pour cent des profits annuels réalisés par les grandes compagnies canadiennes "sont confisqués pour taxes", ou en d'autres termes, la moitié des ouvriers canadiens travaillent uniquement pour payer les dépenses de gouvernement.

LES PLATRIERS

L'assemblée régulière de l'Association des Plâtriers et Finisseurs en ciment aura lieu, vendredi soir, le 17 septembre, à 8 heures au No 1231 est, rue DeMontigny. Il est du devoir de tous les membres d'y être présents car à cette assemblée les questions à y être étudiées sont du plus grand intérêt pour tous. Les membres auront aussi un rapport de leur agent d'affaires sur ses activités au Congrès de Jonquière. Bienvenue à tous. — (Com.).

LES COTISATIONS

Les membres des organisations ouvrières doivent se bien pénétrer que les dites organisations ne peuvent vivre et accomplir toute leur mission sans les cotisations régulièrement payées.

Ceux qui négligent ce devoir sont coupables d'une injustice envers l'organisation qui piétinera sur place et envers les membres qui seront privés d'une aide nécessaire.

Ce devrait être la résolution des ouvriers appartenant aux syndicats et aux unions internationales, après les remarquables congrès qui ont eu lieu. Si ces membres sont sérieux, ils n'hésiteront aucunement à prendre la résolution suggérée.

A NOS LECTEURS

Nous entendons publier demain ou lundi notre franche opinion sur le congrès annuel de la C.T.C.C. qui vient de prendre fin à Jonquière.

Nous profitons de l'occasion pour ajouter aux rapports publiés déjà sur ces assises ouvrières qui feront époque dans les annales du syndicalisme catholique de notre province.

Disons aujourd'hui que ce congrès, tant par le nombre des délégués que par les questions étudiées et les décisions prises, peut être considéré comme l'un des plus importants encore tenu par la C. T. C. C.

LES BRIQUETEURS

Les membres du Syndicat C. N. des briqueteurs et maçons sont convoqués pour la grande assemblée bi-mensuelle, qui aura lieu vendredi soir, le 17 septembre, à 8 heures, au No 1231 est, rue DeMontigny.

Tous les membres devront se faire un devoir d'y assister car les rapports à l'ordre du jour seront très intéressants. L'agent d'affaires nous donnera un rapport de la Convention de Jonquière. Il est du devoir de chaque membre d'y être présent. Donc, à vendredi soir. — (E. D.)

TAILLEURS DE PIERRE

Le Syndicat des Tailleurs de pierre tiendra son assemblée régulière, vendredi soir, le 17 septembre, à 8 heures, au No 1231 est, rue DeMontigny. Tous les membres sont priés d'y être présents pour y entendre le rapport de leur agent d'affaires sur son séjour à Jonquière. Tous sans exception voudront faire l'impossible pour y être présents car l'assemblée sera des plus intéressantes par les nombreuses questions à y être discutées.

Employés de tramways

Tous les hommes de remises et les mécaniciens sans distinction d'union sont convoqués à une grande assemblée générale à laquelle des questions importantes de rajustement de salaires et d'heures de travail seront discutées. L'assemblée aura lieu ce soir à 8 h. 30, à la salle des Syndicats Catholiques, 1231 est, rue DeMontigny.

La critique

Dans certains cercles ouvriers on s'est scandalisé des dernières grèves des membres des syndicats catholiques.

Depuis l'apparition des syndicats catholiques, leurs ennemis les critiquent parce que trop "mous". On nous avait dit qu'ils déclarent-ils qu'avec les syndicats catholiques, il n'y aurait plus de grève, et voilà que les grèves pleuvent.

Parce que les syndicats ont manifesté une virilité inaccoutumée devant des patrons exploitateurs des ouvriers et des ouvrières, et soutenu des grèves avec un courage, digne de louange, les adversaires critiquent encore.

C'est donc vrai de dire: Ne faites rien, on vous critiquera, agissez, on vous critiquera quand même.

CONVOCATIONS

CE SOIR

INTERNATIONAUX: Local 249 de la B. S. W. U. à 1331 est, rue Ste-Catherine. Union internationale des charpentiers-menuisiers, local 1558, à 1651 rue Létourneux. Association des machinistes, local 111, à 415 est, rue Ste-Catherine. Loge No 606 des wagonniers, à 427 Chemin LaSalle. Union internationale des constructeurs d'ascenseurs, local 89, à 415 est, rue Ste-Catherine.

CATHOLIQUES: Association des plâtriers. Syndicat des tailleurs de pierre. Syndicat des briqueteurs. Syndicat des latteurs métalliques. Section des tailleurs de cuir et des triseurs, des cordonniers, à 1231 est, rue DeMontigny.

Convention collective signée par la Cie Sherwin-Williams

Le Syndicat National Catholique des employés de mines de Red Mill vient de signer une convention collective de travail, avec la Sherwin Williams Co. of Canada Limited.

La compagnie Sherwin Williams exploite à Red Mill une mine d'oxyde de fer, produit de base pour la fabrication de la peinture.

En vertu de ce contrat, les employés de la compagnie vont bénéficier d'une augmentation générale des salaires et des conditions de travail. La compagnie s'engage à employer de préférence les membres du Syndicat National Catholique de Red Mill. La semaine de 48 heures est adoptée et la compagnie ne fera pas travailler ses ouvriers ni le dimanche, ni les jours de fête d'obligation, pas davantage à la St-Jean-Baptiste, ni à la fête du Travail. De plus les employés sont assurés que leurs patrons tien-

dront compte de leur ancienneté dans les promotions.

Les augmentations de salaires vaudront à partir du 1er juillet dernier.

Cette convention sera en vigueur durant une année et se renouvellera automatiquement chaque année à moins que l'une des parties n'avertisse l'autre partie trente jours avant l'expiration de chaque terme annuel.

Le contrat a été signé par M. Joseph Bradley, surintendant de l'exploitation minière au nom de la compagnie Sherwin Williams et par M. Grégoire Dumas et Oscar Montplaisir, respectivement président et secrétaire du syndicat de Red Mill.

Ce Syndicat est affilié au Conseil central des Syndicats Catholiques des Trois-Rivières.

Aux employés de bureau

Voici copies de deux récentes lettres adressées à l'Office des Salaires Raisonables par l'Association des Employés de Bureau Inc., Montréal, le 2 septembre 1937

Office des Salaires Raisonables, a.s. Gouvernement Provincial, Québec, Qué.

Messieurs:

Re: Notre requête du 12 juin 1937

Veuillez avoir la bonté de nous aviser de la date probable de la formation du "Comité de Conciliation" prévu à l'article 9 de la loi des Salaires Raisonables, aussi du nombre de représentants que nous pourrions nommer pour faire parti du dit comité.

Considérant la date de notre pétition ainsi que le fait que notre profession compte plus de 36,000 membres dans la ville de Montréal, nous sommes en droit d'attendre de votre part une prompte action pour remédier à la situation des intéressés.

Veuillez nous croire, Bien à vous, (Signé) A.-A. Cameron, président

Montréal, le 16 septembre 1937 Office des Salaires Raisonables, a.s. Gouvernement Provincial, Québec, Qué.

Messieurs:

Nous espérons de votre courtoisie une réponse prochaine à notre lettre en date du 2 septembre 1937.

Veuillez nous croire, Bien à vous,

(Signé) A.-A. Cameron, président

Notre dernier communiqué vous

COURAGE ET TRAVAIL

Les temps sont durs pour bien des gens, mais il ne faut pas croire que la vie fut toujours facile à nos ancêtres. Les difficultés que ceux-ci eurent à envisager furent autrement grandes que celles qui confrontent nos concitoyens. Les jeunes auraient donc tort de se décourager, de se laisser aller à la mollesse, à l'indolence, se faisant croire que rien ne saurait améliorer leur sort. Les jeunes d'aujourd'hui, comme les jeunes d'autrefois, se feront dans la vie une place enviable, s'ils savent se soumettre à la loi saine du travail. S'ils n'ont pas peur des responsabilités et se mettent courageusement à l'oeuvre, se gardant de prêter l'oreille aux prédicants de doctrines malsaines, plus soucieux de leur bénéfice personnel que de l'intérêt vrai de la société et de la nation. C'est dans ce sens qu'on a parlé à Saint-Denis, lors de la fête des héros de 1837, plusieurs des orateurs, pensant que l'occasion était bonne de dire à la jeunesse quelques solides vérités. Ils avaient raison, en somme. Le travail, à base d'énergie et de courage, a toujours été le meilleur remède aux situations apparemment désespérées.

Une fière attitude des catholiques de la France

L'an dernier, le gouvernement français proposait une "loi Relative aux Conventions Collectives de Travail". Elle fut votée par 528 voix contre 7, tous les députés et sénateurs catholiques, bien qu'hostiles au gouvernement, appuyèrent cette mesure. Quelques-uns d'entre eux rappellèrent même que leur groupe demandait depuis longtemps les Conventions Collectives. En 1906, par exemple, une résolution fut votée en leur faveur par le Congrès ouvrier chrétien de Reims. En 1918, l'ancien président de l'A.C.J.F., M. Jean-Lerolle, alors député de Paris, déposait un projet de loi rendant obligatoires les conventions collectives pour toute une région...

Citons les paroles du député catholique alsacien, M. Henri Mack: "Les Catholiques Sociaux de ce

pays, depuis cinquante ans, luttent pour la réalisation de l'idée de la Convention Collective du travail, qui a toujours été recommandée par les encycliques pontificales. Nous nous réjouissons qu'aujourd'hui même des organisations syndicales et des organisations politiques qui, dans le passé, ont été, par des conceptions d'ordre idéologique, hostiles à ces conventions collectives, en acceptent l'application, même sous la forme d'arbitrage obligatoire du gouvernement, principe qu'ils avaient toujours repoussé. Nous nous félicitons de ce revirement qui vient de s'opérer dans l'esprit de certains et nous pensons qu'à l'avenir l'institution de ces Conventions apportera un peu plus de justice dans les relations entre le patronat et les ouvriers."

SUR LE BON CHEMIN

La Convention Collective de Travail, tout le monde le sait, ne se borne pas à fixer uniquement le salaire; mais elle régit également les conditions de travail et les rapports entre les employés et les employeurs. C'est donc une véritable chartre de travail—écrite et publiée—qui régit telle ou telle branche de l'industrie ou du commerce, local régional ou même national; c'est donc une véritable chartre de la profession.

En tout premier lieu, n'oublions pas que le Contrat Collectif vise et régit l'ensemble des conditions de travail d'une industrie déterminée: salaires et méthode de rémunération, durée du travail, rémunération pour les heures supplémen-

taires, recrutement des ouvriers et des apprentis, fixation de délais de vacances et de fêtes chômées (fêtes d'obligation, bien entendu), conditions d'hygiène, réglementations des amendes...

Secondement, la Convention Collective vise et régit la détermination des mesures pratiques d'application: organes de conciliation, commissions d'arbitrage, etc., et toute autre stipulation destinée à garantir l'exécution loyale des engagements pris.

Tout cela, combien l'ignorent? Le Syndicalisme National et Catholique l'offre chaque jour à l'ouvrier qui n'a qu'à l'accepter pour se mettre sur le bon chemin!

L. P. Demers

QU'ON Y SONGE

A certains individus qui s'imaginent les seuls à avoir le droit de vivre, nous dédions ces quelques lignes.

Les ouvriers qui ont préféré les syndicats catholiques pour protéger leurs intérêts professionnels, aux unions internationales et aux unions canadiennes et nationales, ont usé d'un droit indiscutable et bien mal venus sont ceux qui les critiquent et les injurient à cause de leur choix. On prend son bien où on le trouve. Il y a trop longtemps que cette persécution dure que le moment est venu de reconnaître aux autres un droit dont on use soi-même.

Que l'on mette de l'avant les avantages de son organisme professionnel, c'est bien et même nécessaire, mais il ne faut pas pousser son intransigence jusqu'à commettre des injustices et des accrocs à la charité chrétienne, voilà qui est mal.

Opérateurs-ingénieurs

L'Union Nationale des Opérateurs-Ingénieurs du Canada tiendra une importante réunion ce soir, à 8 hrs, au Monument National.

MANUEL DE L'INVENTEUR
GRATIS aux INVENTEURS
sur DEMANDE
ALBERT FOURNIER
934 STE-CATHERINE EST MONTRÉAL

Le DOMAINE SPORTIF

Sky Larking tentera de prouver qu'il est champion

Il semble être le favori dans le Futurity de Belmont Park.—La bourse Champagne et le handicap Eastern Shore disputé samedi

NEW-YORK, 16. — Le droit de Sky Larking à la couronne de la division des deux ans pour 1937 sera mis à l'épreuve lorsque la réunion s'ouvrira à Belmont Park. A l'heure actuelle le porte-couleurs de Mme Mars est gros favori dans le Futurity, la plus fameuse des épreuves pour les deux ans et le numéro principal de la matinée à Belmont.

La bourse Champagne et le handicap Eastern Shore, qui seront disputés samedi serviront d'élimination à cette classique. Teddy's Comet et Can't Wait, les deux favoris dans le handicap Eastern Shore ne sont pas inscrits au Futurity mais Mountain Ridge. The Chief et Bull Lea sont tous inscrits à cette classique.

L'épreuve locale n'est que de \$3.000 à comparer à \$10.000 pour celle de Havre de Grâce. Sky Larking est aussi inscrit au Champagne, mais son entraîneur, Bob McGarvey a déclaré qu'il attendrait le Futurity. Il est probable que Sunny Jim Fitzsimmons, entraîneur de l'établissement Belair enverra Fighting Fox dans le numéro important de samedi. Il deviendrait le favori avec Can't Wait ayant un engagement au Maryland et Sky Larking prenant ses aises à l'écurie.

Le poulain de l'établissement Milky Way s'est acquis un grand nombre de supporters en remportant des victoires dans le Hopeful et l'Albany à Saratoga. Dans chacune de ses épreuves il fut for-

cé de surmonter des difficultés pour remporter la victoire.

Ses efforts ont prouvé que le rejeton de Blue Larkspur était un poulain fort courageux et dans le Hopeful il a démontré qu'il n'était pas particulier et qu'il n'avait pas besoin d'un tracé à son goût pour s'affirmer.

Le dernier cheval à remporter le Hopeful et le Futurity a été Pompey en 1925. Jamestown vint tout près de répéter cet exploit en 1930 alors qu'il remporta le Futurity pour n'être battu que par une faible marge dans le Hopeful par Epibet. Whichone fut battu par un nez par son compagnon d'écurie, Boojun dans le Hopeful et gagna par la suite le Futurity. Ladysman remporta le Hopeful en 1932 et Kerry Patch à 50 pour 1 battit le batti dans le Futurity.

Sky Larking a amélioré la tenue de son père Blue Larkspur dans le Hopeful. En 1928 Jack High battit Blue Larkspur par une faible marge dans le Hopeful, et se rendit ensuite à New-York pour le Futurity dans lequel il était gros favori et afficha une tenue lamentable. Sky Larking possède toutes les belles qualités de ses ancêtres.

Entrées de Fairmount Park

(Premier départ à 4 h. p.m.)

PARI DOUBLE: 1re et 2e courses.

Première Course \$500 Novices de 2 ans et plus. — 5 1/2 furlongs.
 Wheel and Deal . . . 112/Pretty Susan . . . 113
 Night Editor . . . 112/King Ruler . . . 112
 All Iron . . . 112/Iron King . . . 116
 Dokentine . . . 112/Robertson . . . 113
 Mamuck . . . 109/Betty O' Lantern . . . 109
 Neoma H. . . 113/Westport . . . 112
 Argus Lady . . . 113/Roguish Boy . . . 116
 Procrastinator . . . 116/Charmed Circle . . . 112
 Cardibre . . . 116/Lady Fitz . . . 113

Deuxième Course \$500 A réclamer. 3 ans et plus. — 6 furlongs.

Sir John S. . . 107/Yardstick . . . 107
 Ruth G. . . 99/Belle of Iron . . . 102
 Deffer . . . 112/Lady Marisco . . . 102
 Bar Play . . . 112/Desert Call . . . 112
 Orbedu . . . 110/Conney . . . 107
 Pink Petunia . . . 102/Owlch . . . 99
 Uncle Mitch . . . 112/Polly Shaw . . . 104
 Mint Box . . . 104/Jacobs Ladder . . . 110
 Troubadour . . . 104

Troisième Course \$500 A réclamer. 3 ans et plus. — 6 furlongs.

Jerry Flint . . . 109/Love Lost . . . 107
 Princeton . . . 112/Pennant Bearer . . . 112
 Kai Harri . . . 110/Mt. Washington . . . 112
 Real Jam . . . 113/Nervous Lady . . . 109
 Longwell . . . 108/Apronette . . . 105
 The Egyptian . . . 102/Upholder . . . 110
 All Night . . . 112/Fictus . . . 112
 Broken Sound . . . 107

Quatrième Course \$500 A réclamer. 3 ans et plus. — 5 1/2 furlongs.

Wild Love . . . 100/Mount Kala . . . 111
 Burr Hickman . . . 113/Irvin H. . . 100
 Dust Box . . . 106/Sun Henry . . . 114
 Sun Argo . . . 107/Avenue B. . . 105
 Transwynn . . . 112/Onkwoods Lad . . . 103
 My Valley . . . 106

Cinquième Course \$500 A réclamer. 4 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.

Clapnet Chief . . . 108/Dee Dee W. . . 102
 Rosireigh . . . 105/Sarah Justice . . . 103
 Secured . . . 108/My Miles . . . 107
 Volokade . . . 105/Cassada . . . 105
 Aria . . . 110/Wassall . . . 108

Sixième Course \$500 A réclamer. 3 ans et plus. — 1 mille.

Speckeen . . . 112/Photography . . . 107
 Beaver County . . . 95/Albert D. . . 111
 Topway . . . 107/Osmuck . . . 95
 Proof . . . 98/Parisian Witch . . . 113

Septième Course \$500 A réclamer. 4 ans et plus. — 1 1/4 mille.

Retribution . . . 97/Sylacuga . . . 110
 Reverberate . . . 102/Highman . . . 105
 Devilish Nick . . . 105/Lucy . . . 102

Huitième Course \$500 A réclamer. 3 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.

Quaught . . . 110/Mr. Joe . . . 113
 General Boy . . . 110/Roy Doon . . . 107
 Traxen . . . 107/Acknowledgment . . . 107
 Night Flower . . . 107/Rockhurst . . . 110
 King Today . . . 110/Elithu . . . 110
 War Dimes . . . 115/Hagerson . . . 110
 Potion . . . 110/Scholar Girl . . . 102
 Titanic . . . 110

Temps clair. Piste rapide.

Courses à Berthierville

Une grande course régionale en bicyclettes aura lieu dimanche le 26 courant de Lavallière à Berthierville, soit sur une distance de 15 milles. Il y aura en plus quelques courses locales de 4 et 8 milles au programme. Pour informations s'adresser à L.-P. Dubé, Berthierville.

Entrées de Détroit

(Premier départ à 3 h. 30.)

PARI DOUBLE: 1re et 2e courses.

Première Course \$800 A réclamer. 3 ans et plus. — 6 furlongs.

Bal Ele . . . 115/Addison . . . 115
 Klean Flight . . . 115/Zulu Lad . . . 115
 Zephvire . . . 112/Ronardo . . . 115
 Carbar . . . 110/Jiggerette . . . 112
 Martillon . . . 115

Deuxième Course \$800 A réclamer. 3 ans et plus. — 6 furlongs.

Cuban Boy . . . 103/Sweet Tokalon . . . 103
 Talpan . . . 110/Pearle . . . 97
 Balance Step . . . 100/Early Broom . . . 105
 Irish Wake . . . 115/Dorothy Hicks . . . 105
 Palatine Belle . . . 100/Miss Twinkling . . . 105
 Capitallat . . . 113/Neds Affinity . . . 110

Troisième Course \$800 A réclamer. 3 ans et plus. — 6 furlongs.

Stone Crop . . . 112/Lady Co . . . 112
 Prince Devon . . . 107/Peggy Torch . . . 112
 Inatop . . . 115/Beautiful Bud . . . 107
 Edward C. . . 115/Best Man . . . 115
 Mere Black . . . 110

Quatrième Course \$800 A réclamer. 3 ans et plus. — 6 furlongs.

Speycrast . . . 109/Assist . . . 104
 Lady Patrol . . . 104/Sadie F. . . 108
 Ada W. . . 99/Sequoia . . . 111
 Marching Man . . . 104/Romola . . . 108

Cinquième Course \$800 A réclamer. 3 ans et plus. — 6 furlongs.

My Tommie . . . 102/Chimney Top . . . 113
 Smart Girl . . . 102/Brophy . . . 113
 Bartering Kate . . . 110/Sistova . . . 112

Sixième Course \$800 A réclamer. 3 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.

Sabin . . . 107/Chief Evergreen . . . 104
 Toni . . . 111/Brandon Prince . . . 115
 Carnellan . . . 103/Middletown . . . 113

Temps clair. Piste rapide.

LES DOUBLES

A NARRAGANSETT — \$13.30.
 A MAWTHORNE — \$25.00.
 A DETROIT — \$25.00.
 A THORNCIFFE — \$30.66.

Entrées de Belmont

(Premier départ à 2 h. 30.)

Première Course \$1,000 Novices de 3 ans et plus. — 7 furlongs.

Fore . . . 115/Ebonite . . . 110
 Royal Hobo . . . 115/By The Sword . . . 110
 Tangle Straw . . . 115/Unfalling . . . 115
 Bramble Sortie . . . 115/Uallino . . . 115
 Ballwick . . . 115/Flagstick . . . 110
 Count Edward . . . 115

Deuxième Course \$1,000 Steeplechase. Novices de 3 ans et plus. — 2 milles.

a-Reigh Stone . . . 138/b-Archery . . . 143
 Carle Choice . . . 145/Separator . . . 145
 Eran de Perse . . . 145/b-Heider . . . 148
 a-Entrée Mme J. D. Hertz et H. E. Talbott.
 b-Entrée Groton Stable.

Troisième Course \$1,000 A réclamer. 2 ans. — 8 furlongs.

Du Barry . . . 109/State Witness . . . 114
 Songstop . . . 113/Magivings . . . 114
 Kalmim . . . 115/Weeper . . . 112
 Flying Lance . . . 103/Private Car . . . 108
 Happily . . . 118/Sought After . . . 104
 Aces Wild . . . 110/Teddy Weed . . . 118
 Sunny Shore . . . 112

Quatrième Course \$1,000 A réclamer. 3 ans et plus. — 6 furlongs.

Early Settler . . . 112/Headin Home . . . 115
 Mahdi . . . 108/Portification . . . 110
 Billionaire . . . 108/Born Happy . . . 113
 Townsman . . . 108

Cinquième Course \$1,200 Handicap. Bonaventure. Poulches et juments de tous les âges. — 1 mille.

Genie Palestine . . . 114/Fair Stein . . . 114
 Sparta . . . 116/Little Miracle . . . 112

Sixième Course \$1,000 Conditions. Poulches de 2 ans. — 5 1/2 furlongs.

Foiled . . . 115/a-Martita Air . . . 105
 Counsello . . . 110/Battle Call . . . 115
 Rambler Rose . . . 115/Polyata . . . 115
 Sun Flo . . . 115/Baby's Breath . . . 115
 Strollina . . . 110
 a-Entrée W. M. Jeffords.

Septième Course \$1,000 A réclamer. 3 ans et plus. — 1 1/8 mille.

Nipponese . . . 109/Aperitif . . . 108
 Olivine . . . 106/Glastonbury . . . 116
 Golden Seal . . . 116/Pitter Pat . . . 116
 Pre War . . . 115/Satrapal . . . 111
 Temps clair. Piste rapide.

Entrées de Thorncliffe

(Premier départ à 2 h. 30.)

PARI DOUBLE: 1re et 2e courses.

Première Course \$500 A réclamer. 3 ans et plus. Novices. — 6 furlongs.

Chlorienne . . . 102/Gabe J. . . 109
 Arda . . . 109/Ida Regan . . . 97
 Beechstick . . . 109/Calson . . . 109
 Bachelor Flak . . . 109/King's Crest . . . 110
 Lyons Night . . . 102/a-Cotter . . . 105
 Risco . . . 102/Spring Bell . . . 102
 The Dauphin . . . 115/Sanbeau . . . 113
 Flying Leaves . . . 102/a-Golden Gain . . . 102
 Fly Miss . . . 110/Altiskelter . . . 109
 a-Entrée K. T. Dawes et F. H. Schelke.

Deuxième Course \$700 A réclamer. 3 ans et plus. — 6 furlongs.

Rideau . . . 111/Thermal . . . 104
 Morvim . . . 107/Rightfoot . . . 106
 Maple Tints . . . 110/Ko . . . 105
 Chancabail . . . 109/Laffitt . . . 105
 Belledare . . . 89/Pewter Crest . . . 102
 Charles J. . . 109/Background . . . 110
 Santan . . . 107/Steila Connors . . . 110
 Sess . . . 112/aBbe Galey . . . 104
 Fay Viken . . . 104/Pompous Peter . . . 107

Troisième Course \$700 A réclamer. 2 ans. — 6 furlongs.

Foresee . . . 110/Heydonna . . . 108
 Jealous Swain . . . 110/Rapid Deon . . . 99
 Marsall . . . 108/Millar J. . . 103
 Mariola . . . 94/Legalite . . . 103
 Masked Edmar . . . 103

Quatrième Course \$700 A réclamer. 3 ans et plus. — 1 1/16 mille.

Peter Pal . . . 107/Dark Mission . . . 112
 Mr. Wildwood . . . 107/Kibitzer . . . 112
 Black Timber . . . 106/Hi Peggy . . . 102
 Trajectory . . . 110/Miss Gormley . . . 110
 Racketer . . . 112/Mouthpiece . . . 112
 Margie Lou . . . 112

Cinquième Course \$700 A réclamer. 3 ans et plus. — 1 1/8 mille.

Blue Diamond . . . 112/Grandview . . . 113
 Denclaire . . . 110/Mrs. Foster . . . 115
 Winston D. . . 115/Beechview . . . 110
 Barrette . . . 105/Prince Reno . . . 115
 Masked Bud . . . 104

Sixième Course \$700 A réclamer. 3 ans et plus. — 1 1/16 mille.

a-Lipton . . . 115/Budron . . . 103
 Green Iris . . . 102/Silvira . . . 112
 a-Lingster . . . 102/Dalamac . . . 106
 Paravant . . . 110/Listara . . . 115
 a-Entrée Cosgrave Stable.

Septième Course \$700 A réclamer. 3 ans et plus. — 1 1/16 mille.

Blast . . . 113/Wardell Orr . . . 110
 Gay Sympathy . . . 105/Crystal B. . . 113
 Lost Spirit . . . 105/Heather R. . . 105
 Hardy Ban . . . 110/Osrian . . . 108
 Smiling Star . . . 110/Relativity . . . 113
 House Affre . . . 105/Bethankful . . . 105
 Logwood . . . 105/Geologist . . . 110
 Baggageaway . . . 110/Astra . . . 105
 Ellen D. . . 108

Temps clair. Piste rapide.

Entrées de Narragansett

(Premier départ à 2 h. 15.)

PARI DOUBLE: 1re et 2e courses.

Première Course \$1,000 A réclamer. 3 ans et plus. — 6 furlongs.

Be There . . . 112/Sun Mad . . . 108
 Mount Echo . . . 112/Merrie Marie . . . 109
 Desmondia . . . 104/Flavor . . . 112
 Love Potion . . . 104/Jack Pine . . . 107
 Jirasol II . . . 107/Whisk Party . . . 104
 Count Rae . . . 110/Flickering . . . 107

Deuxième Course \$1,000 A réclamer. 2 ans. — 6 furlongs.

Maxie . . . 108/Stenographer . . . 103
 Ingenious . . . 108/Setemup . . . 113
 Jack Fly . . . 106/Stop Light . . . 106
 Miss Hollywood . . . 106/Light Rolls . . . 106
 Newark . . . 111/Dawn Light . . . 111
 Hallies Play . . . 106/Limit . . . 106

Troisième Course \$1,000 A réclamer. 2 ans. — 6 furlongs.

Cape Race . . . 111/Bob C. . . 116
 Miss Leon . . . 108/Muddier . . . 109
 Housekeeper . . . 107/Lady Infinite . . . 103
 Paviland . . . 103/Francine C. . . 101
 Standard Time . . . 106/Billys Folly . . . 104

Quatrième Course \$1,000 A réclamer. 3 ans et plus. — 6 furlongs.

Misapprehension . . . 99/Steelworker . . . 109
 My Kin . . . 113/Lady Thatcher . . . 104
 Count Dean . . . 112/Masked Gal . . . 111
 Bellum . . . 116

Cinquième Course \$1,000 Conditions. 4 ans. — 6 furlongs.

Manace . . . 111/Boston Mary . . . 106
 Some Good . . . 109/Ladfield . . . 107
 Buster Boy . . . 107/a-Sabueso . . . 111
 a-Exhibit . . . 111/Marson . . . 111
 Campillo . . . 109

Sixième Course \$1,000 A réclamer. 3 ans et plus. — 1 1/8 mille.

Hasty Hanna . . . 109/Kapena . . . 114
 So High . . . 104/Beveau . . . 117
 On Leave . . . 112/Marvel Play . . . 112
 Fair Deal . . . 114/Ernie Munzer . . . 112

Septième Course \$1,000 A réclamer. 3 ans et plus. — 1 1/8 mille.

Klimpton . . . 114/Sarouk . . . 101
 Speedy Skippy . . . 109/Maracanna . . . 109
 Bull Market . . . 114/Petolette . . . 106
 Marry Boy . . . 109/Malice . . . 114
 Fire Prince . . . 104/Sandy Boy . . . 114
 Idle Money . . . 114/Orthoprism . . . 114

Huitième Course \$1,000 A réclamer. 3 ans et plus. — 1 1/8 mille.

Puten . . . 109/Long Bit . . . 108
 Orphan Lass . . . 109/Bocobel . . . 111
 Even Up . . . 112/Donald Duck . . . 100
 Klondorn . . . 110/Bonnie Buzz . . . 107
 Tragedian . . . 112

Temps clair. Piste rapide.

Entrées d'Hawthorne

(Premier départ à 3 h. 15.)

PARI DOUBLE: 1re et 2e courses.

Première Course \$800 Novices de 2 ans. — 5 1/2 furlongs.

a-Luckingo . . . 113/Jockide . . . 116
 Minirel Star . . . 116/Evadne . . . 113
 Baque . . . 116/Unselfish . . . 116
 Inviting . . . 116/Time and Again . . . 116
 a-Charmed One . . . 116/Prince Jean . . . 116
 Grande Sherab . . . 113/Indiana Spa . . . 116
 a-Entrée T. S. Cross.

Deuxième Course \$800 A réclamer. 2 ans. — 6 furlongs.

Al Servant . . . 110/Wise Princess . . . 110
 Waka . . . 118/Lyngate . . . 110
 Florence B. F. . . 112/Honey Roll . . . 118
 Crashing Idea . . . 110/Lantana . . . 112
 Merab . . . 110/Tumont . . . 115
 Hands Down . . . 110/Dusky Maid . . . 110
 Bob Brax . . . 118/Lucas D. . . 113

Troisième Course \$800 A réclamer. 3 ans. — 6 furlongs.

Polaris . . . 109/Imersal . . . 114
 Brough Handle . . . 107/My Grandson . . . 114
 Ann Joy . . . 109/Gilda's Lass . . . 111
 Karkle . . . 107/Sage Brush . . . 111

Quatrième Course \$800 A réclamer. 3 ans. — 6 furlongs.

Think Fast . . . 109/Sneakin . . . 111
 Maxine B. . . 109/Frank C. . . 107
 Orthodox . . . 114/Leona Reigh . . . 109
 Quick Relief . . . 109/Honored Miss . . . 106
 Campo . . . 112

Cinquième Course \$1,000 A réclamer. 3 ans et plus. — 1 1/16 mille.

Step Ahead . . . 108/Jokester . . . 112
 Velociter . . . 113/Catamar . . . 102
 Contract . . . 110/Ohl Image . . . 111
 Wigaway . . . 111

Sixième Course \$1,000 Conditions. 3 ans et plus. — 5 1/2 furlongs.

a-Egmont . . . 109/Disarray . . . 106
 Lady Besaie . . . 109/a-Frontier . . . 112
 Decuria . . . 109/Bulldozer . . . 109
 Royal Reigh . . . 109/John Francis . . . 106
 Distractible . . . 112

Septième Course \$1,000 A réclamer. 3 ans et plus. — 6 furlongs.

Ep . . . 110/Strategist II . . . 112
 Forced Landing . . . 113/Captain Jinks . . . 113
 Pull Tilt . . . 113/Mr. James . . . 113
 Inscription . . . 105/Zorana . . . 110
 Lumillon . . . 113

Huitième Course \$1,000 A réclamer. 3 ans. — 1 1/16 mille.

Alery . . . 109/Carbon Copy . . . 109
 Rhine . . . 106/Tinsel Lady . . . 109
 Sun Image . . . 106/LifeLike . . . 104
 Buri . . . 107/Merry Peggy . . . 104
 Temps clair. Piste rapide.

Entrées d'Havre de Grace

(Premier départ à 2 h. 15.)

PARI DOUBLE: 1re et 3e courses.

Première Course \$1,000 A réclamer. 4 ans et plus. — 1 1/16 mille.

Secret Vote . . . 109/Fredalva . . . 114
 Mon

Preeminent gagne le handicap Fallweight à Belmont

Ce rejeton de Stimulus remporta sa deuxième victoire consécutive en s'assurant la victoire dans le numéro principal de l'ouverture hier

NEW-YORK, 16. — Preeminent, appartenant à Hal Price Headley a décroché la part de lion dans la bourse Fall Highweight, ouverte aux chevaux de tous les âges sur une distance de six furlongs, qui était le numéro principal de la matinée d'ouverture à Belmont Park. Le rejeton de Supremus qui remportait ainsi sa deuxième victoire consécutive a battu He Did, pendant que le favori Crossbow II finissait troisième.

Bien supporté des parieurs, Preeminent a rapporté un peu moins que deux pour un à ses supporters.

On offrait aussi au même programme le handicap steeplechase Broad Hollow, ouvert aux chevaux de trois ans et plus, sur une distance de deux milles et Route One, qui en était à son premier départ cette année a causé une surprise en l'emportant sur Best Play et Ossabow qui ont fini sur un pied d'égalité pour la deuxième place.

Négligé des parieurs, le rejeton de Messenger a rapporté exactement six pour un à ceux qui avaient parié sur ses chances.

Au Rhode Island Le numéro principal de la matinée était la bourse Hyde Park, ouverte aux chevaux de trois ans, sur une distance de six furlongs et Coramine appartenant à Mme C. S. Howard, qui courait en entrée avec Smart Agnes a remporté la victoire en battant Woof avec Philox comme troisième.

Gros favori des parieurs, le re-

jeton de Stimulus a rapporté un peu plus qu'un pour deux à ses supporters.

A Chicago

Le numéro principal de la matinée à Hawthorne était la bourse You Can't Take It With You et White Ginger, appartenant à l'établissement Woolford a remporté la victoire en battant Conrad Mann avec Achève comme troisième.

Deuxième choix, le rejeton de Hourless ou White Satin a rapporté un peu moins que trois pour un à ses supporters.

A Détroit

Busy Morn, appartenant à J. B. Respass a remporté sa deuxième victoire consécutive de la réunion aujourd'hui alors qu'elle a remporté le numéro principal de la matinée, ouvert aux chevaux de deux ans, sur une distance de six furlongs. Le rejeton de Busy American l'a emporté sur Miss Bulldog avec Candu Hero comme troisième.

Deuxième choix, Gandy Morn a rapporté un peu plus que deux pour un à ses supporters.

Résultats de Narragansett

PREMIERE COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Stavka (Pollard) . . . 3.50 3.30 3.30
Miss Chiero (Jones) . . . 7.70 6.30
Housewarming (Bierman) . . . 6.00
Ont aussi couru: St. Nick, Blandishment, Civil War, Dyak, Gleaming, Jack (allé) Maple Queen, Bursting.

DEUXIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
High Treason (Duffy) . . . 7.40 4.10 3.50
Sainted (Morgan) . . . 4.60 4.00
Petard (Thornton) . . . 9.80
Ont aussi couru: Twoome, The Kink, Berry Patch, High Finance, Charmed Eyes.

TROISIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Thistle ock (Jones) . . . 7.40 3.50 3.20
Gene D. (Steifen) . . . 3.80 3.30
Shantime (Duffy) . . . 4.00
Ont aussi couru: Zevanald, Largess, Fovo Gloas, Par Value.

QUATRIEME COURSE \$1,000 Novices de 3 ans. — 6 furlongs.
Grand Light (Luther) . . . 8.50 2.90 2.70
Rhodius (Duffy) . . . 2.70 2.40
Maepop (Porter) . . . 3.20
Ont aussi couru: Laonic, Beneficiary, Feedman, Show Card, Silver Trace, Pretty Pava, Taxi.

CINQUIEME COURSE \$1,100 Conditions.
3 ans. — 6 furlongs.
a-Coramine (Jones) . . . 3.10 2.20 2.20
Woof (Duffy) . . . 2.50 2.20
Phlox (Bierman) . . . 2.30
Ont aussi couru: Natty Boy, James N., a-Smart Agnes.

SIXIEME COURSE \$1,100 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-1-16 mille.
Blue Armor (Knott) . . . 8.50 4.70 3.40
Hunterdon (Bierman) . . . 9.20 5.10
Peedeeque (Marrero) . . . 2.90
Ont aussi couru: Wise Will, Ramshead, Mannerly, Corum, Black Thorn.

SEPTIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans. — 1-1-16 mille.
Katchican (McCadden) . . . 10.80 6.80 4.10
Gensabli (Morgan) . . . 5.60 3.60
Gazurka (Lehman) . . . 3.20
Ont aussi couru: Squares, Proprietary, Starwick, Str Reg.

HUITIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-1-16 mille.
Canavia (Bierman) . . . 13.40 6.90 4.50
Popo (Leblanc) . . . 47.70 20.30
Two Edged (Morgan) . . . 6.00
Ont aussi couru: Whippcracker, Happy Flag, Free Traffress, Bright Melody, Mahi, Candimate, Brass Monkey.

Résultats de Détroit

PREMIERE COURSE \$800 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Royal Link (GSmith) . . . 8.10 4.00 3.40
Balance Step (Napier) . . . 3.80 3.20
Monie Blue (Rose) . . . 5.20
Ont aussi couru: Olomor, Brilliant Rock, Dixie Flapper, Peace Move, Cuban Boy, Arthur Coventry, Hour Lady.

DEUXIEME COURSE \$800 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Imperial Lu (Grant) . . . 6.00 3.60 3.20
Flaming Torch (Napier) . . . 4.20 3.40
Hennessy (Smith) . . . 3.60
Ont aussi couru: Mère Blase, Henrierva, Northern Silp, San Ardo, Don Pancho, Miles Standish, Imperial Marys, Colleen Doon.

TROISIEME COURSE \$800 A réclamer.
Novices de 2 ans. — 6 furlongs.
Big Tim (Hardy) . . . 27.20 8.40 1.20
Check Signal (Rodriguez) . . . 3.40 1.80
Lela Win (Napier) . . . 3.40
Ont aussi couru: Dick D., Feng Lu, Ho, Hustling, Galita, Irene Graal.

QUATRIEME COURSE \$800 A réclamer.
3 ans. — 6 furlongs.
Slippery Jim (Rosen) . . . 10.60 4.00 3.00
Eddie H. (Ward) . . . 5.60 2.40
Cheer Star (Hutton) . . . 3.40
Ont aussi couru: Jaybejay, Fumble, Lady Milly, Lady Officer, Chestnut Queen.

CINQUIEME COURSE \$800 Conditions.
2 ans. — 6 furlongs.
Busy Morn (Rodriguez) . . . 4.40 4.00 3.20
Miss Bulldog (Rosen) . . . 3.60 3.00
a-Candy Hero (Mattoli) . . . 4.40
Ont aussi couru: Split Silk, Verakee, Succo, Very Busy, a-Sure Swift, Ann Star, Hazel Nut.

SIXIEME COURSE \$800 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-1-8 mille.
Flying Dore (Fernandez) . . . 4.40 2.60 2.40
Laro Keys (Calvert) . . . 3.20 2.80
Overplay (McIntgomery) . . . 3.40
Ont aussi couru: Penril, Miss Bonnie, Phantom Fox, Moted, Nat Bragg.

SEPTIEME COURSE \$800 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-1-16 mille.
Would Dare (Grant) . . . 7.40 2.80 2.20
Mino Boy (Mattoli) . . . 4.00 4.00
Yenoc (Hutton) . . . 4.00
Ont aussi couru: Barrette, Brown Ray, Miss Petrina, Paralda, Back Fence.

HUITIEME COURSE \$800 A réclamer.
3 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Gum (Gleason) . . . 20.80 9.20 3.80
Georgia Meaden (Crfield) . . . 3.50 2.60
Busy Prince (Ward) . . . 2.40
Ont aussi couru: Miss Mascara, Maple Hussey, Brookhattan, Hair Trigger, Nimble Pins, N light Ray, Red Brook, Dunsprite et Oriental Miss.

Résultats d'Hawthorne

PREMIERE COURSE \$800 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Hammel (Haas) . . . 4.00 3.20 2.40
Dance Princess (Phillips) . . . 6.40 5.20
Noahs Pride (Martin) . . . 3.40
Ont aussi couru: Glad Wings, Royal Purchase, Hedon, Pat W., Suncircle Blase.

DEUXIEME COURSE \$800 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Prince Heather (Tilden) . . . 11.20 4.60 3.60
Inacona (Rollins) . . . 3.80 3.00
Eva R. (Richards) . . . 4.00
Ont aussi couru: Chief Gerontimo, Birds Eye, Bernardine W., Well Reeled, Royal Charm, Abductor, Lady Chintiquy, Aurebon et Kingspin.

TROISIEME COURSE \$800 Conditions.
2 ans. — 6 furlongs.
Commentator (Haas) . . . 8.20 5.00 4.20
Sun Victor (South) . . . 12.80 6.60
Colonel Joe (West) . . . 5.40
Ont aussi couru: Quibbet, Bank Nite, Mythical King, Howdoino.

QUATRIEME COURSE \$800 A réclamer.
3 ans. — 6 furlongs.
Wowo (Richards) . . . 5.00 3.60 3.00
Denbigh (Gardelle) . . . 6.40 4.60
Me O' My (Ryan) . . . 5.00
Ont aussi couru: Born Lucky, Blaze D'Or Young Agnes, Sleep Well, Inacolt, Skeeter, Emily Jane, Miss Balko, Speed Home.

CINQUIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
4 ans et plus. — 1-1-8 mille.
Vanita (Roberta) . . . 5.20 3.80 2.80
Discourse (Ryan) . . . 6.80 3.80
Mindreader (Cowley) . . . 6.00
Ont aussi couru: Byrdine, Larry M., Palasa, Muscle In, Mouse Trap.

SIXIEME COURSE \$1,200 Conditions.
Handicap Classe C. 3 ans et plus. — 1-1-16 mille.
White Ginger (Haas) . . . 7.20 4.40 2.80
Conrad Mann (Roberts) . . . 8.20 4.00
Achève (Ryan) . . . 3.40
Ont aussi couru: Lookabout, Candle Light et Fanfare.

SEPTIEME COURSE \$900 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-1-16 mille.
Tornado (Jones) . . . 14.80 8.20 4.40
Wee Emma (McCown) . . . 15.80 6.60
Yes Polly (Ryan) . . . 3.10

Ont aussi couru: Swamp Angel, Ahead, Crout au Pot, American Prince, Hermone.
HUITIEME COURSE \$900 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-1-16 mille.
Patty Taw (Ryan) . . . 9.00 4.50 3.80
Yenrao (Vall) . . . 3.80 3.00
Hilfinger (Richards) . . . 3.80
Ont aussi couru: Potestas, Chatterfol, Hi Well, Witty Lass, Sir Boston, Bistrila, Bombastic, Supreme Tip.

Résultats de Thorncliffe

PREMIERE COURSE \$700 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Mervin B. (Fair) . . . 3.90 5.45 4.45
Hey Kelly (Johnstone) . . . 39.85 27.70
Copo (Remillard) . . . 5.00
Ont aussi couru: Hannah Anne, Jake Bleden, Portam, Lady Kiluna, Ardawn, Playful Boston, Prometheus, Gift O' Gab, Centermarch.

DEUXIEME COURSE \$700 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Circulet (Osborne) . . . 6.10 3.25 2.90
Little Sargeant (Watson) . . . 4.45 3.35
Patty Sweep (McDougall) . . . 4.75
Ont aussi couru: Elba Mada, Candy Man, Star Beam, Chinella, Becaution, Bunetta, Langstaffe, Lotta Wells.

TROISIEME COURSE \$700 Novices de 3 ans. — 6 furlongs.
Greydon Boy (Young) . . . 6.60 4.45 3.20
Costa Rica (Remillard) . . . 5.10 3.90
Horus (Brown) . . . 3.50
Ont aussi couru: Voltaire, Radious, Rise, Ifster, Brian, Crack, a-Mariola, a-Pearl Tipped, Passing Spring, Corton.

QUATRIEME COURSE \$700 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Penabud (Young) . . . 4.90 3.50 2.85
Blue Wren (Lindberg) . . . 3.30 2.60
Plain Ben (Osborne) . . . 3.15
Ont aussi couru: Colored Artist, Easter Hatter, Stirred Up, Icanwin, Fred Tracey.

CINQUIEME COURSE \$700 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-1-16 mille.
Chips (Watson) . . . 29.70 12.40 5.30
Belle Fille (Mann) . . . 14.00 7.60
Idle Flirt (Remillard) . . . 2.85
Ont aussi couru: Peglius, Playng, Air King, Acajou, Sky Warrior, Cupboard, Partisan, Troubanova.

SIXIEME COURSE \$700 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-1-16 mille.
Auld Reekie (Vallée) . . . 4.75 4.15 3.20
Peatie (Smith) . . . 10.40 7.05
Mr. Wildwood (Burns) . . . 6.40
Ont aussi couru: Jimmie Kirk, Attie Bird aCndy Feast, Sweet Edwin, Tabber.

SEPTIEME COURSE \$700 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-1-16 mille.
Cesana (Lindberg) . . . 33.95 8.10 5.45
Cosmic Prince (Johnstone) . . . 2.20 2.50
Deedie (Remillard) . . . 2.90
Ont aussi couru: Geologist, Bill Kennedy, Young John, Dunley, Buck Private, Belle Fuller.

Résultats Fairmount Park

PREMIERE COURSE \$500 A réclamer.
3 ans et plus. — 5 1/2 furlongs.
Laird (Morris) . . . 7.80 3.90 3.20
Oh Ray (Dyer) . . . 5.00 3.20
Ray Boy (Johnson) . . . 3.20
Ont aussi couru: Hocking, Overhaos, Sweepogan, She's All.

DEUXIEME COURSE \$500 A réclamer.
3 ans et plus. — 5 1/2 furlongs.
Glencot (Simmons) . . . 16.20 8.60 4.40
Incognito (Vedder) . . . 6.00 3.20
Sweeping Dame (Johnson) . . . 2.60
Ont aussi couru: Miss Steppy, Sunny, Serthina, Rolled Notes, Miss Colfort, a-Little Play, Kitti Kai, a-Mickers Boy, a-Sheepman et Devonade.

TROISIEME COURSE \$500 A réclamer.
Novices de 2 ans. — 5 furlongs.
Kizzy D. (Morris) . . . 6.40 4.60 3.60
Introduction (Packer) . . . 8.00 5.00
a-Private Life (Dyer) . . . 4.60
Ont aussi couru: Black Bonnet, Cody Ann, Gold Kin, Alrose, Ironess, Linkville, a-Good Exchange, Princess Tour, a-Colo-ration.

QUATRIEME COURSE \$500 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Little Drift (Johnson) . . . 7.80 3.80 3.40
World Traveller (Bomar) . . . 1.00 5.40
Lucky Quest (Mason) . . . 6.60
Ont aussi couru: a-Exonerate, Peabody Ann, Charming Sir, a-Oh Dolly, Beas Cot, a-Blind Hope, Taximan, Actidine, Old State.

CINQUIEME COURSE \$500 A réclamer.
3 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Dark Roamer (Dyer) . . . 30.20 15.00 7.80
Oakwoods Judge (Barnett) . . . 10.40 6.00
Long Count (McIntire) . . . 4.80
Ont aussi couru: Hymarque, Winsome Lass, Color Miss, Fair Mole, Baby Wrack.

SIXIEME COURSE \$600 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Mica Rock (Vedder) . . . 22.40 6.00 4.00
Dominio Player (Johnson) . . . 3.20 2.60
Marcabala (Morris) . . . 3.20
Ont aussi couru: Winged Victory, Pop-pinlong, Chanting, Guinea Dorie.

SEPTIEME COURSE \$500 A réclamer.
3 ans et plus. — 1 mille.
Barney Allis (Mason) . . . 27.20 11.40 7.00
Good Memory (Johnson) . . . 3.20 4.40
Wendell (Perkins) . . . 7.60
Ont aussi couru: Chi Chi, John Driskoll, Bonnie Dream, My Louellen, Choldo, Lady Thirteen, Adrian.

HUITIEME COURSE \$500 A réclamer.
4 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Our Justice (Hannauer) . . . 6.20 4.60 3.00
Kuvra (O'Bryan) . . . 9.20 4.20
Animosity (Morris) . . . 3.20
Ont aussi couru: Army Surgeon, Gannonie, Flaghorn, Gay Streamer, Rag-wood, Naval Cadet, Gay Dream.

FESTIVAL CYCLISTE A VERDUN, DIMANCHE

Le festival qui était organisé par le club Wolfe et qui devait avoir lieu à Verdun le 12 septembre a été remis au 19 pour cause de mauvaise température. Différentes autres attractions seront ajoutées au programme. Henri Lepage, Raymond Bédard, Henri Trépanier, F. Baggio, C. Willisky assisteront à ce festival.



(Note. — Nous attirons l'attention des fervents du turf au fait que nos pronostics sont basés sur la vitesse, le principe élémentaire du "handicapping". Au cas des tracés lents, boueux, lourds et détrempés, la plus grande prudence s'impose.)

MR JAMES est inscrit à la septième course à Hawthorne cet après-midi. Ce six ans appartenant à l'établissement Blue Ridge a fait preuve de beaucoup de vitesse lors de son dernier départ alors qu'il n'était battu qu'à la fin. Il revient cet après-midi sur un demi-furlong de moins avec deux livres de moins et n'aurait qu'à afficher la même tenue pour se classer au moins parmi les trois premiers s'il ne parvient pas à remporter la victoire.

HAWTHORNE

Première course — Charmed One, Jockide, Ejadne.
Deuxième course — Honey Roll, Wise Princess, Dusky Maid.
Troisième course — Brush Handle, Immersal, Sage Brush.
Quatrième course — Maxine B, Quick Relief, Frank C.
Cinquième course — Jokester, Holl Image, Velociter.
Sixième course — Royal Reigh, Bulldozer, Egmont.
Septième course — Mr. James, Full Tilt, Forced Landing.
Huitième course — Carbon Copy, Merry Peggy, Tinsel Lady.

BELMONT

Première course — Fore, Bailiwick, Uallno.
Deuxième course — Reigh Stone, Eran de Perse, Separator.
Troisième course — Private Car, Sought Alfter, Du Barry.
Quatrième course — Billionnaire, Early Settler, Headin Home.
Cinquième course — Genie Palatine, Sparta, Little Miracle.
Sixième course — Fooled, Battle Call, Sun Flo.
Septième course — Pitter Pat, Glastonbury, Prewar.

NARRAGANSETT

Première course — Mount Echo, Love Potion, Jirasol II.
Deuxième course — Jack Fly, Miss Hollywood, Limit.
Troisième course — Bob C., Francine C., Lady Infinite.
Quatrième course — Steelworker, Misapprehension, Masked Gal.
Cinquième course — Ladfield, Boston Mary, Maussco.
Sixième course — Hasty Hanna, Fair Deal, Beveau.
Septième course — Speedy Skippy, Bull Market, Sandy Boy.
Huitième course — Long Bit, Kindacorn, Donald Duck.

FAIRMOUNT PARK

Première course — Charmed Circle, Roguish Boy, Betty O'Lantern.
Deuxième course — Defier, Desert Call, Owitch.
Troisième course — Pennant Bearer, Real Jam, Kai Harri.
Quatrième course — Oakwoods Lad, Transwynn, Burr Hickman.
Cinquième course — Rosireigh, Secured, My Miss.
Sixième course — Albert D., Proof, Beaver County.
Septième course — Devilish Nick, Retribution, Highman.
Huitième course — Night Flower, General Boy, Mr. Joe.
Neuvième course — St. Mica, Lucille H., Susan Miller.

THORNCLIFFE

Première course — Ida Regan, Arda, Bachelors Flag.
Deuxième course — Morvim, Rightfoot, Belledare.
Troisième course — Foresee, Heydona, Rapid Doon.
Quatrième course — Peter Pal, Mouthpiece, Mr. Wildwood.
Cinquième course — Winston D., Barbetta, Blue Damsel.
Sixième course — Lipton, Silviris, Green Iris.
Septième course — Wardell Ormont, House Afire, Crystal Beach.

HAVRE DE GRACE

Première course — Tiempo, Some Bull, Pencader.
Deuxième course — Room Service, Tiger Teddy, Bay Stout.
Troisième course — Rouch Party, Clocks, Deflate.
Quatrième course — Sun Alexandria, Historic Era, Many Stings.
Cinquième course — Clingendaal, Speed to Spare, Rainland.
Sixième course — Zembla, Last Romance, Zandra.
Septième course — Buildings Trades, Sun Asia, Continuity.

DETROIT

Première course — Zulu Lad, Marition, Bal Ele.
Deuxième course — Capitalist, Isish Wake, Balance Step.
Troisième course — Instep, Stone Crop, Best Man.
Quatrième course — Sadie F., Romola, Spey Crest.
Cinquième course — Brophy, Chimney Top, Bartering Kate.
Sixième course — Sablin, Chief Evergreen, Bradon Prince.
Septième course — Crack Boy, Almarine, Dainty Rose.
Huitième course — Catsweep, Harper, Speed Queen.

753, rue Bonsecours

Tél. Lancaster 8818

HOTEL ST-DENIS

Chambres modernes à prix modérés
Salle à manger ouverte de 7 h. 30 a.m. à 8 h. 30 p.m.
Cuisine Canadienne: Tapes 25c

Jos.-H. Bergeron, dir.-gérant — Taverne: Marquette 6097

Farmer Mack aura une lourde tâche, à l'Arena, ce soir

Il rencontrera Jack Moore dans la finale du programme que présentera le matchmaker Lamontagne. Dunn et Gaudette en semi-finale

Le rude Farmer Mack n'aura pas la tâche facile ce soir alors qu'il rencontrera Jack Moore dans la finale du programme que présentera le matchmaker Ray Lamontagne. Mack peut avoir été disqualifié lors de son dernier match contre Chief War Eagle, mais cela ne change en rien sa manière de tâcher d'obtenir la victoire sur un adversaire.

— "Je suis dans l'arène pour gagner, dit-il, et je voudrais bien voir celui qui m'en empêchera. Il s'agit la plupart du temps d'une interprétation des règlements. Je ne crois pas mériter toutes les disqualifications dont je suis taxé mais je fais toujours mon possible pour gagner. Ce soir, à l'Arena, je rencontrerai Jack Moore le mi-lourd qui se fait une spécialité de descendre ses adversaires en leur administrant des coups de pieds dans l'estomac. Je vais prouver la faiblesse de cette méthode et Moore ne m'aura pas avec ses drop-kicks. Je suis prêt à faire un grand match et je vais essayer de le gagner".

Jack Moore se prépare, lui aussi, à remporter une grande victoire sur son adversaire et on verra un autre grand match de lutte.

Il n'y aura pas que des favoris ce soir à l'Arena. La semi-finale mettra aux prises Dynamite Dunn contre Paul Gaudette. Dunn a fait être mis en charpie lors de sa dernière victoire sur Miller. La foule irritée contre lui voulut lui faire un mauvais parti et sans l'intervention de quelques officiels on

peut se demander ce qui serait advenu du fameux Dynamite.

Dunn se propose de battre Paul Gaudette comme il l'a fait de Miller et cette rencontre promet d'être très attrayante. On peut s'attendre à autant de lutte rude et absolument libre que de bataille scientifique.

Le fameux Miller sera au programme dans le trente minutes spécial. Il rencontrera Aurèle Lebel et promet de le mettre à la raison, mais Lebel, qui ne s'en laisse généralement pas imposer, déclara qu'il lui remettra coup pour coup pour ensuite le river au tapis.

Deux préliminaires très intéressants ouvriront ce programme de première classe. Carl Lombard rencontrera Jack Remillard dans le premier match, qui promet d'être sensationnel si l'on en juge par les tactiques des deux adversaires en question.

Le combat d'ouverture mettra aux prises le rude et brutal John Marchand au puissant Al Tucker. John Marchand n'emploie pas toujours des tactiques loyales dans l'arène, mais il est mieux de se tenir sur ses gardes ce soir, car Tucker une fois provoqué est très rude.

Nombreux inscrits dans les "six-jours" locaux

Si on en juge par la liste des cyclistes inscrits à date, John-M. Chapman a tenu sa promesse de présenter un excellent groupe pour la course de six-jours de Montréal qui aura lieu durant la semaine du 10 au 17 octobre, au Forum.

Les dix "écureuils" annoncés à date sont les meilleurs du Canada, de la France, de la Belgique et de l'Allemagne et il espère signer sous peu d'autres étoiles des Etats-Unis. Les cyclistes signés à date sont: Jules Audy, favori local; Torchy et Doug Peden, de Victoria, C.-B.; Emile Ignat et Emile Diot, de France; Gustav Kilian et Heinz Vopel, d'Allemagne; Gerard Debaets, de Belgique; Laurent Gaudou et Raymond Bédard, deux jeunes étoiles locales.

Kilian et Vopel ont gagné deux six jours à New-York, tandis qu'ignat et Diot ont gagné les deux dernières classiques de Chicago. Torchy Peden et Jules Audy ont remporté de nombreuses victoires au Canada et aux Etats-Unis. Debaets est lui aussi une étoile internationale et a la distinction d'avoir gagné la première course dis-

REPRISE DES SEANCES DE LUTTE A LA SALLE MUNICIPALE DE ST-HENRI, CE SOIR

Les amateurs de lutte de Saint-Henri ont appris avec enthousiasme l'annonce de la finale qui marquera l'inauguration des séances de lutte à la salle municipale de Saint-Henri, sous les auspices du promoteur Phil Lalonde, ce soir.

On sait que Ben Jackson, le lutteur gentleman, rencontrera un fougueux rival dans la personne de Bob Birno en finale au programme. Ces deux lutteurs sont des ennemis voués et bien que Jackson soit moins violent dans ses déclarations, il n'en nourrit pas moins une vive animosité contre le lutteur italien. Les amateurs peuvent s'attendre de voir un match à l'emporte-pièce dans cette rencontre.

En semi-finale, Roméo Masse s'attaquera à Aristide DuTremble, le fameux lutteur de Pont-Viau. DuTremble revient dans l'arène en plus grande forme que jamais et il

saura sans doute livrer un grand match contre Masse.

Le rideau se lèvera sur un match entre Paulo Tallon et Young De-glane et cette rencontre sera suivie d'un match entre Rod Bell et Al Tabah. Dans un 30 minutes spécial, René Lacroix s'attaquera à Roland Brousseau.

Aubuchon en Angleterre

ST-HYACINTHE, 15. — Oscar Aubuchon, joueur de baseball et de hockey de cette ville, vient de signer un contrat de 25 semaines avec une équipe de Londres, Angleterre. Aubuchon n'est âgé que de 20 ans. Il est le fils de M. et Mme W. Aubuchon de cette ville. Il partira pour l'Europe dans quelques semaines.

Walter Young inscrit

TORONTO, 15. — Les coureurs canadiens se disputeront les places sur l'équipe canadienne pour les Jeux de l'Empire Britannique, lorsque le Forest Hill Athletic Club organisera le marathon de 26 milles, samedi. Environ 70 concurrents du Canada et des Etats-Unis prendront part à cette épreuve.

Walter Young de Montréal qui gagna le marathon de Boston en avril dernier, est inscrit de même que deux autres Montréalais, Gérard Côté et Lloyd Evans. Mel Porter de Newark, est considéré comme le plus fort concurrent des Etats-Unis.

Pat Dengis de Baltimore, vainqueur du marathon Pan American à Dallas, Texas, tentera lui aussi de remporter cette classique. Parmi les inscrits des Etats-Unis on remarque Johnny Semple de Beverly, Mass., trois fois vainqueur du marathon de Nouvelle-Angleterre, et Augustus Johnson, coureur negre de Lansing, Kansas.

DEFI DU MAPLE LEAF

Le club de balle molle Maple Leaf étant libre dimanche prochain aimerait à visiter un bon club de la province. Pour informations s'adresser à D. Vaillancourt, Tél. DU. 3460.

Wad Admiral courra probablement de nouveau

HAVRE DE GRACE, Md., 16. — War Admiral, roi du turf des Etats-Unis, était impatient dans son écurie aujourd'hui, pendant que ses entraîneurs discutaient des possibilités de le faire courir de nouveau.

Le brillant rejeton, vainqueur du Derby, du Preakness et du Belmont, est inactif depuis sa victoire dans le Belmont Stakes le 5 juin, alors qu'il se blessa au pied.

Sa blessure se guérit bien et son entraîneur George Conway déclara: "Aussitôt qu'il sera prêt à courir nous l'inscrirons dans une course. Nous ne voulons pas déceper le public et nous ne l'entrainerons pas dans une course avant qu'il soit prêt." La date "quand il sera prêt" sera peut-être samedi le 25 septem-

Trot et amble à Ste-Scholastique

Cinq classes seront au programme de courses qui seront offertes aujourd'hui, à l'exposition agricole de Ste-Scholastique. Les meilleurs chevaux de la province se disputeront la victoire dans ces épreuves. Voici les chevaux inscrits au programme d'aujourd'hui.

Course de comté, bourse \$200. — Bobie Frisco, Glen Gratton, Dixie Direct, Princess Ford, Dell Gratton. Classe 2:12 amble, bourse \$250. — Bedford Gratton, Victor Direct, Red Gratton, Ballo Mita, Dominion Gratton.

Classe 2:20 trot, bourse \$250. — Dide Down, Ioanneff, Calumet Dan Marque, Hall McCulloch, Beechwood, Babe Gratton.

Classe 2:17 amble, bourse \$250. — Teddy the Tramp, Victor Bee, Nate Velo, Ormond B., Velo Ripple, Red Gratton, Green Lawn.

Classe 2:25 amble, bourse \$200. — Northern Baron, Joe Todd, Azoff Parr, Joe T. Patch, Star.

Samedi quatre classes seront au programme: classe 2:20 amble; classe 2:15 trot; Free for All; Deux milles à répéter 2 dans 3, trot et amble. M. Félix St-Vincent agira comme starter pour ces programmes.

PROGRAMME DOUBLE REMIS A CE SOIR

Le programme-double qui devait avoir lieu hier soir entre des équipes de balle molle féminines sous les réfecteurs électriques au Stade St-Jean-de-Matha, a été remis à ce soir à cause de la mauvaise température.

Dans la première joute qui commencera à 8 heures précises, les Pirates et les Sunshines en viendront aux prises dans la troisième et dernière partie d'une série de deux dans trois pour le championnat de la ligue Montreal Suburban.

Les North End Athletics et les Royals se rencontreront dans la deuxième partie qui commencera à 9 heures 15.

bre, alors que War Admiral ira au poteau pour participer au Handicap Potomac.

dites: "OLD MULL"
ce soir!

Vous pourrez dire
"BONJOUR"
demain!

Agréable aux forts — doux aux
paisibles — ce whisky s'attire des
amis et les conserve.

13 oz. \$1.15 25 oz. \$2.10
40 oz. \$3.35

Mélangé et embouteillé par Distillers Corporation Limited, Montréal



SIR ROBERT BURNETT'S LONDON DRY GIN
25 oz. \$1.80 - 40 oz. \$2.70
Distillé et embouteillé par Distillers Corporation Limited, Montréal

SEAGRAM'S KINGS PLATE RYE WHISKY
10 oz. 85c - 25 oz. \$2.00 - 40 oz. \$3.00
Joseph E. Seagram & Sons Limited, Waterloo, Ont.

Chaque bouteille
représente
300 années
d'expérience

Dites seulement "Kings
Plate" et vous gagnerez

Les Royaux gagnent la première partie de la série

Fischer livre un fameux duel à Smythe dans les sept premières manches. Trois points à la huitième donnent la victoire aux Royaux, 5-3

Les Royaux ont remporté les honneurs de la première partie de la semi-finale de la série pour la coupe des Gouverneurs, hier soir, en battant les Orioles de Baltimore par le score de 5 à 3, dans une joute fort intéressante. Le point de mire de la joute fut sans doute le duel que Smythe et Fischer se sont livré dans les sept premières manches. Tous deux se sont livrés une lutte fort acharnée que le vétéran Smythe remporta finalement.

Les Royaux doivent cette victoire au manque de jugement et aux erreurs commises par les Orioles au cours de la partie, particulièrement à la huitième. L'un des plus erratiques au champ fut le lanceur Fischer. A la première manche après que Bud Hafey eut cogné un double, Blackerby frappa un maitre simple près de la ligne du troisième but. Fischer s'empara de la balle mais fit un mauvais lancer à Powers, permettant ainsi à Hafey d'enregistrer le premier point de la joute. A la deuxième manche, les locaux ajoutèrent un autre point à leur crédit à l'aide de deux doubles par Harris et Hargrave.

Le gaucher Carl Fischer se montra fort solide dans les cinq manches suivantes, alors que les quinze joueurs à lui faire face furent retirés en ordre. Mais un manque de jugement de sa part permit aux Royaux de débiter la ralliement qui leur assura la victoire à la huitième manche.

Hargrave, le premier frappeur à lui faire face, frappa un coup en l'air dans l'intérieur. Tous les joueurs de l'intérieur se groupèrent près du monticule. Aucun ne se décida cependant d'avancer pour attraper la balle. Fischer ayant fait quelques pas en arrière pour tenter de s'en emparer. Ce dernier s'était cependant décidé trop tard, et la balle tomba au milieu des quatre joueurs. Le score était de 2 à 2 en ce moment. Maranville vit alors une belle opportunité de s'assurer la victoire. Il fit courir Pattison à la place du vétéran Hargrave. Pattison avança au deuxième sur le sacrifice de Smythe pour ensuite avancer au troisième sur le simple de Bell dans la droite.

Les sacs furent remplis lorsque Fischer, commençant à perdre son contrôle, alloua un but sur balles à Bud Hafey. Blackerby frappa ensuite un dur roulant que Fischer toucha du bout de son gant. La balle dévia et Wilburn eut beaucoup de difficultés à l'arrêter, car il ne s'attendait nullement à ce que Fischer tente d'arrêter le coup, qui aurait peut-être été bon pour un double-jeu. Pattison compta sur ce coup, et Cross ordonna à Fischer de prendre le chemin des douches.

Harry Matuzak venu à la rescousse de Fischer, fit mordre la poussière à Bernie Cobb, mais immédiatement après alloua un but sur balles à Jeffries pour forcer le point victorieux. L'erreur de Cissell sur le rapide roulant de Dave Harris a produit le dernier point du ralliement.

Smythe solide dans la boîte
Le vétéran gaucher Harry Smythe s'est montré solide dans la boîte n'allouant jamais plus de deux coups sûrs dans une manche, au cours de la joute. Ce n'est qu'à la cinquième manche que les visiteurs ont réussi à obtenir leur premier point. Après que deux coureurs eurent été retirés à la cinquième, "Wimpy" Wilburn frappa dure-

ment la balle pour l'expédier au fond du champ centre pour un trois-but. Il compta ensuite le premier point de son club sur le simple de Chapman près du troisième.

Le manque de contrôle de Smythe qui fut cependant de courte durée à la huitième a aidé aux Orioles à compter leur deuxième point. Wilburn débuta la manche avec un simple dans la droite. Après avoir servi deux "strikes" à Chapman, Smythe ne put faire mieux que de lui allouer un but sur balles. Tous deux avancèrent ensuite d'un but lorsque Smythe fit un mauvais lancer. Cissell a permis d'égaliser le score en frappant un "fly" à Dave Harris.

Les Orioles ont tenté un ralliement dans la dernière manche, mais ne réussirent qu'un point produit par deux doubles faits par des frappeurs d'urgence. Le gérant Crouse envoya Schalk frapper à sa place. Schalk a réussi un deux-but. Il croisa le marbre sur le double de Gray envoyé comme frappeur d'urgence à la place de Matuzak.

Potins

Les Royaux ont obtenu seulement sept coups sûrs, un de moins que les Orioles... Ils les groupèrent mieux que leurs adversaires... Ils en eurent deux à la première, autant à la seconde, tandis que les trois autres furent obtenus à la dernière manche... Pendant son séjour sur le monticule, Fisher n'alloua qu'un but sur balles et retira six frappeurs au bâton... Hargrave et Blackerby ont obtenu deux coups sûrs pour les vainqueurs... Ceux de Blackerby furent deux malgres simples dans l'intérieur... Chapman, des Orioles, a obtenu une moyenne parfaite avec un double, un simple et deux buts sur balles... Wilburn a frappé un triple et un simple contre Smythe... Le vétéran gaucher des Royaux a forcé Wright à reprendre son bâton à la quatrième manche... Voyant que Smythe lui accordait un but sur balles intentionnel, Wright lança son bâton près du "dugout" après la troisième balle. Smythe lui passa alors une "strike" en plein milieu du marbre, le forçant ainsi à reprendre son bâton, et d'attendre la quatrième balle.

Malgré la température incertaine, près de 7,000 personnes ont assisté à la première joute de la série... La pluie est venue près de contre-mander l'ouverture de la série pour la troisième journée consécutive, hier après-midi... La direction n'a pas remis l'ouverture de la série, et une qui le sait est Mlle Bourassa, la téléphoniste, qui a répondu à une moyenne de 600 appels à l'heure, entre trois et huit heures hier soir, pour renseigner le public.

Jimmy Deshong fait gagner les Sénateurs

WASHINGTON, 16. — Le coup de bâton de Jimmy Deshong lui a permis aujourd'hui de remporter sa treizième victoire de la saison alors que les Sénateurs de Washington ont triomphé des Tigers de Détroit par le score de 7 à 6.

Deshong, qui alloua 14 coups sûrs, fit compter deux des points du Washington dont le point victorieux à la septième manche contre Jake Wade, le troisième des quatre lanceurs qui paradèrent sur le monticule pour les Tigers. Détroit... 000 150 000—6 14 0 Washington. 014 001 10x—7 15 0 Batteries: Lawson, Coffman, Wade, Poffenberger et York; Deshong et R. Ferrell.

POSITION DES CLUBS

LIGUE INTERNATIONALE

Semi-finales

Séries A

	G.	P.	P.C.
Montréal	1	0	.1000
Baltimore	0	1	.0000

Séries B

	G.	P.	P.C.
Newark	3	0	.1000
Syracuse	0	3	.0000

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	P.C.	P.E.A.
New-York	91	44	.674	
Détroit	81	55	.596	10 1/2
Chicago	77	59	.566	14
Boston	71	62	.534	19
Cleveland	72	64	.529	19 1/2
Washington	64	72	.471	27 1/2
Philadelphie	44	89	.331	46
St-Louis	41	96	.299	51

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	P.C.	P.E.A.
New-York	82	52	.612	
Chicago	80	57	.584	3 1/2
St-Louis	74	63	.540	9 1/2
Pittsburgh	72	65	.526	11 1/2
Boston	69	68	.504	14 1/2
Brooklyn	61	76	.445	22 1/2
Philadelphie	54	82	.397	29
Cincinnati	53	82	.393	30

Dix-neuvième victoire de Vernon Lefty Gomez

NEW-YORK, 16. — Vernon Lefty Gomez a remporté sa 19e victoire de la saison aujourd'hui alors qu'il n'a alloué que trois coups sûrs pour triompher des Indiens de Cleveland n° par le score de 8 à 0 pour leur enlever toute chance de remporter le championnat de la ligue. Cleveland... 000 000 000—0 3 3 New-York... 220 211 09x—8 10 1 Batteries: Hudlin, Brown, Wyatt et Pytlak; Gomez et Dickey.

GIRARD S'ATTAQUERA A TED BELL DANS LA FINALE AU STADE ONTARIO, CE SOIR

Les promoteurs Julien et Duval du stade Ontario présenteront une grande rencontre finale qui devrait intéresser les amateurs ce soir. Le populaire et scientifique champion du monde des mi-lourds, Ted. Bell rencontrera l'ex-champion du monde des mi-lourds juniors, Bob Girard.

Une rencontre entre ces deux populaires lutteurs sera certainement des plus intéressantes, car elle met aux prises deux lutteurs qui comptent des milliers d'admirateurs qui vont les encourager à chacune de leurs rencontres. Cette rencontre sera de 2 dans 3 limitée à 90 minutes. L'ex-champion des mi-lourds juniors qui ne dédaigne pas la rudesse et se laisse même aller jusqu'à la brutalité, aura en Ted. Bell un solide adversaire qui a rencontré nombre de "bad men" depuis le commencement de sa carrière et qui se promet bien de mettre Girard à la raison tout comme il l'a fait pour les autres.

La semi-finale sera un match-avance entre le populaire Mamoru Noguchi et Young Sonnenberg. Ces deux athlètes se rencontreront il y a quelque temps, et le Japonais décrocha une victoire sur le "maître du coup de beller". Mais celui-ci s'est déclaré non satisfait de la tournure que prirent les choses et demanda aux promoteurs de lui opposer de nouveau le fameux Japonais, qui n'a subi aucune défaite depuis son arrivée à Montréal. Ce dernier se propose bien de renverser de nouveau son adversaire par ses prises de jiu-jitsu, comme il l'a fait lors de leur première rencontre.

Louis Thoroval, une figure bien connue dans le domaine du sport, surtout dans la course à pied, qui fera ses débuts dans l'arène locale ce soir. Il sera durement mis à l'épreuve, car les promoteurs lui ont opposé le rude et agressif Lancel Grégoire dans cette rencontre de 30 minutes.

Deux vieux rivaux de l'arène se disputeront la victoire dans une autre rencontre de 30 minutes, alors qu'Aristide DuTremble et Henri Dufresne, (Coca Cola) en viendront aux prises. Le rude A. Rogers, devra si on en juge par son adversaire, mettre de côté ses tactiques déloyales, car il rencontrera le populaire champion de St-Hyacinthe, Kid Lyons.

RESULTATS D'HIER

LIGUE INTERNATIONALE

Montréal 5, Baltimore 3.
Newark 8, Syracuse 0.

LIGUE AMERICAINE

New-York 8, Cleveland 0.
Washington 7, Détroit 6.
Philadelphie 4, St-Louis 3.
Seuls clubs cédulés.

LIGUE NATIONALE

Boston 7, Chicago 0.
New-York 3, Pittsburgh 0.
Brooklyn 8, Cincinnati 5.
Cincinnati 5, Brooklyn 1.
St-Louis 6, Philadelphie 2.
St-Louis 8, Philadelphie 1.

LUTTE-CE SOIR

au STADE ONTARIO

Finale: TED BELL

vs BOB GIRARD

RESERVATIONS: Tél. AMherst 4913

Pour vous, nous

avons attendu 3,650 jours!...



Le Rye Canadien FOUR ROSES ne sort pas des fûts en bois avant le 365ème jour de la dixième année. C'est cette longue période de maturité qui donne ce goût final exquis à l'un des meilleurs ryes du monde.

13 oz. \$1.10 25 oz. \$2.10 40 oz. \$3.15

FOUR ROSES CANADIAN RYE WHISKY

Mélangé et Embouteillé au Canada par
GOODERHAM & WORTS, LIMITÉE

BASEBALL AU STADIUM

CE SOIR A 8 HEURES

Baltimore vs Royals

PRIX REGULIER DE SOIREE

Aucune réduction pour les dames.
Suivant les règlements de la Ligue les billets de faveur sont abolis pour les séries d'éliminations.

André Lenglet l'emporte au Forum hier soir

Le géant français inflige une terrible râlée à Eddie Coderre qui se révèle comme un solide encaisseur.—Orville Drouillard bat D. Marsh

De deux choses l'une, ou Lenglet ne frappe pas ou Eddie Coderre est un encaisseur formidable. A tout événement le géant français lui a infligé une terrible râlée au Forum hier soir dans la rencontre principale de la séance de boxe et les seconds du franco-américain ont lancé la serviette dans l'arène à la septième ronde pour lui éviter de la punition inutile.

Cette rencontre n'a pas été goûtée des spectateurs. Comme le veut la nature humaine, la sympathie des 6.000 spectateurs s'est tournée vers le plus petit des deux et tous les gestes de Lenglet ont soulevé les désapprobations de la foule.

Lenglet a envoyé son adversaire au plancher à quatre reprises et c'est là qu'il se trouvait lorsque ses seconds lancèrent la serviette dans l'arène. Il se coucha à deux reprises à la première ronde et une autre fois à la troisième.

Il est vrai que Lenglet a, dans son attitude, porté une coupe de coups illégaux, mais par la suite on s'est objecté à tous les gestes. Il a été hué parce qu'il frappait Coderre alors qu'il avait une main de retenue. Il ne faudrait pas le blâmer pour ceci, car c'était bien son adversaire qui lui saisisait le bras chaque fois qu'il le pouvait.

Par la suite Lenglet a fait l'impossible pour ne pas encourir la désapprobation de la foule, allant même jusqu'à s'exposer à des coups pour ne pas prendre avantage d'une mauvaise posture de son petit adversaire, mais il ne put jamais rentrer dans ses bonnes grâces.

Comme le veut le dicton "cent métiers, mille misères" si Tommy Farr est bon boxeur, il n'est pas aussi bon arbitre. En maintes occasions il fut cause que la foule manifesta contre Lenglet en ne les séparant pas plus tôt.

Dès la première ronde, il fut évident que Coderre n'aurait jamais de chance. Lenglet se lança énergiquement à l'attaque et dès la première minute Coderre allait au plancher. Il était fortement secoué mais se remit rapidement et suivait Farr alors que celui-ci comptait les secondes réglementaires. Il tombait de nouveau avant la fin de la ronde. C'est alors que Lenglet a frappé à maintes reprises dans les corps à corps pour encourir la colère de la foule.

A la troisième ronde, Lenglet a frappé Coderre dans le cou (rabbit punch) à plusieurs reprises et la foule manifesta de nouveau pendant que Farr avertissait Lenglet. Ceci a paru déconcerter le Français et c'est à partir de ce moment qu'il a fait des efforts pour se tenir éloigné de son adversaire et l'empêcher de le retenir.

Coderre a reçu de nombreux applaudissements. Lenglet l'accablait aux câbles et le martelait sans merci, lorsque tout à coup Coderre sortait de sa coquille pour laisser partir un coup. Plus souvent qu'autrement ces coups étaient inoffensifs, mais soulevaient l'enthousiasme de la foule.

Farr a été l'objet d'une magnifique réception à son entrée dans l'arène. La foule se leva d'un seul mouvement, alors qu'il descendait dans l'allée accompagné de constables et lui fit une ovation comme on en a rarement vue dans une arène ici. Après être entré dans le ring celui-ci fut pris d'assaut par des admirateurs et des collectionneurs d'autographes. Le champion anglais se rendit de bonne grâce, mais voyant que le nombre devenait trop grand il cessa tout à coup afin de ne pas retarder la soirée.

Drouillard gagne

Orville Drouillard et Dougie Marsh qui se sont rencontrés dans le combat de huit rondes qui précéda le match principal se sont livrés le meilleur combat au programme. A la fin d'un match des plus enlevants et contestés, Drouillard a remporté la décision des juges, deux de ceux-ci se pronon-

çaient en sa faveur pendant que l'autre rendait un verdict nul.

Les deux boxeurs y sont allés avec ardeur du commencement à la fin, et bien que Marsh frappa plus souvent que Drouillard, celui-ci porta les meilleurs coups et méritait la victoire. La huitième ronde a donné lieu à des échanges furieux.

GERSON GAGNE ENCORE

Harry Gerson a remporté une autre victoire hier soir, alors qu'il a mis Ray Mondello hors de combat à la deuxième ronde. Plus grand que son adversaire, ayant une portée beaucoup plus considérable, Gerson a toujours tenu son adversaire loin de lui et l'a frappé à bout de bras. Mondello est allé au plancher et lorsqu'il se releva, Gerson ne lui donna pas le temps de reprendre son aplomb et le coucha de nouveau. Le poids-coq de Boston fit de vaillants efforts pour se relever et retomba deux fois au plancher après s'être mis à genoux.

COMBAT SERRE

Joe Marsh a remporté la victoire sur Tommy Corbett, mais celui-ci lui a offert une résistance acharnée. Corbett est un rasé boxeur et il a profité de toutes les ouvertures pour porter des coups. A la quatrième ronde, Marsh l'accabla aux câbles et pendant près d'une minute on assista à un des échanges les plus enlevants qu'on ait encore vu ici. Les deux boxeurs étaient debout l'un devant l'autre et échangeaient coup pour coup sans la moindre protection. La décision en faveur de Marsh a été bien reçue.

DUMAS L'EMPORTE

La rencontre Castilloux-Dumas a aussi été fort goûtée des spectateurs, qui applaudirent longuement les deux adversaires à la sortie de l'arène. Dumas méritait la décision. Après avoir fortement secoué Al Castilloux à la quatrième ronde, il n'envoya au plancher dans la prendre le compte et se remettait suivante, mais Castilloux refusa de sur pied avant que l'arbitre ne soit parvenu à compter. La sixième ronde a aussi fourni des échanges enlevants.

JOFFRE VAINQUEUR

Paul Joffre poids lourd local a remporté la victoire sur George Richards de Winnipeg dans la première rencontre au programme. Cette rencontre n'a pas fourni beaucoup d'action, mais Joffre avait une bonne marge sur son adversaire et méritait le verdict.

Autre victoire des Bees sur les Cubs

CHICAGO, 16. — Les Cubs de Chicago sont retombés dans leur plus basse position dans la ligue Nationale depuis le mois de mai, aujourd'hui, alors que Jim Turner, la brillante recrue des Bees de Boston, les a blanchis par le score de 7 à 0.

Cette 18e victoire de Turner a donné la série aux Bees, trois victoires contre une défaite. C'était la neuvième victoire des Bees dans 22 parties contre les Cubs cette saison.

Boston . . . 013 000 102—7 14 0
Chicago . . . 000 000 000—0 7 2
Batteries: Turner et Lopez; Lee, Root, Logan, Parmelee, Shoun et Hartnett.

Les Bears gagnent de nouveau

SYRACUSE, 15. — Vito Tamulis a tenu les Chiefs de Syracuse à trois coups sûrs, ce soir, pour permettre aux Bears de Newark de remporter leur troisième victoire consécutive dans la série pour la coupe des Gouverneurs.

Newark . . . 023 210 000—8 15 0
Syracuse . . . 000 000 000—0 3 2
Batteries: Tamulis et Hershberger; L. Moore, Gee, V. Brown, Pomorski et D. Moore.

Les Browns triomphent des Athlétiques, 4 à 3

PHILADELPHIE, 16. — Harry Kelly a lancé une belle partie aujourd'hui pour permettre aux Athlétiques de Philadelphie de triompher des Browns de St-Louis par le score de 4 à 3.

Kelly limita les visiteurs à six coups sûrs et aurait remporté un blanchissage sans une erreur à la troisième manche qui permit aux Browns de compter trois points non mérités.

St-Louis . . . 003 000 000—3 6 0
Philadelphie . . . 101 100 10x—4 7 3
Batteries: Knott et Giuliani; Kelley et Hayes.

Association Américaine

Minneapolis . . . 000 001 020—3 10 1
Columbus . . . 000 000 200—2 7 0
Batteries: Henry, Wagner et Peacock; Lanier, McGee et Gruber.

Milwaukee 001 010 000—11 11 0
Toledo . . . 000 012 001—4 15 2
Batteries: A. Johnson et Brenzel; Trout, Cohen, Nelson, Sorrell et Francovitch.

Plusieurs candidats

CINCINNATI, 16. — Le gérant général Warren C. Giles, des Reds de Cincinnati, a déclaré aujourd'hui qu'il avait un amoncellement de lettres sur son bureau depuis qu'il a congédié Dessen. Tout le monde veut devenir pilote des Reds. Il a reçu une lettre d'un jeune homme de 18 ans et une autre d'un Canadien. Parmi les vétérans du baseball qui ont fait une demande pour la position il y a Herman Bell, un ancien lanceur des lignes majeures, Jim Bottomley et Max Carey.

En parfaite condition

SUMMITT, N.-J., 16. — Lou Ambers, champion poids-léger du monde, Sixto Escobar, champion poids-coq, et Fred Apostoli, aspirant au championnat mi-moyen, ont été déclarés en parfaite condition après avoir été examinés par le Dr Vincent Nardiello, médecin de la Commission Athlétique de l'Etat de New-York.

Ceferino Garcia suit un long entraînement

POMPTON LAKES, N.-J., 16. — Ceferino Garcia, qui rencontrera Barney Ross pour le championnat mi-moyen du monde au programme du "carnival des champions", jeudi prochain, s'est entraîné durant six rondes aujourd'hui, pour le plus long entraînement fait par les trois boxeurs actuellement ici.

Marcel Thil boxa quatre rondes et Pedro Montanez trois. A la fin de la journée, les pesanteurs étaient les suivantes: Garcia 148, Thil 160 ½ et Montanez 138.

SEANCE DE LUTTE REMISE A CE SOIR

La séance de lutte qui devait être disputée hier soir au stade Maison-neuve a été remise à ce soir à cause de la mauvaise température. Le programme sera présenté tel qu'annoncé.

PREMIERE JOUTE DE LA FINALE ENTRE LE CANADIEN ET LE SHAMROCK, CE SOIR

Le club de crosse Canadien qui a terminé la saison en première position du Groupe Senior, s'attaquera au Shamrock dans la première partie de la série finale pour le championnat du circuit et de la province dont l'emblème est la coupe Sir Edward Beatty. Cette série sera de deux dans trois.

Le club de M. Morrier est confiant de remporter la victoire sur les Irlandais et ensuite représenter la province de Québec, dans la série pour le championnat canadien et la coupe Mann. Les Martel, Léonard, Blanchard et autres feront tout en leur possible pour avoir le meilleur sur les frères Angle, considérés comme les plus formidables joueurs d'attaque du circuit.

Le Shamrock a accompli un exploit en éliminant le Verdun dans la semi-finale. Avec un déficit de cinq points au début de la deuxième partie, les Irlandais ont pris les devants sur leurs rivaux et les ont éliminés au cours de la dernière minute de jeu. Ils sont confiants de remporter la victoire sur le club qui a terminé en première place, seulement un point en avant d'eux.

Ed "Don" George et Yvon Robert aux prises pour le championnat du monde, mercredi soir

Jack Ganson a annoncé hier soir durant le combat Lenglet-Coderre qu'il avait signé Ed Don George, premier aspirant, pour un combat de championnat contre Yvon Robert sur un contrat par lequel il s'engage à rencontrer le meilleur aspirant, alors je lui oppose Don George à qui je donne une autre chance au titre", déclara le matchmaker de la Canadian Arena Company.

On demandera l'approbation du combat le plus tard aujourd'hui. George doit arriver ici ce soir et Robert sera probablement de retour de New-York samedi matin.

Félix Miquet, le puissant montagnard de la Savoie, qui a infligé une râlée à Tor Johnson mercredi soir dernier alors qu'il blessa sé-

rieusement le géant en le lançant en dehors de l'arène, est encore séparé d'un combat de championnat contre Yvon Robert.

Tandis que Miquet était d'opinion que sa victoire sur Johnson lui donnait automatiquement un combat ici à Montréal, il trouva que Ganson n'était pas entièrement satisfait de la façon dont il a triomphé du géant suédois.

"Il est vrai que Johnson a été défait par Miquet, mais Tor a été blessé. Ce n'a pas été comme si Miquet lui aurait rivé les épaules deux fois au tapis. C'est une victoire à cause d'une blessure", déclara Ganson et je ne suis pas assuré que ceci prouve que Félix Miquet est du calibre d'un champion."

Deux victoires pour les Cards

ST-LOUIS, 16. — La belle tenue des lanceurs, les coups sûrs opportuns et six erreurs des Phillies ont permis aujourd'hui aux Cardinals de remporter les honneurs de leur programme double contre le Philadelphie par les scores de 6-2, et 8-1.

Le lanceur gaucher Welland remporta sa 15e victoire dans la première joute. Il blanchit les Phillies jusqu'à la huitième manche alors qu'il accorda deux points aux Phils sur trois simples et un but sur balles.

Le gérant Frankie Frisch a employé le lanceur Howard Krist, du Rochester et le receveur Herbert Bremer du Columbus dans la deuxième joute.

Philadelphie 000 000 020—2 8 3
St-Louis . . . 010 010 13x—6 8 0
Batteries: Mulcahy et Atwood; Welland et Ogrodowski, Ryba.

2e partie:
Philadelphie . . . 100 000 000—1 8 3
St-Louis . . . 050 000 21x—8 11 0
Batteries: Kelleher et Grace, Stephenson; Krist et Bremer.

Les Giants augmentent leur avance sur les Cubs

PITTSBURGH, 16. — Les Giants ont porté leur avance en première position dans la ligue Nationale à 31-2 parties aujourd'hui en blanchissant les Pirates par le score de 3 à 0.

Cliff Melton a remporté sa 17e victoire de la saison en triomphant après un duel serré avec Jim Tobin.

Cette victoire de pair avec la défaite des Cubs aux mains des Bees a augmenté d'une autre partie complète l'avance des Giants en avant du Chicago.

C'était la dernière partie entre ces deux clubs cette année et les Giants ont remporté 16 victoires contre 6 défaites durant la saison.

New-York . . . 100 000 020—3 9 0
Pittsburgh . . . 000 000 000—0 6 1
Batteries: Melton et Mancuso; Tobin et Todd.

Brooklyn divise avec Cincinnati

CINCINNATI, 16. — Les Dodgers de Brooklyn et les Reds de Cincinnati ont divisé aujourd'hui les honneurs de leur 21ème programme double consécutif, de leur série de trois en autant de jours.

Goodwin Rose, ancien joueur de Toronto, fut le héros de la première joute en frappant un deux-but et un simple et en comptant trois points alors que les Dodgers ont gagné par le score de 3 à 1. Il frappa aussi un simple en trois apparition au bâton dans la deuxième joute, mais les Reds gagnèrent 5-1.

Brooklyn . . . 510 002 000—8 11 1
Cincinnati . . . 000 103 010—5 9 6
Batteries: Hoyt et Spencer; Halahan, Gehrman et Lombardi, Campbell.

Deuxième partie:
Brooklyn . . . 100 000 000—1 7 1
Cincinnati . . . 000 103 010—5 9 6
Batteries: Frankhouse et Phelps; Cascarella et Campbell.

PARTIES D'AUJOURD'HUI

LIGUE INTERNATIONALE (Détail — Semi-finale)
Baltimore à Montréal, (8.00 h.).
Newark à Syracuse.
LIGUE AMERICAINE
Chicago à New-York.
St-Louis à Washington.
Detroit à Philadelphie.
Cleveland à Boston.
LIGUE NATIONALE
Boston à St-Louis.
Brooklyn à Pittsburgh.
New-York à Cincinnati.
Philadelphie à Chicago.

REPARATIONS ELECTRIQUES

Spécialités:
Souffleurs
Magnéto

SOUDURE:

Freins et amortisseurs

Georges Daigneault Liée

4350 Ave Papineau - AM. 2141



L'ILLUSTRATION NOUVELLE

MONTREAL, VENDREDI,
17 SEPTEMBRE 1937

Vol. VIII — N° 80 — 24 pages
Tél. FA. 1171* — Case Postale 1480

André Lenglet l'emporte au Forum hier soir



HARRY SMYTHE a hier soir assuré l'avantage aux Royaux dans la première joute de la série contre Baltimore. Bien qu'ayant vu Carl Fischer avoir le meilleur du duel de lanceurs, il a cependant été solide dans les moments critiques et ses coéquipiers ont profité d'une faiblesse de Fischer pour assurer sa victoire.



CLIFF MELTON a affiché une tenue sensationnelle sur le monticule hier pour les Giants alors qu'il a tenu les Pirates à six coups sûrs pour les blanchir. Cette victoire a donné une avance de trois parties et demie aux Giants.



JIM TURNER a donné un fameux coup de main aux Giants qui battaient pour la première place, alors qu'il a blanchi les Cubs par 7 à 0, pour les faire descendre à trois parties et demie en arrière de la tête.



Les blanchissages étaient à l'ordre du jour dans les majeures hier, et VERNON "Lefty" GOMEZ a remporté une belle victoire pour les Yankees alors qu'il a tenu les Indiens à trois maigres simples.



MEDERIC MARTEL, pilote du club de la crosse Canadienne, qui ouvre ce soir la finale pour le championnat de la crosse intérieure, au Forum. Cette série sera de deux parties dans trois "Méd" ne manque jamais de venir prêter main forte à ses hommes lorsque l'occasion l'exige.



LOUIS THORAVAL, fameux coureur à pied, est devenu lutteur et il fera ses débuts ce soir au stade Ontario, alors qu'il rencontrera Lucien Grégoire dans le trente minutes spécial.

Baltimore 3, Montréal 5

BALTIMORE

	AB	P	CS	2B	3B	HR	TB	PP	BV	R	A	E	P.C.
Wilburn, a.c.	5	2	2	0	1	0	4	0	0	1	0	0	.400
Chapman, c.e.	2	0	2	1	0	0	3	1	0	1	0	0	1.000
Cissell, 2b.	4	0	1	0	0	0	1	1	0	2	1	1	.250
Puccinelli, c.g.	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000
Powers, 1b.	4	0	1	0	0	0	1	0	0	6	1	0	.250
Wright, c.d.	3	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	.000
Crouse, r.	3	0	0	0	0	0	0	0	0	8	2	0	.000
b-Schalk	1	1	1	1	0	0	2	0	0	0	0	0	1.000
Martin, 3b.	4	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4	0	.000
Fisher, l.	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	.000
Matuzak, l.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000
c-Gray	1	0	1	1	0	0	2	1	0	0	0	0	1.000
Totaux	33	3	8	3	1	0	13	3	0	24	8	2	.212

MONTREAL

	AB	P	CS	2B	3B	HR	TB	PP	BV	R	A	E	P.C.
Bell, 2b.	4	1	1	0	0	0	1	0	0	4	3	0	.250
Hafey, c.e.	3	2	1	0	0	2	0	0	1	0	0	0	.333
Blackerby, c.d.	4	0	2	0	0	0	2	1	0	3	0	0	.500
Cobb, 1b.	4	0	0	0	0	0	0	0	0	12	0	0	.000
Jeffries, 3b.	3	0	0	0	0	0	0	1	0	1	5	0	.000
Harris, c.g.	4	1	1	1	0	0	2	0	0	1	0	0	.250
Sankey, a.c.	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	.000
Hargrave, r.	3	0	2	1	0	0	3	1	0	4	1	0	.667
a-Pattison	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000
Kies, r.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000
Smythe, l.	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	.000
Totaux	30	5	7	3	0	0	10	3	0	27	14	0	.233

a—Courut pour Hargrave à la huitième manche.
b—Frappa pour Crouse à la neuvième manche.
c—Frappa pour Matuzak à la neuvième manche.

BALTIMORE	0	0	0	0	1	0	0	1	1	—	3
MONTREAL	1	1	0	0	0	0	0	3	x	—	5

SOMMAIRE. — Sacrifices: Sankey, Puccinelli, Smythe. Laissés sur les buts: Baltimore 7, Montréal 5. Buts sur balles: de Fischer 1, Matuzak 1, Smythe 3. Retirés au bâton: par Fischer 6, Matuzak 1, Smythe 4. Coups srs: sur balles de Fischer 7 en 7 1-3 manches; Matuzak 0 en 2-3. Mauvais lancer: Smythe. Lanceur perdant: Fischer. Arbitres: Jorda, Kelly et Solodare. Durée de la joute: 1 h. 50.



BOB WEILAND a remporté hier sa quinzième victoire de la saison, alors qu'il a défait les Phillies par le score de 6 à 2. Bien qu'ayant accordé le même nombre de coups sûrs que son adversaire, il s'est montré très solide sur le monticule.